

Depuis la Trinité jusqu'à l'Avent.

Salve, Regina, Mater misericordiæ; vita, dulcedo et spes nostra, salve. Ad te clamamus exules filii Evæ. Ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle. Eia ergo, advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte. Et Jesum benedictum, fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende, ô clemens, ô pia, ô dulcis Virgo Maria!

℣. Vultum tuum deprecabuntur ℟. Omnes divites plebis.

Oraison.

Dieu tout-puissant et éternel, qui, par la coopération du Saint-Esprit, avez préparé le corps et l'âme de la glorieuse Vierge Marie, pour en faire une demeure digne de votre Fils : accordez-nous la grâce, pendant que nous célébrons sa mémoire avec joie, d'être délivrés par son intercession des maux présents et de la mort éternelle : Par le même J.-C. N. S.

FIN.

Toulouse. — Emile Ratier, imp. de Mgr l'Archevêque, rue St-Rome, 25.

LETTRES A MON CURÉ

GENÈVE, IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT

LETTRES

A MON CURÉ

SECONDE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

GENÈVE
CHEZ JOËL CHERBULIEZ, LIBRAIRE, AU HAUT DE LA CITÉ
PARIS
MÊME MAISON, RUE DE LA MONNAIE, 10

1859

LETTRES A MON CURÉ

PREMIÈRE LETTRE

Monsieur le Curé,

Je n'ai point l'honneur de vous connaître et j'éprouve le besoin d'excuser la hardiesse que je prends de vous écrire. J'ai longtemps hésité à le faire. Le besoin de m'éclairer sur de graves questions a enfin triomphé de la répugnance que j'éprouvais à vous occuper de ma personne. On m'assure d'ailleurs que vous remplissez avec zèle les fonctions de votre ministère, et que vous regar-

dez comme l'un de vos premiers devoirs le soin de guider les âmes dans la recherche de la vérité. Cette persuasion achève de vaincre mes scrupules.

Je ne vous cacherai point, Monsieur, que je suis né dans une communion différente de la vôtre. Il vous importe peu de savoir à quelle nuance du protestantisme j'appartiens, et il me suffira de dire que je suis protestant dans ce sens où l'est tout chrétien qui n'est pas catholique.

Je me hâte d'ajouter que je ne partage pas les sentiments dont beaucoup de protestants sont animés à l'égard du catholicisme. J'ai horreur de cette polémique mesquine et insultante à laquelle se livrent trop souvent les avocats des deux Églises, mais qui me paraît encore plus déplacée dans la bouche des adversaires de Rome que dans celle de ses défenseurs. A mes yeux, l'un des priviléges du protestant est une position qui lui permet de reconnaître le bien et le vrai partout où il les rencontre, et, par exemple, de proclamer les services que votre Église a rendus à la religion et à la civilisation. Que le catholicisme ramène toutes choses à la règle absolue de sa propre foi, c'est son droit, et, selon moi, c'est sa faiblesse et son malheur; mais que le protestant en agisse de même, qu'il s'imagine posséder la vérité d'une manière exclu-

sive et complète, que l'Église romaine devienne pour lui la personnification de l'erreur et du mal, je ne puis voir là qu'une déplorable inconséquence.

Veuillez donc ne point me ranger parmi ceux qui considèrent le catholicisme comme un produit de l'enfer, Rome comme la prostituée de l'Apocalypse, le pape comme l'homme de péché dont parle saint Paul. Bien loin de là, le catholicisme me semble l'un des phénomènes religieux les plus dignes d'attention. C'est avec un grand intérêt que je contemple l'histoire de sa formation, de ses développements et de ses luttes. Je comprends les séductions qu'il peut exercer sur les imaginations et même sur les intelligences. Je reconnais combien sont profondes les racines par lesquelles il adhère à la conscience des masses. Je crois que beaucoup de ses saints et de ses docteurs, de ses ordres religieux et de ses pontifes ont bien mérité de l'humanité. Je ne puis prendre sur moi de mépriser ou de haïr l'Église de saint Bernard et de saint Louis, de Pascal et de Fénelon. Le dirai-je? Quand je vois des âmes sincères passer de nos rangs dans les vôtres, je ne m'en scandalise ni ne m'en étonne outre mesure. Comment les blâmerais-je de chercher parmi vous le repos et l'appui dont elles ont besoin?

Telles étant mes dispositions, vous ne serez point surpris d'apprendre que j'ai formé le projet d'étudier le catholicisme avec une nouvelle attention. Quand même je n'aurais pas toujours éprouvé du penchant pour cette étude, les préoccupations actuelles de l'Europe auraient suffi pour tourner mes pensées vers les matières de controverse. L'Église romaine a considérablement gagné en puissance depuis la révolution de 1848. Les entraves qui gênaient son action dans plusieurs pays, en France, en Prusse, en Autriche, sont tombées tout d'un coup et lui ont laissé une liberté d'action dont elle a usé avec énergie. A Genève, dans l'antique métropole du calvinisme, le catholicisme a, d'une manière plus remarquable encore, profité des bouleversements politiques. Devenu l'appoint nécessaire des partis, il a acquis une influence décisive, et, s'appuyant sur l'accroissement du chiffre de la population fidèle, il prévoit déjà, à ce que l'on assure, le jour où la messe sera de nouveau chantée sous les voûtes de Saint-Pierre.

En présence de ces faits, l'homme politique est obligé de faire entrer un nouvel élément dans ses calculs et ses combinaisons, l'homme religieux est conduit à examiner plus sérieusement un système qu'il s'était accoutumé peut-être à regarder comme

vieilli et dépassé. La force vitale du catholicisme ne serait-elle pas l'indice certain de sa vérité? Sa puissance ne serait-elle pas celle de Dieu? Cette seconde jeunesse après tant de siècles ne dénoterait-elle pas une origine surnaturelle? Ou bien, au contraire, le catholicisme est-il une des formes inférieures de l'esprit chrétien? Ses prétentions sont-elles condamnées par l'histoire, par la raison, et, qui plus est, par l'Évangile? Ses titres à la foi disparaissent-ils devant l'examen? Les preuves de sa divinité ne peuvent-elles supporter le grand jour de la discussion et l'épreuve de la critique? Bref, ne faut-il pas regarder ses succès actuels comme illusoires, ou tout au moins les attribuer à une cause indépendante de la puissance intrinsèque et éternelle de la vérité religieuse?

Telles sont les questions dont j'ai résolu de chercher la solution avec toute la droiture dont je suis capable, n'apportant à cette recherche aucun parti pris, décidé à suivre jusqu'au bout la conviction à laquelle je serai conduit.

Malheureusement, je dois vous avouer que, à peine avais-je abordé l'étude dont je parle, je me suis vu arrêté tout court par une difficulté inattendue. En vain j'ai lu beaucoup d'auteurs, en vain j'ai consulté quelques amis, je n'ai pas trouvé les

éclaircissements nécessaires. C'est alors, Monsieur, qu'on m'a conseillé de m'adresser à vous. On m'a assuré qu'en qualité de curé de ma paroisse vous ne pouviez me refuser le secours de votre ministère et de vos lumières. Je vais donc à vous comme à mon conseiller naturel en un pareil embarras, et j'ai cette confiance que vous ne voudrez pas tromper l'attente d'un homme qui peut être égaré, mais qui ose se croire sincère.

Désirant procéder aussi régulièrement que possible dans mes recherches, je me suis demandé tout d'abord quelle est l'autorité enseignante dans l'Église romaine. Vous comprendrez facilement pourquoi j'ai commencé par ce point. Avant d'aller plus loin il fallait absolument que je susse où je pourrais trouver une exposition authentique des doctrines du catholicisme. D'ailleurs j'avais toujours entendu parler de l'infaillibilité comme du privilége particulier, comme du caractère essentiel de votre Église, et dès lors il m'importait pardessus tout de découvrir où réside cette vertu surnaturelle. L'infaillibilité une fois établie, toutes les autres questions n'étaient-elles pas tranchées, toutes les difficultés n'étaient-elles pas résolues?

Je vis bientôt que la question n'est pas aussi

simple qu'on pourrait le supposer. A voir avec quelle assurance les catholiques parlent de l'infaillibilité, je m'étais imaginé qu'il suffisait d'interroger le premier venu pour apprendre quel est le dépositaire de cette infaillibilité. Bien loin de là, autant j'ai fait de questions, autant j'ai obtenu de réponses différentes.

L'Église est infaillible. Cela pourrait signifier que tous les fidèles jouissent du privilége de ne pas se tromper en matière de foi. Mais jamais pareille prétention n'a été mise en avant, et d'ailleurs, au sens catholique, l'Église c'est moins les fidèles que le clergé.

Est-ce à dire que l'infaillibilité appartienne au clergé tout entier? On pourrait le croire. En considérant avec quelle plénitude de renoncement le fidèle abdique intellectuellement et moralement entre les mains d'un directeur de conscience, la pensée m'était souvent venue que l'infaillibilité du directeur pouvait seule justifier cette conduite. Car enfin, comment soumettre sans réserve mon esprit aux enseignements du prêtre, ma conduite à ses injonctions, si je ne suis pas assuré que le prêtre représente l'Église comme l'Église elle-même représente Jésus-Christ, si Dieu ne me parle pas par la voix de ce prêtre, en un mot si ce prêtre n'est

pas infaillible? Aussi est-il évident à mes yeux que, dans la pratique dévote, le fidèle regarde son confesseur comme infaillible, et que le catholicisme a commis une inconséquence en ne réclamant pas ce privilége pour le clergé tout entier. Quoi qu'il en soit, il ne l'a pas fait, ce n'est pas à moi à le chicaner là-dessus, et force m'a bien été de tourner mes regards d'un autre côté pour découvrir la source de la certitude.

J'ai pensé à l'évêque du diocèse. Là aussi je voyais l'exercice d'une autorité qui paraît inexplicable ou exorbitante si elle ne repose sur une inspiration divine. Il est vrai que là aussi je trouvais l'absence de toute prétention personnelle à un pareil privilége. Toutefois, l'idée de l'épiscopat m'avait mis sur la trace et je crus enfin tenir l'oracle. Je savais le rôle considérable qu'ont joué dans l'histoire de l'Église de grandes assemblées d'évêques, convoqués de toutes les parties de la chrétienté pour décider des questions de foi ou de discipline. C'est ce qu'on appelle les conciles œcuméniques. Celui de Nicée a fixé la doctrine orthodoxe sur la Trinité, celui de Chalcédoine a établi la manière dont les deux natures sont unies en Christ, celui de Trente a condamné la plupart des hérésies protestantes. J'en tirai cette conclusion que l'Église

catholique est officiellement représentée par ses évêques réunis en concile, que les conciles sont, par conséquent, les dépositaires et les organes de l'infaillibilité, et que, par conséquent aussi, il faut s'adresser aux conciles pour connaître l'enseignement catholique sous sa forme la plus certaine. Hélas! je reconnus bientôt que je m'étais encore une fois trompé.

En effet, j'avais à faire bien des questions auxquelles les conciles n'ont jamais songé à répondre. Il aurait donc fallu convoquer une de ces assemblées tout exprès pour moi, et quel que soit le zèle des évêques du monde catholique pour le salut des âmes, je n'osais me promettre qu'ils voulussent bien se réunir dans le but de m'éclairer. Les conciles peuvent être un tribunal infaillible, mais avouons que ce tribunal n'est pas d'un grand usage pour la chrétienté, puisqu'il ne siége qu'à deux ou trois siècles d'intervalle, et puisque le simple fidèle ne peut lui faire parvenir ses demandes, ne peut lui faire connaître ses incertitudes. Qui ne voit d'ailleurs que les conciles sont désormais un rouage superflu d'une machine qui fonctionne parfaitement sans eux? Rome décrète aujourd'hui des dogmes sans les réunir. L'immaculée conception a tué le synode universel.

Restait le pape. A ce nom, mes espérances déjà plusieurs fois déçues se relevèrent aussitôt. Le pape est si bien devenu, dans la théorie du catholicisme moderne, le synonyme de l'infaillibilité, l'Église catholique est regardée, de nos jours, comme si complétement centralisée dans la personne du souverain pontife, la doctrine qui tend à élever toujours davantage l'autorité du siége de Rome a fait tant de progrès dans les esprits, que tout, pour ainsi dire, m'engageait à chercher dans Pie IX le secours dont j'avais besoin. Je crois même que j'aurais commencé par là si je n'avais reculé devant la perspective d'un voyage à Rome, et devant la perte de temps, les dépenses, les fatigues qu'une semblable entreprise devait entraîner avec soi. Mais quoi! du moment qu'il s'agit d'obtenir une décision infaillible en matière de foi, il ne sied pas de marchander sur les conditions. Posséder la vérité, connaître le chemin du salut, savoir à quoi m'en tenir sur les plus grands intérêts de l'homme..... j'aurais été jusqu'à Pékin pour me rendre maître d'un si précieux trésor.

J'étais sur le point d'arrêter ma place à la diligence, lorsqu'un reste de prudence m'engagea à examiner les choses de plus près. Bien m'en prit, Monsieur, bien m'en prit. Mais je veux vous faire

ingénument part des réflexions qui ébranlèrent ma confiance en Sa Sainteté.

Tout ce que dit et fait un pape n'est pas inspiré sans doute, puisqu'il y a eu parmi les papes, non-seulement des scélérats, mais même des hérétiques. Il faut donc distinguer entre les décisions que prend le pape dans sa capacité individuelle et celles qu'il prend en vertu de son caractère officiel. Or, pour faire cette distinction, il faut savoir où finit le caractère privé et où commence le caractère sacerdotal du souverain pontife, il faut savoir quand le pape peut être considéré comme parlant en qualité de vicaire de Jésus-Christ. Eh bien, voilà précisément ce qui n'a jamais été déterminé.

Reconnaissons-le donc : s'il est difficile de consulter les conciles œcuméniques, il ne l'est pas moins de savoir quand le pape est pape. Mais ce n'est pas tout. Croirait-on que, pour comble de difficulté, les papes et les conciles ont des prétentions rivales à l'infaillibilité, et que le pauvre fidèle est obligé d'ajuster leurs droits respectifs avant de savoir où réside l'autorité catholique. Il n'est pas de point, en effet, sur lequel les docteurs soient plus divisés. Les uns mettent les conciles au-dessus du pape, les autres mettent le pape au-dessus des conciles, d'autres enfin prétendent que l'infaillibilité réside dans les

conciles présidés et approuvés par le pape. Dans l'absence des conciles, la même question se présente au sujet des rapports qui existent entre le saint-père et le collége des cardinaux. Abîme d'incertitude! Et moi qui m'étais bonnement imaginé que l'infaillibilité romaine allait me rendre toutes choses certaines.

Une dernière considération me fit comprendre à quel point je m'étais abusé. Admettons que le siége de l'infaillibilité soit clairement déterminé et universellement reconnu, en serons-nous plus avancés? Nullement. Supposons que tous les catholiques s'accordent à faire résider l'autorité suprême dans le pape, sommes-nous au bout des discussions? Pas le moins du monde. En effet, je ne puis m'empêcher de demander sur quoi repose cette opinion, et, puisqu'il s'agit de l'évêque de Rome, quels titres, quelles preuves ce pontife fait valoir en faveur de ses priviléges surnaturels. A cette question, on me répondra de deux choses l'une : on me dira que l'autorité du souverain pontife repose sur les assertions du souverain pontife lui-même, ou bien qu'elle repose sur quelque autre chose. Mais quoi? Si c'est le pape qui se dit infaillible, nous sommes dans ce qu'on appelle un cercle vicieux, car il faudrait être sûr que le pape est

infaillible pour être sûr qu'il ne se trompe pas en se donnant pour infaillible. Si, au contraire, l'infaillibilité papale repose sur une autre autorité que celle des papes, elle ne repose pas sur une autorité infaillible, puisque c'est dans les papes seuls que réside l'infaillibilité, et nous retombons dans le domaine de l'incertain au moment où nous avions le plus besoin de certitude. En vérité, c'est à en perdre l'esprit.

En voici assez, Monsieur, pour une première lettre. Je ne suis pas au bout des difficultés que l'étude du catholicisme a soulevées dans mon esprit, et je compte recourir de nouveau à vos lumières.

DEUXIÈME LETTRE

Je vous ai raconté, Monsieur le Curé, ce qu'on pourrait appeler mon premier pèlerinage à la recherche de l'autorité infaillible. Mon succès n'avait pas été grand ; cependant je ne me tins pas pour battu. J'avoue que je ne renonçai pas sans peine à cette autorité faite homme, à cet oracle toujours accessible que les catholiques s'imaginent posséder. J'aimais à me représenter le Saint-Esprit comme résidant au sein de la société chrétienne et s'exprimant, chaque fois que cela devient nécessaire, par un organe officiel. J'avais souvent entendu opposer les avantages de cette infail-

libilité présente, parlante et agissante, aux inconvénients d'une lettre morte, telle que la Bible des protestants. Hélas! le plus beau des rêves n'est qu'un rêve. Le mien s'était évanoui. Il fallait chercher si, à défaut d'un vicaire de Jésus-Christ, les catholiques n'auraient pas une autorité écrite. Je me remis courageusement en campagne. Vous allez voir si je fus plus heureux la seconde fois que la première.

Je ne me suis arrêté qu'un instant à l'idée de chercher l'autorité catholique dans les écrits des grands théologiens de l'Église romaine, Bellarmin, Bossuet, Mœhler, Wiseman. Ces théologiens ne sont pas toujours d'accord entre eux, et je ne pouvais entreprendre la tâche de les concilier. D'ailleurs, plus je lisais ces expositions éloquentes et spécieuses, plus je sentais combien il y a loin du catholicisme idéal des docteurs au catholicisme réel, tel qu'il est cru et pratiqué par les masses. Ce n'est pas tout. Les théologiens dont il s'agit sont fort considérés, la lecture de leurs livres est instamment recommandée aux hérétiques; mais ces livres manquent de la sanction nécessaire pour faire autorité. Rien ne nous autorise à regarder les conceptions d'un Bossuet ou d'un Mœhler comme l'expression officielle de la foi catholique. Ce sont

des vues individuelles, qui peuvent être plus ou moins fondées, mais que l'Eglise n'a jamais adoptées. Supposons que, séduit par l'une de ces brillantes peintures, un protestant abandonne Genève pour Rome; il ne tarde pas à trouver que la réalité répond mal à l'image qu'il avait entrevue; il se plaint, il accuse l'évêque de Meaux, il s'emporte contre l'auteur de la *Symbolique*. « Ne vous en prenez qu'à vous-même, pourrait lui répondre son confesseur; les docteurs que vous nommez sont habiles, sans doute, mais vous deviez savoir que leurs ouvrages n'ont jamais été déclarés infaillibles. »

Toutefois la même objection ne pouvait s'appliquer à l'Écriture sainte, puisque, pour les catholiques comme pour les protestants, l'Écriture sainte est la parole de Dieu. On pourrait donc supposer que la Bible est l'autorité commune des deux communions rivales, et que la différence qui les sépare n'est qu'une différence dans l'interprétation du texte sacré. Que de fois, en effet, les catholiques n'en appellent-ils pas aux paroles du Seigneur et des Apôtres. Que de fois ne citent-ils pas comme dernier argument des passages tels que « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. » Cependant je n'eus pas besoin de beaucoup de réflexions pour me convaincre que la Bible ne peut

être l'autorité suprême du catholicisme. Vous seriez le premier, Monsieur, j'en suis certain, si j'annonçais le dessein de chercher la vérité chrétienne dans le volume inspiré, vous seriez le premier à me rappeler que l'Écriture n'est pas au-dessus de l'Église, puisque c'est l'Église qui a rassemblé, sanctionné, conservé le recueil des Livres saints; vous auriez surtout bien soin de m'avertir que l'interprétation de l'Écriture est réglée par l'Église, que le sens consacré par la tradition est le seul sens véritable, et que nul n'a le droit de s'en écarter. Or, évidemment, si la tradition détermine quels sont les Livres saints et de quelle manière il faut entendre ces Livres, la tradition a une autorité supérieure à celle de l'Écriture. Tel fut mon raisonnement, et là-dessus je me mis à examiner si la tradition ne constitue pas cette autorité infaillible et dernière à la recherche de laquelle j'avais déjà consacré tant de temps et de travaux.

La tradition est un enseignement qui, émanant de Jésus-Christ, des Apôtres ou de quelque autre organe du Saint-Esprit, s'est transmis de bouche en bouche à travers les siècles. Ce n'est pas à dire que la tradition n'ait jamais été écrite, mais seulement qu'elle n'a pas été écrite par ceux de la

bouche desquels elle est originairement sortie. Il y a des traditions qui ont été rédigées, il en est d'autres qui ne l'ont jamais été. C'est ici que commença mon embarras.

Pour que la tradition non écrite fasse autorité, il faut qu'on puisse la connaître, et, pour la connaître, il faut pouvoir la distinguer de tout ce qui n'est pas elle. Il est vrai qu'on m'offrit une pierre de touche au moyen de laquelle je devais infailliblement la discerner. « Ce qui a été enseigné en tout lieu, de tout temps et par tous, » voilà, me disait-on, la véritable tradition. Et le moyen de savoir ce qui a été enseigné par tout le monde, en tout temps et en tout lieu? A cette question, point de réponse.

Heureusement, je ne suis pas de ces gens qui jettent le manche après la cognée. La tradition non écrite m'échappait, j'étais résolu à me contenter de celle qui, en différents temps, a été fixée par l'écriture. Dans quels livres la trouve-t-on? demandai-je à un ecclésiastique de ma connaissance. — Vous êtes bien ignorant, me répondit-il; vous n'avez qu'à lire les Pères, les papes et les conciles.

Qu'à cela ne tienne, m'écriai-je, et du même pas je courus chez un bouquiniste pour acheter Pères, bulles et canons. Je déclarai que je voulais les

meilleures éditions et que j'en donnerais le prix. Mon homme ouvrit de grands yeux, fouilla longtemps dans ses magasins et finit par aligner sur trois rangs la plus formidable collection de gros livres que j'eusse jamais vue. — Voici ce que Monsieur demande, me dit-il enfin : la grande bibliothèque des Pères, imprimée à Lyon, en vingt-huit volumes in-folio ; le recueil des bulles papales, édition de Cocquelines, également en vingt-huit volumes in-folio ; enfin, la collection des conciles, édition de Mansi, en trente et un volumes in-folio. — N'est-ce que cela ? répondis-je. Et je sortis sans prononcer un mot de plus, mais non, je vous l'avoue, sans emporter quelque amertume en mon cœur.

Remarquez, en effet, dans quelle situation je me trouvais. J'avais cherché quelle est, dans l'Église romaine, l'autorité suprême et infaillible. Mais l'autorité, c'est l'Église romaine elle-même, puisque dans cette Église tout revient à la question de l'autorité, puisque l'infaillibilité est son privilége, son essence, sa raison d'être. Ajoutez que si l'autorité est l'essence de l'Église, l'Église, dans le système romain, est l'essence du catholicisme. De sorte, Monsieur, qu'en voyant fuir devant moi le siége de l'autorité, je voyais se dissoudre l'Église et le catholicisme lui-même. Je m'étais demandé : où ré-

side l'autorité? Je demandais maintenant : qu'est-ce que l'Église? Qu'est-ce que la religion catholique? Je ne trouvais pas plus de réponse à l'une de ces questions qu'à l'autre, et j'en suis réduit aujourd'hui à vous conjurer de me dire quelle est votre religion.

Quelle est votre religion? Tenez, pardonnez-le moi, Monsieur le Curé, mais il y a des moments où je suis tenté de penser que le catholicisme n'est rien qu'un vaste système d'échappatoires au moyen desquelles on élude toutes les questions. Vous cherchez la vérité, on vous renvoie de l'Écriture aux Pères, des Pères aux conciles, des conciles aux papes, on vous ballotte entre des prétentions rivales et des théories diverses, et vous sortez de là avec la conviction qu'au fond, dans l'Église romaine, il ne s'agit pas de croire, mais de croire que l'on croit et de fermer la bouche.

En vérité les protestants sont bien à plaindre. Les catholiques nous exhortent à nous soumettre, mais sans nous dire à quelle autorité il faut nous soumettre. Les catholiques nous invitent à entrer dans le giron de l'Église, mais sans parvenir à déterminer en quoi consiste cette Église. Les catholiques nous enjoignent de croire, mais sans pouvoir seulement nous indiquer ce qu'il s'agit de croire.

Je termine, Monsieur, par un dernier appel à votre charité et à votre loyauté. J'ai besoin de savoir ce que c'est que le catholicisme. Une réponse, de grâce une réponse.

TROISIÈME LETTRE

Monsieur le Curé,

Je vous ai exposé avec franchise quel a été le résultat de mes premières recherches sur le catholicisme. Je m'étais dit : le catholicisme c'est l'Église, et l'Église c'est l'autorité, et je m'étais mis à examiner où réside cette autorité infaillible qui est l'essence du catholicisme. Je ne l'avais pu découvrir. C'est alors que je me demandai involontairement si Tradition, Église, Autorité, tous ces grands mots dont on fait tant de bruit, ne seraient pas de simples mots, des abstractions vides, ou tout au

moins un idéal auquel rien ne correspond dans la réalité. Cependant, j'ai dû réprimer un doute dont la conséquence aurait été de rendre superflue toute autre recherche. Je me suis adressé à vous, je vous ai fait part de mes difficultés, et, en attendant votre réponse, j'ai poursuivi mes études comme si de rien n'était.

Qu'est-ce que le catholicisme? Telle est la question que je m'étais d'abord posée. Quelles sont les preuves du catholicisme, quels sont les signes de sa vérité, quels sont les titres qu'il fait valoir pour établir ses droits? Telle fut la seconde question que je m'adressai à moi-même. Avouez, Monsieur, qu'on ne peut procéder d'une manière plus méthodique.

Cependant, la nouvelle question qu'il s'agissait de résoudre s'annonçait tout d'abord comme plus difficile encore que la précédente. Celle-ci, je veux dire le problème relatif au siége de l'autorité, avait été posée par les prétentions rivales des papes, des patriarches et des conciles, et n'avait pu manquer, sinon d'être résolue, au moins d'être nettement formulée. Mais je ne trouvais rien de semblable pour ce qui concerne les preuves de la doctrine catholique. Il fallait écouter les prédicateurs, consulter les théologiens, parcourir mille ouvrages de controverse, il fallait laisser de côté les argu-

ments secondaires, classer ceux qui paraissaient plus solides, mettre en regard ceux qui semblaient contradictoires. La tâche n'était pas légère. Je ne l'en ai pas moins entreprise avec ardeur, — hélas! avec plus d'ardeur que de fruit.

Entre vous et moi, Monsieur le Curé, il ne doit y avoir aucune dissimulation. Je sais bien que je ne puis vous raconter mes déconvenues successives, sans risquer de blesser vos sentiments de bon catholique. Est-ce une raison pour me taire? Renoncez-vous à siéger au confessionnal, parce que bien des aveux risquent d'y souiller la pureté de votre belle âme? Évidemment non. Je vous dirai donc d'emblée et sans ménagement que les preuves généralement alléguées en faveur du catholicisme m'ont paru illusoires. Je vous énumérerai ces preuves telles que je les ai recueillies çà et là, et je vous exposerai en quoi elles ne m'ont pas satisfait. C'est à vous, Monsieur, de m'avertir si j'ai omis quelque considération essentielle, si je n'ai pas bien compris les autres, enfin, si j'ai été injuste ou inexact dans l'appréciation que j'en ai faite.

Je m'apprêtais à commencer l'enquête solennelle dont j'ai parlé, quand une question préjudicielle

me traversa subitement l'esprit. Je vais demander au catholicisme de faire ses preuves, me dis-je à moi-même, mais le catholicisme a-t-il réellement besoin de preuves? ne peut-il pas invoquer l'évidence, et l'évidence ne tient-elle pas lieu de toutes les démonstrations?

J'ignore si les défenseurs de l'Eglise romaine ont jamais explicitement affirmé que les prétentions de cette Église portent le caractère de l'évidence, mais je suis certain que toute la théorie du catholicisme implique cette assertion. Le catholicisme aux yeux du catholique, n'est pas seulement la vérité absolue, il est aussi la certitude absolue. Il participe de la nature des premiers principes. Il tient de l'axiome. Il n'a pas besoin de discuter, mais seulement de s'affirmer. Il se légitime à l'esprit comme la lumière à l'œil, en y pénétrant. La prévention ou la mauvaise foi peuvent seuls en méconnaître la divinité. Le catholicisme est certain, que dis-je? il est la source même de la certitude, et tout ce qui paraît le plus sûr au monde, toute vérité, tout principe, toute croyance, tout droit, tout devoir n'ont d'autre fondement et d'autre garantie que l'enseignement de l'Église infaillible.

Voilà, Monsieur, les conséquences auxquelles

arrivent nécessairement ces nombreux théologiens qui, de nos jours, sapent à l'envi l'ordre naturel tout entier pour ne laisser debout que l'Église, et qui entreprennent de faire du doute universel le fondement de l'autorité infaillible.

D'ailleurs, comment expliquer ou justifier l'intolérance de l'Église romaine, si ce n'est par l'évidence des droits de celle-ci? La tolérance repose sur le principe de l'inévidence des croyances religieuses; mais du moment qu'un dogme est certain pour tous, il peut, et, par conséquent aussi il doit être reçu de tous; l'incrédulité devient le plus coupable des entêtements, et les châtiments se présentent comme un moyen aussi légitime qu'efficace pour ouvrir les yeux de l'hérétique.

Et cependant, Monsieur, quel paradoxe que l'évidence du catholicisme! Le catholicisme évident! Qu'y a-t-il donc en lui, je vous prie, qui porte ce caractère? L'infaillibilité de l'Église, sans doute, puisque l'infaillibilité est l'expression suprême du catholicisme. Quoi! l'infaillibilité d'un homme ou de plusieurs hommes qui me ressemblent en tout le reste, et qui ne sont toujours, il s'en faut, ni des sages ni des saints! Voilà ce qu'il faut recevoir comme un axiome. Je suis tenu d'admettre comme un principe premier et évident par

lui-même que ces individus peuvent se tromper comme hommes et en leur particulier, mais qu'ils deviennent la bouche même de Dieu lorsqu'ils sont réunis en un certain nombre et lorsqu'ils parlent avec de certaines formes. Il serait plus vrai de dire qu'il en est de l'infaillibilité comme de la transsubstantiation. Je vois un morceau de pain qui a l'apparence du pain, la substance du pain, la saveur du pain, mais que, malgré mes sens et malgré les apparences, je dois tenir pour de la chair et du sang. De même je vois un personnage d'un esprit médiocre, d'un caractère méprisable, auquel j'entends dire des sottises, que je vois commettre des infamies, et cependant je dois admettre que le Saint-Esprit l'a choisi pour organe. Le propre des autres miracles est de se montrer, mais celui-ci se cache; on dirait en vérité que, pour mieux se dissimuler, l'infaillibilité se plaît à prendre les apparences de l'erreur et du mensonge. Et voilà le dogme dont on voudrait faire le fondement de toute certitude humaine. Dites plutôt que c'est le renversement du principe même de la certitude. Reconnaissez qu'au lieu de croire à l'évidence, il s'agit de croire contre l'évidence. Avouez enfin, avouez que nous sommes en droit d'exiger de vous les preuves les plus concluantes avant de renoncer à

la certitude ordinaire pour votre certitude catholique.

Ce sont ces preuves concluantes que je voulais rassembler. Toutefois, avant de le faire, je voulus encore examiner si, à défaut de l'évidence, on ne pourrait pas en appeler à une illumination surnaturelle comme raison suffisante de la foi catholique. Je fus d'abord séduit par la simplicité de ce moyen apologétique. J'y entrevoyais une fin de non-recevoir admirable pour repousser toutes les objections. Et cependant, j'ose croire, Monsieur le Curé, que vous m'approuverez d'avoir fini par écarter cet argument-là. Qui ne sait, en effet, que toutes les religions prétendent ou peuvent prétendre à une démonstration de ce genre; de sorte que, s'il n'y avait d'autre manière d'arriver à la conviction en matière de foi, il faudrait renoncer à comparer les droits respectifs du catholicisme, du protestantisme, du mahométisme, du boudhisme, etc. En d'autres termes, il n'y aurait plus qu'à s'asseoir et à attendre patiemment et passivement le rayon d'en haut. Ce n'est pas que je révoque en doute la nécessité de la grâce pour déterminer l'adhésion du cœur aux convictions de l'intelligence; Dieu

seul peut faire naître en nous les saintes affections sans lesquelles on n'est jamais véritablement gagné à l'Évangile ; mais il est certain aussi que l'on ne devient pas chrétien sans savoir à quoi l'on doit croire et sans avoir quelque raison d'y croire. Il en est de l'illumination comme de la Providence ; celui qui ne verrait partout que l'action directe de Dieu tomberait dans le fatalisme ; celui qui s'en rapporterait uniquement à la grâce intérieure, tomberait dans l'illuminisme.

J'ajoute que l'Église catholique ne risque pas de tomber dans une pareille erreur. Elle sait que l'illuminisme justifie les croyances les plus diverses, puisque chacun peut se dire ou se croire illuminé ; elle sait que, s'en rapporter à la grâce surnaturelle, c'est, au fond, mettre l'individu à la place de l'Église, c'est rompre l'unité catholique, c'est établir une espèce de protestantisme. Il y a plus. Cette prétendue méthode aboutit tout droit à la prédestination absolue ; si c'est Dieu qui éclaire, s'il faut être éclairé pour croire, et s'il faut croire pour être sauvé, il est évident que Dieu est la cause de l'incrédulité et de la perdition de tous ceux qui ne croient pas. Or, l'Église catholique repousse énergiquement la doctrine qui fait de Dieu la cause du mal. Mais à quoi bon chercher à prouver que

l'illuminisme n'a point de place dans la tradition catholique. Votre Église a-t-elle jamais renoncé à la discussion avec les incrédules? Vos docteurs n'ont-ils pas écrit d'innombrables volumes pour convaincre juifs et musulmans, athées et protestants, incrédules et hérétiques? Vos conciles n'ont-ils pas raisonné à perte de vue? Vos prédicateurs de l'Avent et du Carême font-ils autre chose qu'entasser des syllogismes? Les conférences des Frayssinous, des Lacordaire, des Ravignan, des Combalot, ne sont-elles pas remplies d'arguments de tous les genres et pour tous les goûts? Tant de paroles ne constitueraient-elles pas une grossière inconséquence, si la conviction dépendait uniquement de la grâce? Non, assurément, et si l'Église romaine se défie de la raison, ce n'est pas elle qui tentera d'y substituer les méthodes du mysticisme.

Une fois que je fus bien sûr de ce point, je n'hésitai plus à aborder les démonstrations rationnelles, et je ne tardai pas à en trouver une qui me parut tout à fait spécieuse. « Dieu, disent les théologiens dont je veux parler, Dieu a établi dans le monde un signe infaillible pour le discernement de la vérité; il a ouvert une source assurée de la cer-

titude; c'est le consentement universel. La raison générale du genre humain est évidemment supérieure à la raison de l'individu; en effet, elle renferme tout ce qu'il y a de commun dans les raisons particulières, et, par conséquent, elle est la faculté de connaître élevée à sa plus haute puissance, elle est la véritable raison humaine. Le catholicisme est donc vrai parce qu'il est catholique, c'est-à-dire parce qu'il est universel. » Au fond, vous le voyez, Monsieur, la règle du consentement n'est pas autre chose que la célèbre maxime de Vincent de Lerins : la doctrine orthodoxe est celle qui a été professée dans tous les lieux, dans tous les temps et par tous les hommes.

A la rigueur, j'aurais pu me dispenser d'examiner la valeur d'un argument que l'abbé de Lamennais a entaché d'un renom d'hétérodoxie. Toutefois, je ne crus pas devoir m'arrêter à cette circonstance. Je considérai que, si M. de Lamennais est suspect, Vincent de Lerins est encore en honneur. Puis il me semblait que la doctrine de l'illustre abbé a des racines réelles et profondes dans le terrain du catholicisme, et que la déférence au consentement du grand nombre est bien la voie par laquelle on devient généralement catholique. Il est tant d'esprits qui ne marchent avec

sécurité que lorsqu'ils se sentent appuyés à droite et à gauche par la foule.

Mais si le pape a condamné en M. de Lamennais une tradition catholique passablement authentique, je n'ai pas tardé à me convaincre qu'au fond il a condamné une doctrine très-peu solide. Il est de fait que la raison individuelle donne quelquefois une certitude inébranlable, et il est faux que le consentement universel donne toujours cette certitude. N'y a-t-il pas eu des erreurs universelles, telles que l'astrologie et la sorcellerie? Toutes les vérités n'ont-elles pas commencé par être méconnues et outragées? Dira-t-on que l'obligation de croire au christianisme était moindre lorsqu'il n'était représenté que par une poignée de confesseurs et de martyrs? Accorderez-vous que la certitude du catholicisme a diminué depuis que la Réformation lui a enlevé la moitié de ses adhérents? Pour moi, je vous l'avoue, j'ai les instincts si peu catholiques sur ce point, que je suis porté à me défier d'une opinion dès qu'elle est adoptée par le grand nombre; l'empressement du vulgaire pour une idée me paraît un mauvais signe, et j'ai peine à croire que la justice avec la force d'âme qu'elle suppose, et la vérité avec ses nuances infinies et ses tempéraments délicats, soient le privilége de ce qu'on appelle les masses.

Jusqu'ici je n'avais guère rencontré que des faux-fuyants. De tous les arguments que j'avais examinés, pas un n'avait offert une véritable prise à la discussion. Je n'en eus que plus de joie lorsque j'arrivai enfin sur le terrain de l'histoire. Ma joie, il est vrai, n'était pas sans mélange. Je sentais bien qu'il s'agissait d'une dernière tentative, et que si les preuves historiques m'échappaient, je devais, pour le coup, renoncer à trouver les preuves du catholicisme.

Permettez-moi, Monsieur le Curé, de vous faire assister à mes réflexions ; je veux que vous soyez vous-même juge des conclusions auxquelles j'ai été conduit.

Le catholicisme prétend reposer sur une institution positive de Jésus-Christ. Cette institution est un fait qu'il s'agit de constater comme tout autre fait, c'est-à-dire par le moyen du témoignage historique. Mais ce témoignage, cela va sans dire, doit être apprécié d'après les règles de la critique. Nous chercherons donc dans quels écrits se trouvent consignées les paroles du Seigneur relatives à la fondation de l'Église. Nous établirons quelle est la date de ces écrits. Nous examinerons s'ils

ont été véritablement rédigés par les auteurs dont ils portent les noms. Nous nous demanderons si ces auteurs ont été bien informés, s'ils ont recueilli eux-mêmes les paroles dont il s'agit ou s'ils les ont reçues de la tradition, et, dans ce dernier cas, si ces paroles n'ont pas subi d'altération. Cela fait, nous aborderons l'étude des passages dont nous aurons ainsi essayé de constater l'authenticité. Je n'ai pas besoin d'ajouter que nous les étudierons dans la langue originale, en nous entourant de tous les secours que peuvent nous fournir les grammaires et les dictionnaires. Mais ce n'est pas tout. Le sens des passages dont je parle a été obscurci par de nombreuses discussions, et il sera prudent de comparer les diverses interprétations qui en ont été données depuis les Pères jusqu'à nos jours.

Quelle besogne ! Et ce ne serait rien encore si nous pouvions nous y livrer avec le sang-froid qu'exigent des études si ardues. Mais non. Je m'assieds à mon bureau, j'ouvre mes livres, je feuillette mes dictionnaires, je vais commencer, quand tout à coup, ô terreur ! j'aperçois l'épée de Damoclès suspendue sur ma tête. Que dis-je? Le courtisan de Denys s'inquiétait d'un glaive attaché à un fil, tandis que moi je tremble sous un arrêt de condamnation éternelle, attaché au fil bien autrement dé-

licat des recherches qui m'occupent. Ai-je le malheur d'oublier un témoignage, — je suis perdu! M'arrive-t-il de broncher sur la valeur d'un mot, — ma place est parmi les damnés! Mon esprit, borné ou troublé, laisse-t-il échapper le vrai sens d'un passage, — on me relègue dans les ténèbres du dehors en qualité d'hérétique ou de schismatique!

Peut-être essaierez-vous d'abréger et de faciliter la tâche en me renvoyant, pour la certitude des textes, à l'inspiration de la Bible, et pour l'interprétation des mêmes textes à la tradition catholique. Mais, Monsieur, la logique la plus élémentaire vous fera bientôt reconnaître que vous n'en avez pas le droit. A vos yeux, c'est l'autorité de l'Église qui établit l'inspiration de l'Écriture, et, par conséquent, si l'Écriture doit vous servir à prouver l'autorité de l'Église, ce ne peut être comme livre inspiré, mais uniquement comme témoignage historique. Il en est de même de la tradition. A votre point de vue, elle ne peut avoir de valeur, ou tout au moins d'autorité, que lorsque nous aurons démontré l'autorité de cette Église, qui enseigne l'infaillibilité de la tradition.

Reconnaissons-le, M. le Curé, le catholicisme n'a rien à attendre des preuves tirées de l'histoire.

Il est impossible qu'il consente jamais à livrer la question de ses droits et la cause de son autorité aux hasards de recherches érudites, difficiles, et au bout desquelles se rencontre souvent le doute, et rarement cette pleine certitude dont l'Église romaine ne saurait se passer.

Que ferons-nous d'ailleurs des simples, des ignorants, des artisans, des laboureurs que nous ne voulons pas sans doute abandonner à l'incrédulité et dont nous ne pouvons exiger des études historiques? Cette objection me paraît décisive. Son Éminence le cardinal Wiseman, qui est lui-même un savant homme, a fort bien compris la chose. Aussi la foi catholique, selon lui, est-elle une grâce que Dieu accorde aux enfants dans le baptême. A la bonne heure. Voilà un argument qui ne peut être renversé. Il est vrai qu'il ne peut pas non plus être prouvé, et que nous sommes obligés de recevoir l'assertion sur la parole du prélat.

En résumé, Monsieur, les théologiens de votre Église ont sans doute beaucoup de preuves à m'offrir, mais des preuves qui n'en sont pas, ou des preuves qui sont inaccessibles à la plupart des mortels. Aussi mon embarras n'a-t-il fait que croître

depuis ma dernière lettre. L'autre jour je ne savais que croire, aujourd'hui je ne sais pourquoi il faut croire. Mais il est impossible que Rome n'ait pas prévu une pareille difficulté, qu'elle n'ait pas quelque bonne réponse en réserve, et je n'ai pas besoin d'ajouter que je compte sur vous, Monsieur le Curé, pour me transmettre cette réponse.

Permettez-moi de vous dire que tout le secours de votre science ne sera pas ici de trop. Vous le sentiriez vous-même, si vous saviez quels discours j'entends sans cesse autour de moi et combien j'ai parfois de peine à les réfuter. Voici ce qui m'est arrivé pas plus tard que ce matin. J'étais dans mon cabinet, occupé aux recherches dont cette lettre vous donne une espèce de résumé, lorsque je vis entrer l'un de mes amis. C'est l'un des hommes dont le jugement m'inspire le plus de confiance, parce que c'est l'un de ceux dont l'intelligence me paraît montrer le plus d'élévation et d'impartialité. Je l'avais souvent entendu, non sans quelque surprise, tantôt défendre le catholicisme contre d'étroits préjugés protestants, tantôt, il faut le dire, s'emporter contre l'Église romaine, ses intrigues politiques, ses superstitions obstinées, l'ignorance de ses prêtres et le ton de ses journalistes. J'en avais conclu, bien naïvement peut-être, que c'était

un homme sans prévention. Quoi qu'il en soit, il entre, il s'approche, et me demande quel est l'objet de mes études. Je le lui fais connaître, avec un secret espoir qu'il m'aidera à trouver mon chemin. Mais lui : « Vous perdez votre temps, me dit-il. Le travail auquel vous vous livrez montre assez que vous n'avez pas encore compris la nature du sujet qui vous occupe. La puissance du catholicisme est uniquement une puissance de fait. L'Église romaine est en possession et, au fond, elle n'a pas besoin d'autres titres. On discute ses droits, elle les exerce. A qui demande des raisons elle répond par son existence. Ses prétentions vous paraissent excessives, mais ces prétentions sont justement le secret de sa force. Un individu qui a le verbe haut et qui se pose carrément, peut exciter le dédain des gens bien élevés, mais il n'en fait pas moins son chemin dans le monde ; il impose et il en impose. Le catholicisme a bâti sur le plus solide des fondements, je veux dire sur l'imbécillité des masses. Il y a sur la terre infiniment peu d'hommes qui réfléchissent ; troupeau de moutons, la plupart d'entre eux paissent là où ils se trouvent parqués. Une religion, pour de pareilles intelligences, n'a pas besoin de preuves. Des preuves ! l'Église romaine n'en a point, elle ne peut en avoir, elle ne saurait qu'en

faire. Qu'est-ce qu'une preuve en matière de foi, si ce n'est quelque chose de moral qui va à la conscience, qui l'éveille, qui l'éclaire et qui la lie? qu'est-ce si ce n'est le trait vainqueur qui pénètre dans les profondeurs de l'âme, l'onction souveraine qui apaise les agitations et qui guérit les plaies du cœur? qu'est-ce, en un mot, si ce n'est une manifestation de la puissance spirituelle de la vérité? Et comment voulez-vous que le catholicisme qui, en définitive, n'est qu'une société ecclésiastique, une organisation hiérarchique, soit susceptible de pareilles preuves? Mais je vais plus loin. Je prétends que demander des preuves au catholicisme c'est lui demander une inconséquence et, pour tout dire, un suicide. Fournir des preuves, c'est prendre l'esprit humain pour arbitre; or, le dogme fondamental de Rome est précisément l'incompétence de l'esprit humain. C'est ce qui fait que chacun de vos pas pour vous rapprocher de l'Église romaine est un pas qui vous en éloigne. En contrôlant ses assertions vous pratiquez le libre examen, et par conséquent vous vous mettez en dehors des conditions de la foi à laquelle vous voulez parvenir. On entend quelquefois parler, il est vrai, d'un usage de la raison qui doit aboutir à l'abdication de la raison, d'un libre examen qui conduit jusqu'au seuil

du temple et qui se retire alors pour faire place à la soumission. Illusion, mon cher, illusion! On ne devient pas catholique par la méthode protestante. Quand on a appris une fois à examiner, on risque fort de continuer toute sa vie à le faire, et je ne crois pas beaucoup à ce renoncement de l'intelligence qui, après avoir établi les questions de principe, se récuse sur les questions de détail. Soyez donc conséquent. Vous voulez entrer dans l'Église romaine? Laissez là vos livres et vos recherches. Défaites-vous du besoin de tout examiner et de tout discuter. Hâtez-vous d'imposer silence à votre raison. Consentez à croire sans voir et sans savoir. Dégagez-vous de vous-même par un vigoureux acte de volonté. Jetez-vous les yeux fermés dans le giron maternel qui s'ouvre à vous. Courez de ce pas chez un directeur de conscience, abandonnez entre ses mains votre intelligence, votre conscience, votre personnalité tout entière. Prenez de l'eau bénite. Plongez-vous dans les pratiques. Pascal n'a pu trouver d'autre remède aux doutes que le catholicisme soulevait dans son esprit; soyez sûr que vous n'échapperez pas autrement aux difficultés que l'examen a accumulées devant vous. »

Telles furent, Monsieur le Curé, les paroles de mon ami. Je ne vous cacherai pas qu'elles ont fait

quelque impression sur mon esprit. Toutefois, je ne doute pas que vous ne parveniez à en dissiper l'effet en me montrant que l'abêtissement n'est pas la route royale du christianisme, et c'est pourquoi je me suis empressé de prendre la plume et de vous conter mes nouvelles angoisses.

QUATRIÈME LETTRE

Monsieur le Curé,

Si vous ne pouvez goûter tous mes raisonnements, au moins, j'en suis sûr, rendrez-vous justice à ma persévérance. En attendant votre réponse aux lettres que j'ai pris la liberté de vous adresser, je continue mes recherches, j'aborde successivement toutes les questions, je prends le catholicisme par tous les bouts. Avouez que ce sera jouer de malheur si, avec tant de zèle, je n'arrive pas à un résultat satisfaisant.

Je vous ai exposé, dans ma dernière lettre, les

objections que me paraissent soulever les divers arguments allégués en preuve du catholicisme, mais je n'ai pas cru que ces considérations générales me dispensassent d'entrer dans le détail de ces preuves. C'est ainsi que, sans m'arrêter à l'impossibilité manifeste où sont la plupart des fidèles de peser des témoignages historiques, j'ai voulu cependant passer en revue les arguments que l'Église romaine emprunte à l'histoire.

Les témoignages dont je parle consistent surtout dans des passages du Nouveau Testament. Au premier rang de ces passages se trouvent quelques paroles de Jésus-Christ dans lesquelles le catholicisme croit trouver sa charte fondamentale, et parmi ces paroles il en est deux auxquelles vos théologiens attribuent une importance toute particulière. La première se rapporte à l'établissement de l'Église infaillible, la seconde à la suprématie du pape. Voyons si tel est, en effet, le sens des textes dont il s'agit.

D'après les derniers versets de l'Évangile selon saint Matthieu, le Seigneur, sur le point de se séparer des apôtres, leur adresse ces paroles : « Toute puissance m'est donnée dans le ciel et sur la terre. Allez et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Es-

prit, et leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. » (Matth. XXVIII, 18-20.)

Voici maintenant par quel commentaire l'interprétation catholique fait sortir de ce passage l'Église romaine tout entière, tout armée, avec son infaillibilité et son clergé.

« Allez et enseignez toutes les nations. » Par ces mots, le Seigneur institue une classe d'hommes qu'il constitue les dépositaires exclusifs de son Évangile, et auxquels il confère l'autorité d'enseigner et de gouverner en tous lieux. Nous avons donc ici l'établissement de la prêtrise, et plus spécialement de l'épiscopat.

« Je suis avec vous jusqu'à la fin du monde. » Ces mots, continue l'exégèse catholique, promettent aux apôtres et à leurs successeurs une grâce toute spéciale, sans laquelle ils ne pourraient s'acquitter de la charge dont il vient d'être question. Or, par cette grâce, il faut nécessairement entendre le privilége de ne jamais se tromper. Nous avons donc ici l'établissement de l'infaillibilité.

N'allez pas, Monsieur le Curé, vous écrier que je m'amuse à faire une caricature. C'est à dessein que j'évite de remplir ces feuilles de renvois et de

citations. mais je n'en suis pas moins prêt à vous nommer mes auteurs pour peu que vous le désiriez. Je vous assure, en outre, que je me suis adressé aux plus respectables et aux plus accrédités. Mais passons au second texte.

Nous lisons dans l'Évangile selon saint Matthieu, que Pierre ayant déclaré qu'il croyait à Jésus-Christ comme au Messie et au Fils de Dieu, le Seigneur s'adressa à l'apôtre en ces termes : « Je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle, et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. » (Matth. XVI, 18 et 19.)

Cette fois le commentaire traditionnel prend la forme d'un syllogisme : le Seigneur fait de Pierre le fondement de son Église ; or, Pierre devint plus tard évêque de Rome; donc les papes sont les chefs de l'Église catholique. Quoi de plus évident!

Avant d'aller plus loin, permettez-moi, Monsieur, de vous faire toucher au doigt la vérité de ce que je disais dans ma dernière lettre sur la nature des preuves historiques. Le raisonnement par lequel les papes sont mis en lieu et place de saint

Pierre, repose tout entier sur la supposition que saint Pierre a été évêque de Rome. Arrive un protestant qui secoue la tête et qui dit: « Il n'est pas absolument certain que Pierre ait jamais été à Rome, et il est hors de doute qu'il n'y a jamais été évêque. Aucun des anciens écrivains de l'Église n'a connaissance de cet épiscopat. Les premiers qui en parlent sont Optat de Milève et saint Jérôme, et ceux-ci vivaient dans la seconde moitié du quatrième siècle. C'est dire que pendant trois cents ans il n'a pas seulement été question de cette dignité du prince des apôtres. D'ailleurs, il est facile de prouver par le Nouveau Testament que l'épiscopat, dans le sens catholique et consacré du mot, est totalement étranger aux idées apostoliques. » Comment répondrez-vous à cela, Monsieur le Curé? Par des arguments? Mais ces arguments seront-ils assez forts pour exclure tous les doutes? Par l'anathème? Eh quoi! un point d'archéologie et d'histoire deviendra-t-il un article de foi?

Mais laissons là les discussions critiques. Vous ne vous y sentez peut-être pas à votre aise, ni moi non plus, je vous l'avoue. Les convictions ne se forment ni ne se détruisent guère par des procédés de ce genre. D'ailleurs, les plus graves objections

que soulève dans mon esprit l'interprétation catholique des passages dont nous nous occupons, sont des objections d'un caractère tout à fait général.

Voici la première. Le Seigneur dit : « Allez et enseignez toutes les nations. » Vous voyez là l'institution d'un sacerdoce. Le Seigneur dit : « Je suis avec vous. » Vous voyez là une promesse d'infaillibilité. » Le Seigneur dit : « Je bâtirai mon Eglise. » Aussitôt s'élève devant vos yeux l'image d'une grande association religieuse, avec une organisation régulière, avec prêtres, évêques et pape, avec puissance sacramentelle et puissance de juridiction, en un mot, l'Église catholique romaine telle que vous la connaissez. C'est-à-dire que, pour interpréter chacun de ces passages, vous commencez par mettre dans les textes ce que vous voulez ensuite en faire sortir. Quant à moi, il me semble qu'un homme sans préventions et qui ne connaîtrait pas encore le catholicisme, puiserait difficilement la notion de ce système religieux dans les passages que j'ai cités; il penserait plutôt et tout naturellement à une Église fondée sur une libre profession de la vérité chrétienne ; à une sainte obligation pour tous de répandre l'Évangile selon leur position ; enfin, à

ce secours divin qui, promis à chacun, purifie l'âme de l'erreur en la purifiant du péché.

Ceci me conduit à une autre objection. A vos yeux, le christianisme ne repose pas seulement sur l'Église, mais l'Église est par excellence l'objet de la révélation chrétienne; et Jésus-Christ est venu avant tout sur la terre pour établir cette Église dépositaire de la vérité, canal des grâces, seul moyen du salut. En dehors de l'Église romaine vous n'admettez pas la possibilité de la foi, vous ne concevez pas l'Évangile. C'est dire de quelle importance est la notion de l'Église dans le système catholique. Tout en sort et tout y revient. D'après cela, on doit s'attendre à voir l'Église occuper dans les discours du Seigneur et dans les écrits des apôtres une place proportionnée au rang qu'elle occupe, selon vous, dans l'économie chrétienne. Si Jésus-Christ a voulu l'Église catholique, s'il l'a instituée, il a sans doute exprimé cette intention à diverses reprises, ou tout au moins dans des termes précis; il a montré qu'il s'agissait, comme dit Bellarmin, d'une société aussi visible et aussi palpable que le royaume de France ou la république de Venise; il a distingué les laïques du clergé; il a indiqué que les apôtres devaient avoir des successeurs et que ces successeurs devaient

être des évêques ; il a défini la vertu mystérieuse de l'ordination; il a désigné les degrés de la hiérarchie; il a pourvu à l'unité; il a proclamé quel est le siége de l'infaillibilité. Vous savez, Monsieur, avec quel soin et quels détails la loi de Moïse s'occupait du sacerdoce israélite, de ses fonctions, de ses droits. Rien de plus minutieux que ces ordonnances. Il en est qui règlent jusqu'aux vêtements sacrés. A combien plus forte raison le Nouveau Testament n'aura-t-il pas été explicite sur l'institution du nouveau sacerdoce? Comme il sera, à la fois, abondant et exact, lorsqu'il s'agira d'établir le lien qui rattache le prêtre chrétien au prêtre juif. Comme il va nettement déterminer les attributions respectives du pape, de l'épiscopat et des conciles. Comme il va insister sur le devoir du fidèle de s'attacher à son évêque. Comme il va nous faire admirer l'unité et l'universalité de l'organisation ecclésiastique. Il s'agit des conditions d'existence du christianisme dans le monde, des conditions du salut pour l'individu sur la terre, — nécessairement tout sera clair, catégorique, évident.

Encore une fois, Monsieur, ce n'est pas une satire que j'écris, et ce n'est pas ma faute si j'en ai l'air. Suis-je donc trop difficile? En présence

d'une Église qui proclame la divinité de son institution, l'infaillibilité de ses décrets, et la perte éternelle de tous ceux qui ne lui appartiennent point, n'ai-je pas le droit, disons mieux: n'ai-je pas le devoir de demander sur quoi reposent des prétentions dont on peut dire qu'elles sont monstrueuses si elles ne sont fondées? Il me semble que le Nouveau Testament devrait être rempli de l'Église romaine ; je suis trop exigeant, me dit-on. Eh bien, soit! Je me contenterai d'un passage, d'un demi-passage, pourvu qu'il soit positif. Au lieu de cela, que m'offre-t-on? Trois ou quatre versets dans lesquels on ne trouve le système romain qu'à force de subtilités ou de violences. A en croire vos théologiens, Jésus-Christ se serait appliqué à parler en énigmes. Au lieu de manifester sa volonté sur un sujet d'une importance aussi extrême, il aurait employé tous ses efforts à cacher cette volonté. Il se serait étudié à parler de manière à ne pas être compris. Car, encore une fois, Monsieur, qui prétendra que le sens prêté par votre Église aux passages dont il s'agit soit un sens évident? Et que penseriez-vous d'un législateur humain qui aurait rédigé ses lois de cette manière? d'une constitution politique qui s'appuierait sur une charte aussi équivoque?

Le catholicisme manque donc de fondement biblique, et il devrait renoncer à chercher dans le Nouveau Testament des titres qui deviennent illusoires à force d'être insuffisants. Mais ce n'est pas tout, Monsieur, et je vous prie de me prêter ici une nouvelle attention.

Les protestants rejettent un grand nombre de doctrines et de rites par la seule raison que ces rites ne sont pas commandés, que ces doctrines ne sont pas enseignées dans l'Écriture. — « Vous n'avez pas le droit d'en agir ainsi, répondent les catholiques. Vous partez du principe que l'Écriture est la seule règle en matière de religion, tandis que c'est précisément là ce qui est en question. » J'ai toujours reconnu une certaine justesse dans ce raisonnement. Mais si, en thèse générale, le silence de la Bible n'est pas une raison suffisante pour rejeter un enseignement, si le caractère exclusif de l'autorité de la Bible doit au moins être préalablement établi, vous m'accorderez cependant, Monsieur, que les enseignements de l'Église catholique ne doivent pas être opposés à l'Écriture, c'est-à-dire à la doctrine du Seigneur et des apôtres. Eh bien, c'est ici que je vous arrête. Le

catholicisme tout entier, dans sa lettre et dans son esprit, me paraît en contradiction avec le Nouveau Testament. Vous cherchez péniblement des textes pour justifier tel article, pour appuyer tel autre, pour colorer ce troisième. Laissons ces misères, je vous prie. Tâchons de nous placer ensemble à un point de vue plus élevé. Considérons la dispensation évangélique dans son caractère général, dans son esprit incontestable, dans ses tendances manifestes.

Que voyons-nous? Jésus-Christ est venu accomplir la loi, c'est-à-dire en dégager l'essence éternelle. Laissant tomber tout ce qui était rituel et temporaire, il a fondé un royaume de Dieu, où chacun entre sans autre condition que l'humilité, la repentance, les saints désirs, la charité. L'apôtre saint Paul, dans un admirable accord avec la pensée et la parole du Maître, a condamné la légalité, la lettre, les rites; il a montré dans toutes ces choses l'ombre des biens dont l'Évangile est la réalité; il a réprimandé ceux qui abandonnaient l'esprit pour revenir à des observances qu'il appelait la chair; il a prêché une religion dans laquelle il n'y a plus de place pour un sacerdoce; il a passé sa vie à combattre le judaïsme. Or, le catholicisme n'est autre chose qu'une restauration du judaïsme,

qu'un judaïsme christianisé. C'est le régime de la loi substitué à celui de la grâce; c'est la règle extérieure remise à la place de la liberté spirituelle. Le catholicisme a son importance. Comme le judaïsme, il est une préparation à l'Évangile, j'entends au véritable et pur Évangile; mais, comme le judaïsme aussi, il devient un ennemi de cet Évangile, lorsqu'il méconnaît la nature inférieure et préparatoire de son propre rôle. Il est la religion de ceux qui sont incapables d'en avoir une autre. Il discipline les peuples ignorants et grossiers. Il sera sans doute longtemps encore le tuteur spirituel des masses et le refuge des âmes faiblement trempées. Je suis prêt à lui rendre cette justice, toute justice; je ne demande qu'une chose, c'est qu'on ne réclame pas pour l'Église romaine l'institution divine et le caractère apostolique. Il n'y a qu'à ouvrir le Nouveau Testament pour voir l'absurdité de cette prétention.

Je ne veux pas finir cette lettre, Monsieur le Curé, sans vous faire part d'une réflexion qui ne se rattache pas directement à ce que je viens de dire, mais qui nous ramènera cependant à notre point de départ. Aussi bien, je ne suis pas au bout

de mon papier et je ne saurais mieux employer mes loisirs qu'à m'entretenir avec vous.

Le catholicisme, je crois pouvoir l'affirmer, le catholicisme ne peut alléguer de preuves proprement dites. Et cependant il exerce une puissance incontestable sur les esprits. Quel est le secret de cette puissance? Question difficile et l'une des plus intéressantes sans doute qu'un penseur puisse se proposer. J'y ai souvent réfléchi, et, si vous le permettez, je vous exposerai mes idées sur ce sujet.

Si le catholicisme ne peut agir par voie de démonstration, il lui reste la voie de la pression morale. Le problème consiste pour lui à déterminer la volonté sans s'adresser à la raison, et il faut avouer qu'il a résolu ce problème avec un remarquable succès. Comme moi, vous avez cent fois entendu les défenseurs de l'Église romaine alléguer qu'en dehors du catholicisme il n'y a qu'incertitude, incrédulité et corruption. « Rome seule, disent-ils, donne aux hommes le repos après lequel ils soupirent. Le libre examen, au contraire, enfante nécessairement le doute. Aussi, le protestantisme se dévore-t-il lui-même. On voit ses sectateurs tomber tour à tour des doctrines de la Réformation dans le socinianisme, du socinianisme dans le déisme, du déisme dans le panthéisme, du panthéisme, enfin,

dans le socialisme. » A ces arguments *ad terrorem* viennent se joindre des considérations bien connues : « Dieu ne peut avoir refusé aux hommes la certitude en matière de foi; il ne peut avoir livré le monde aux embarras des recherches religieuses; il ne peut avoir donné sa révélation sans avoir donné en même temps un moyen sûr de la connaître. Or, ce moyen c'est l'Église catholique. Une, universelle, palpable, chacun sait où la trouver. Immuable, elle enseigne toujours les mêmes choses. Infaillible, elle exclut le doute aussi bien que l'erreur. Partout ailleurs l'homme se trouve sur le terrain des vérités relatives, et, par conséquent, incertaines, tandis que là il se trouve sur le terrain de la vérité absolue et absolument certaine. »

Ainsi que je l'exprimais tout à l'heure, ces arguments ne sont pas des preuves destinées à convaincre, mais des considérations destinées à pousser les âmes dans les bras de l'Église. On ne peut se dissimuler, du reste, que ces considérations répondent à un besoin très-général, le besoin de certitude, disons mieux, le besoin de quiétude en matière religieuse. Nous voulons voir la religion de nos yeux, la toucher de nos mains, l'enfermer dans nos formules. Son excellence morale n'est pas pour nous une preuve suffisante de sa vérité. Nous exi-

geons qu'elle se fasse reconnaître à des signes extérieurs et matériels. Pourquoi cela? Ne serait-ce pas que, si elle était plus spirituelle, la religion n'aurait de certitude que pour l'âme religieuse? Ne serait-ce pas que là où manque la démonstration intérieure de l'esprit, force est bien de remplacer cette démonstration par la certitude extérieure des sens? Mais je touche ici à un sujet délicat et que je ne veux pas aborder aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, la force du catholicisme réside dans l'évidence dont il entoure ou dont il prétend entourer le christianisme. La hardiesse avec laquelle il revendique le caractère de vérité absolue ne fait qu'attirer davantage des esprits avides de certitude. D'un côté on trouve un sacerdoce qui se dit sûr de son affaire, d'un autre côté on voit le champ ouvert à la recherche, au doute, au changement..... Comment le choix de chacun ne serait-il pas tout fait? Le catholicisme a raison par cela seul qu'il offre plus de sécurité. Et, quant au fondement de cette sécurité, il ne peut être question de l'examiner, puisque ce serait retomber dans un labeur auquel il s'agit d'échapper à tout prix. Vous connaissez d'ailleurs le proverbe: « A cheval donné, on ne regarde point à la bouche. »

Au fond, l'apologétique romaine se réduit tout

entière à un raisonnement d'après lequel Dieu a nécessairement dû nous octroyer sa révélation sous une forme précise. arrêtée, immuable, et semblable en tout à la forme catholique. On pourrait contester le droit que s'arrogent les partisans de cette apologétique, de déterminer comment Dieu a dû agir et d'enfermer la liberté divine dans les conceptions de leur intelligence. Mais il est plus sûr encore de comparer ces conceptions avec les faits. Voyons un peu.

Je parcours l'histoire des dispensations divines et je ne trouve nulle part le caractère dont on prétend faire la marque de la vraie religion. Dieu ne se révèle point d'une manière impérieuse. Il n'impose pas aux intelligences une doctrine immuable. Il n'a pas pour tous les temps et pour tous les pays une religion toute faite. Il a lentement et diversement préparé l'humanité à la révélation. Au lieu de refouler brusquement les nations dans leurs voies, il les y a guidées et disciplinées. Il a fait de l'erreur même, il a fait du paganisme un moyen d'éducation. D'un autre côté, il a montré, dans la loi de Moïse, qu'une révélation divine pouvait n'être que temporaire. Mais si, avant Jésus-Christ, l'histoire religieuse de l'humanité n'est autre chose qu'une éducation spirituelle destinée à préparer les cœurs

à Celui qui devait venir, pourquoi refuseriez-vous, Monsieur, de considérer l'histoire depuis Jésus-Christ comme une nouvelle éducation, destinée à faire avancer les hommes dans l'intelligence et dans la communion de Celui qui est venu? A ce point de vue, je l'ai déjà reconnu, il se trouve que le catholicisme a joué un rôle considérable dans l'accomplissement du plan divin. On peut dire de lui qu'il s'est abaissé pour nous élever. Ses infidélités au pur esprit chrétien, ses transactions avec le judaïsme, son opposition à l'enseignement du Nouveau Testament, ont peut-être été inévitables et même jusqu'à un certain point favorables à l'évangélisation du monde. Cependant, sous ce régime approprié au temps de sa minorité spirituelle, la chrétienté devenait insensiblement capable d'une plus grande indépendance. Le jour arriva où l'enfant, devenu homme, rompit les lisières qui avaient guidé ses premiers pas. Telle est la signification qu'il faut attribuer au grand mouvement du seizième siècle. Mais la Réformation elle-même n'est pas sans doute le dernier mot du christianisme, et le Dieu qui s'est révélé à nous dans son Évangile, a encore bien des révélations à nous faire sur le sens, les richesses cachées et les applications infinies de la parole de vie.

Il semble vraiment que l'idée d'après laquelle Dieu a dû instituer sur la terre quelque moyen d'exclure toute incertitude, tout tâtonnement, toute recherche, et, par suite, tout progrès en matière de religion, il semble, dis-je, que cette idée s'impose à l'esprit humain avec une nécessité parfaite. Oui, à l'esprit sans culture, et c'est ce qui fait que cette idée a tant d'empire sur les masses. L'ignorance croit volontiers à la vérité absolue; mais l'éducation et l'expérience nous apprennent à voir des nuances là où nous trouvions des contrastes, de simples différences là où tout semblait opposition. Aussi, l'homme qui, dans sa jeunesse, porte des jugements si tranchants sur les personnes et sur les choses, change-t-il de ton lorsque l'âge a ébréché les anguleux contours de sa pensée.

Faisons un essai, Monsieur le Curé. Consentez pour un instant à laisser de côté vos idées préconçues sur la forme que doit revêtir une révélation, et supposez avec moi que les choses se soient passées de la manière suivante. Dieu a donné son Fils au monde pour qu'il enseignât, vécût et souffrît, et pour qu'en croyant en lui nous eussions la vie éternelle. Jésus-Christ a été de lieu en lieu faisant du bien, il a guéri les malades, il a jeté autour de lui la semence de sa parole, il est mort répandant

son sang pour la vérité et la justice, pour le salut des hommes et pour la cause de Dieu. Confiant dans la vertu intrinsèque de sa parole, il ne l'a pas fait enregistrer par des greffiers, il s'est contenté de la graver dans les cœurs. Sachant que la vérité vivante ne se formule pas en bulles et en canons, il s'est gardé d'établir un tribunal infaillible et il a abandonné la vérité à sa propre énergie. Certain que sa vie et sa mort ne pouvaient être vaines, il n'en a pas fait dresser procès-verbal, et voici! le souvenir de cette mort et de cette vie n'en domine pas moins tous les souvenirs de l'humanité. Il a confié un germe à la terre, et il a laissé pousser ce germe. Il a mêlé le levain à la pâte, et il a laissé le levain pénétrer la pâte. Il a prévu que son Évangile serait tout d'abord trop profond pour les uns et trop simple pour les autres; il a prévu que toutes les puissances du péché, de l'orgueil, de l'ignorance et de la sottise allaient se liguer pour en obscurcir le divin éclat; il a prévu tout cela, et cependant il n'a pas douté du sort définitif de l'Évangile. Il a légué aux siècles la réalisation de son œuvre. Il a voulu que les hommes s'appropriassent et, pour ainsi dire, s'assimilassent toujours davantage le christianisme à mesure que, par l'effet du christianisme lui-même, ils deviendraient plus spirituels.

Bref, il a admis dans les destinées de son Église la loi du développement.... Dites, Monsieur le Curé, trouvez-vous dans cette supposition quelque chose qui soit indigne de Jésus-Christ? Vous semble-t-il que la théorie catholique soit plus conforme à la justice et à la bonté de Dieu?

Mais je m'oublie à causer avec vous. Veuillez, Monsieur, ne pas perdre de vue que vous me devez déjà plusieurs réponses. Je compte, quant à moi, vous adresser incessamment de nouvelles questions; mon embarras, je ne vous le cache pas, va tous les jours en croissant.

CINQUIÈME LETTRE

Monsieur le Curé,

Je vous ai raconté, dans mes deux premières lettres, combien je me suis inutilement donné de peine pour découvrir le siége de l'autorité infaillible. Plus tard j'ai dû vous avouer que je n'avais pas mieux réussi à déterminer sur quelles preuves reposent les prétentions de l'Église romaine. Une religion dont les preuves, une Église dont le siége même se dérobent à toutes les recherches, n'offrent assurément pas un facile sujet d'étude. Mais vous avez déjà pu le voir, je ne me décourage pas aisé-

ment. Aussi ai-je résolu de faire un nouvel effort pour savoir en quoi consiste le catholicisme. Cette fois-ci, cependant, je m'y suis pris d'une manière détournée. Puisque l'Église romaine a des fidèles, me suis-je dit, voyons un peu ce qu'ils sont; examinons par quelles croyances ils se distinguent des autres hommes; à défaut du catholicisme, tâchons de savoir ce que c'est qu'un catholique. Cela reviendra au même. Tous les chemins ne conduisent-ils pas à Rome?

Il faut trois choses pour faire un catholique, en d'autres termes votre Église attache le salut à trois conditions réunies. Ces conditions sont la foi orthodoxe, la participation aux sacrements, l'obéissance à la discipline et au gouvernement de l'Église. Cependant il est clair que la foi domine toutes les autres conditions, puisqu'elle en est elle-même la condition; on n'obéit à l'Église et l'on ne participe à ses sacrements, que parce que l'on croit aux sacrements et à l'autorité de l'Église.

En quoi consiste donc la foi du catholique? Évidemment cette foi embrasse toute la doctrine catholique, c'est-à-dire non-seulement les vérités du catéchisme, mais toute l'Écriture sainte, toute la tradition, tous les décrets des conciles, et, qui plus est, elle embrasse toutes ces choses dans le

sens où l'Église les entend. D'un autre côté il existe fort peu d'hommes en état d'étudier et, par conséquent, de recevoir en connaissance de cause un corps de doctrine aussi considérable. C'est ce qui fait qu'on a inventé une distinction entre la foi explicite et la foi implicite. D'après cette distinction, qui se trouve déjà dans saint Thomas d'Aquin, il est des choses que le fidèle est tenu de recevoir à bon escient, tandis qu'il en est d'autres pour lesquelles il suffit de croire sur la foi de l'Église et sans savoir d'ailleurs de quoi il s'agit.

Mais quelles sont les choses qu'il faut croire explicitement? Quelques théologiens demandent, comme minimum, le symbole des apôtres. Toutefois le fait seul qu'ils demandent le symbole, prouve que l'Église ne le demande point, car les théologiens n'auraient pas besoin de parler si l'Église avait prononcé. D'ailleurs ce n'est pas le symbole qui fait le catholique, puisque le symbole renferme la moindre partie, et surtout la partie la moins caractéristique du catholicisme. Les protestants, par exemple, ont toujours admis et récité cette confession de foi, et vous ne les en regardez pas moins comme placés en dehors de la communion des fidèles.

Il est certain que l'Église catholique n'a jamais

exigé de ses enfants qu'un article de foi, à savoir la foi à l'Église catholique elle-même. A la vérité cet article renferme tous les autres, mais il les renferme implicitement. Aussi, dans le système romain, la foi est-elle essentiellement une foi implicite. Les uns peuvent croire plus, les autres moins, peu importe, pourvu qu'ils se rencontrent tous sur le dogme fondamental de l'infaillibilité de l'Église.

Il semble inutile de prouver une assertion qui ne fait qu'exprimer le caractère essentiel du catholicisme. Demandez à vos propres docteurs en quoi ils font consister la supériorité de leur religion sur le protestantisme. Le catholicisme, vous répondront-ils, est seul à la portée de tous les hommes ; il ne demande rien au pécheur, si ce n'est de se jeter avec abandon dans les bras de l'Église, et, par l'extrême simplicité de cette condition, il se rend accessible aux plus simples et aux plus ignorants.

Remarquez d'ailleurs une chose, Monsieur le Curé. Quand bien même un catholique connaîtrait tous les dogmes chrétiens, l'Église serait cependant, dans tous les dogmes, le véritable objet sur lequel porterait sa croyance. Pourquoi, en effet, reçoit-il ces dogmes ? Non pas, sans doute, parce

qu'il les a examinés, éprouvés et approuvés, non pas en vertu de l'excellence qu'il y a reconnue, mais bien parce que l'Église les lui impose. Or n'est-il pas manifeste que croire ainsi, c'est moins croire aux dogmes qu'à l'Église? Sous les divers articles du *Credo* n'est-ce pas l'Église que voit le fidèle, n'est-ce pas elle qu'il retrouve, n'est-ce pas à elle qu'il rend hommage?

Voulez-vous une dernière preuve de mon assertion sur le caractère de la foi catholique? Il est devenu de mode parmi ceux de vos écrivains qui se piquent plus particulièrement d'orthodoxie, de soumettre d'avance leurs opinions et leurs écrits au jugement du saint-siége. Ils peuvent errer sur les sujets les plus importants, sur les dogmes les plus essentiels; ils peuvent être trithéistes ou sabelliens, monophysites ou nestoriens, que sais-je? panthéistes ou socialistes, mais ils souscrivent à la décision de l'Église quelle que puisse être cette décision; cela suffit pour purifier leur foi, ils restent de bons et vrais catholiques. Je ne connais rien de plus significatif.

En résumé, l'Église romaine peut avoir un corps de doctrine chrétienne, et elle en a un en effet, mais cette doctrine n'est au fond qu'un hors-d'œuvre. Cela est si vrai que les caractères particuliers qui

distinguent la dogmatique catholique, tiennent tous les jours moins de place dans l'enseignement et dans la polémique de vos coreligionnaires. Obéissant à des tendances profondes, le catholicisme a fini par se concentrer et pour ainsi dire par s'absorber tout entier dans son principe, l'autorité infaillible de l'Église. La conséquence en est que la foi catholique s'est peu à peu réduite à un seul article, la croyance à cette autorité et le devoir de s'y soumettre. Croire, pour un catholique, c'est admettre tout ce que l'Église a décidé, tout ce qu'elle décide et décidera; c'est l'admettre les yeux fermés, c'est l'admettre sans même savoir en quoi consistent ces décisions. Tranchons le mot, le catholique croit par procuration. La foi, dans le système en question, est un blanc-seing que le fidèle remet à l'Église et que celle-ci se charge de remplir. C'est ce qu'on appelle la foi du charbonnier : « Je crois ce que croit mon curé. » — « Et que croit votre curé? » — « Oh ! il croit ce que croit l'Église. »

La nature de la foi catholique est tout le secret de cette unité que l'Église regarde comme l'un de ses plus éclatants priviléges.

Les hommes sont ainsi faits, soit par suite de leur individualité naturelle, soit par une conséquence du péché, qu'ils ne s'accordent jamais en très-grand nombre que sur un très-petit nombre de points. Multipliez les articles qui doivent servir de base à une association et vous diminuez d'autant le chiffre des membres qui doivent entrer dans celle-ci. Cela est vrai surtout d'une association religieuse, parce que les convictions religieuses sur lesquelles il s'agit de s'accorder sont généralement plus absolues, partant plus exclusives que les autres ; ne s'appartenant pas à elles-mêmes, mais se considérant comme l'expression de la vérité divine, elles n'admettent pas les transactions qui jouent un si grand rôle dans les diverses sphères de la société civile. Aussi une confession de foi détaillée écarte-t-elle beaucoup plus de croyants qu'elle n'en réunit, et la première condition d'existence pour une Église qui ne regarde qu'au nombre est-elle la simplification des symboles. C'est ce que l'Église catholique a merveilleusement compris. Le lien qui en unit les membres est aussi simple que possible, puisqu'il consiste en un seul article et un article très-général, à savoir la soumission à l'Église.

Je dis que ce lien est simple, je devrais plutôt

dire qu'il est factice, et que l'unité dont il forme le nœud est moins élémentaire encore qu'illusoire. En effet, nous l'avons vu, ce lien n'est pas la foi, mais le manque de la foi, j'entends l'absence de toute croyance personnelle, consciente, éprouvée. L'Église catholique est un assemblage d'hommes qui s'accordent sur le choix d'un gérant, qui remettent à cet agent commun le soin de leurs intérêts spirituels et qui, cela fait, s'en vont chacun leur chemin. Or, je le demande, n'est-ce pas une dérision que de décorer du titre d'unité cet accord purement négatif? Est-il bien surprenant que des gens se disputent peu sur des matières dont ils ne s'occupent pas?

L'erreur du catholicisme, sur ce point comme sur tant d'autres, provient de l'idée qu'il se fait de l'Église; l'Église ne doit pas être une fin, mais seulement un moyen, et le catholicisme en est venu à voir dans l'Église la fin même de la religion, l'alpha et l'oméga du christianisme. Il en est de même de l'unité. L'unité ne doit pas être un but; le vrai but d'une société chrétienne, c'est le développement de la vie religieuse de ses membres; là où cette vie existe, l'unité se produit spontanément. Mais non, le catholicisme a voulu l'unité pour elle-même; dès lors il a cherché à l'é-

tablir par des moyens artificiels, et c'est ainsi qu'il est arrivé à une unité sans réalité. La véritable unité est la communion des âmes, communion qui suppose la vie, la liberté, l'individualité, et qui, d'un autre côté, n'exclut pas d'assez grandes différences de sentiments et de conduite. Eh bien, en s'appliquant à dépouiller ses membres de tout ce qui constitue la vie de l'âme et la personnalité humaine, le catholicisme a méconnu les conditions de l'union spirituelle. Il a préféré l'uniformité à l'unité. Il a lâché la proie pour l'ombre. Au lieu de bâtir à la face du ciel un édifice assez solide pour résister à la tempête et pour abriter des hommes, il a mieux aimé élever un château de cartes et le remplir de poupées.

Il fut un temps, Monsieur le Curé, où la société tout entière obéissait à la loi catholique. Une nouvelle théocratie s'était constituée. L'orthodoxie était devenue la base du droit public. L'erreur religieuse était mise au ban des nations. La croisade exterminait les hérétiques que l'interdit ne suffisait pas à ramener. L'Europe s'était laissé façonner à l'image de l'Église. Pourquoi ces temps ont-ils cessé? Pourquoi le monde a-t-il échappé à l'Église? Pourquoi entre Rome et les peuples cette lutte dans laquelle les peuples se sont affranchis?

Pourquoi cette sécularisation de la société, qui forme le caractère non méconnaissable des temps modernes? Pourquoi, si ce n'est parce que le catholicisme a été pour l'Europe une forme plutôt qu'un principe de vie, un moule plutôt qu'une âme?

Puisque je suis en train de parler de l'unité catholique, je prendrai la liberté de vous soumettre une pensée qui m'est souvent venue à l'esprit.

L'Église romaine se vante de son unité comme d'un privilége qui lui est propre. C'est là, je l'avoue, ce que je ne puis comprendre. En quoi consiste, en effet, l'unité religieuse? Dans l'homogénéité de croyance entre les membres d'une Église et, par suite, dans l'exclusion de ceux qui ne partagent pas la croyance officielle. Mais toutes les Églises, toutes les sectes ne sont-elles pas, sous ce rapport, dans une même position? Toutes ne s'accordent-elles pas à admettre les fidèles qui reçoivent leurs articles de foi, à repousser ceux qui les rejettent? Et dès lors par quoi l'unité de l'Église catholique diffère-t-elle de l'unité des autres Églises? Quant à moi, je ne sais voir de différence

ici que celle du nombre, et ce n'est pas le nombre qui fait l'unité.

Les prétentions du catholicisme à l'avantage exclusif de l'unité reposent probablement sur la notion ridicule que les écrivains catholiques se font du protestantisme. Vous prenez ce mot dans un sens analogue à celui du mot catholicisme. Vous entendez par protestantisme, non pas l'insurrection religieuse du seizième siècle, non pas le principe du libre examen, mais une communion religieuse déterminée, dont tous les membres seraient solidaires les uns des autres. Puis, comme il y a beaucoup d'Églises diverses qui sont connues sous la dénomination commune de protestantes, vous arrivez à l'idée d'une Église divisée en plusieurs Églises, d'une communion religieuse dont les adeptes diffèrent considérablement entre eux et quelquefois même se combattent et s'anathématisent. En vérité, il serait temps, Monsieur, de laisser là un fantôme dressé par l'ignorance ou la mauvaise foi. Le terme de protestantisme, pris pour désigner l'ensemble des Églises protestantes, est une simple abstraction ; chaque Église protestante est une en elle-même ; elle ne diffère point de l'Église catholique sous ce rapport, si ce n'est peut-être que son homogénéité est plus réelle ;

enfin, il faut l'avouer, elle a, tout aussi bien que Rome, le droit de se regarder, si bon lui semble, comme le centre du système chrétien, et de considérer les autres Églises, y compris l'Église romaine elle-même, comme des sociétés rebelles ou égarées.

Je me trompe, et, sans y penser, je viens de toucher à la véritable distinction. Les protestants reconnaissent pour chrétienne toute Église dans laquelle l'Évangile est professé ; ils s'accordent à proclamer que l'on peut être sauvé dans toutes les Églises ; ils n'en exceptent pas même l'Église romaine. Celle-ci, au contraire, ne reconnaît d'Église, de christianisme, de salut que dans le système catholique. C'est dans ce sens que l'Église romaine est une, ou du moins qu'elle professe le principe de l'unité ; les autres Églises admettent plusieurs Églises ; pour elle, elle n'en admet qu'une seule. Le caractère exclusif, voilà bien le trait qui distingue le catholicisme, le mot qui résume peut-être le mieux son être complexe. Reste à savoir si ce caractère est un élément de force ou de ruine, s'il est un signe d'honneur ou de condamnation.

SIXIÈME LETTRE

Monsieur le Curé,

Plus j'y pense, plus il me semble que j'ai bien fait de changer de méthode dans les recherches auxquelles je me livre. Aussi longtemps que j'ai voulu envisager les questions dans leur généralité et déterminer ce que c'est que le catholicisme, l'infaillibilité, l'Église, je n'ai rien trouvé que des abstractions qui échappaient à tous mes efforts pour leur donner un sens précis. De guerre lasse j'ai résolu de prendre une autre voie. Je me suis mis à étudier le catholicisme dans les catholiques,

les éléments du système dans la croyance et la vie des fidèles. Ce moyen m'a réussi ; je me sens placé sur un sol moins mobile et je commence enfin à voir clair autour de moi.

J'ai dit qu'il faut trois choses pour faire un catholique : la foi orthodoxe, la soumission à l'Église et la participation aux sacrements. De ces trois points, il en est un qui nous a déjà occupés. La foi catholique, avons-nous vu, est essentiellement une foi implicite, et le fidèle, dans le système romain, est sauvé en croyant ce que croit l'Église ou, ce qui revient au même, en croyant à l'Église. Ainsi la doctrine se réduit à ce seul article ; tout le reste et un hors-d'œuvre.

La seconde condition du salut consiste dans la soumission au gouvernement et à la discipline de l'Église. Il n'est pas nécessaire, ce me semble, que nous nous arrêtions beaucoup à cette condition. Au fond, elle ne fait qu'un avec la précédente. Dans une religion dont la doctrine fondamentale est l'autorité de l'Église, on ne peut croire à la doctrine sans se soumettre aussi à la discipline ; la foi entraîne l'obéissance, et je ne conçois guère, sur ce terrain, de schisme qui ne soit une hérésie, d'hérésie qui ne soit un schisme.

Il n'en est pas tout à fait de même des sacre-

ments. Si la participation aux sacrements suppose la foi, la foi et les sacrements sont cependant deux choses distinctes et elles constituent deux conditions du salut qu'on ne saurait confondre.

Un sacrement, au sens de l'Église catholique, est un rite qui efface les péchés et qui produit la sainteté. Ce n'est pas seulement un symbole qui représente telle ou telle grâce chrétienne, c'est le moyen que Dieu a établi pour communiquer ces grâces aux fidèles. Bien plus, il est des grâces que l'on ne peut obtenir autrement que par l'acte rituel auquel elles sont attachées, de sorte que la qualité de chrétien et le salut éternel dépendent de la participation aux sacrements. Il est même vrai de dire que c'est dans le sacrement que l'Église a sa raison d'être. Jésus-Christ, à en croire la théorie catholique, a confié à ses apôtres le dépôt des grâces divines qu'il voulait répandre sur le monde. Les apôtres, à leur tour, ont transmis ces grâces aux évêques leurs successeurs, les évêques les ont transmises à d'autres, et ainsi jusqu'à nos jours. En un mot, l'Église est un vaste corps dont le clergé forme les artères et dans lequel, par ces canaux sacrés, circule la vertu d'en haut. Eh bien, c'est par les sacrements que cette vertu se répand du clergé sur les fidèles.

Mais comment cette vertu appartient-elle au sacrement ? Selon l'Église catholique, cette vertu est inhérente au sacrement lui-même; elle est attachée, soit aux substances employées, du moment que celles-ci ont été consacrées par certaines paroles, soit à la célébration même de la cérémonie, à la consommation de l'acte, de sorte que le fidèle reçoit la grâce par sa participation matérielle à cet acte, et, comme on dit, *ex opere operato*. Aussi le sacrement est-il nul si les formes prescrites n'ont pas été exactement observées. Le baptême, par exemple, ne serait pas valable s'il n'était fait avec de l'eau pure, ou si l'officiant omettait l'un des mots de la formule indiquée.

Je ne vous cacherai point, Monsieur le Curé, qu'en lisant les canons de Trente et les articles du Catéchisme romain qui traitent de ce sujet, qu'en voyant se dérouler devant moi la théorie catholique des sacrements, j'ai éprouvé une sorte de consternation. Le pardon des péchés communiqué par de l'eau ! La sainteté produite par une onction ! La vie chrétienne attachée à des cérémonies et à des rubriques ! J'avais souvent entendu attribuer cette manière de voir à l'Église catholique, mais j'avais toujours tenu cette imputation pour une calomnie. Désormais je ne pouvais plus révoquer la chose en doute.

Ce n'est pas que la doctrine romaine soit toujours d'accord avec elle-même. En effet, si des textes positifs attribuent l'efficace du sacrement à l'acte sacramentel lui-même, il en est d'autres qui exigent certaines dispositions intérieures, soit de la part de celui qui confère le sacrement, soit de la part de celui qui le reçoit. L'officiant doit avoir l'intention « de faire ce que fait l'Église » (c'est l'expression usitée). Le fidèle, de son côté, ne doit point mettre obstacle à la grâce sacramentelle, et, pour avoir part aux bienfaits de la pénitence, il faut même qu'il soit affligé de ses péchés. Ne pourrait-on pas conclure de ces exemples que la doctrine catholique n'est pas entachée du matérialisme qu'on lui reproche?

Je n'ose le croire, Monsieur le Curé. Tout ce que prouvent les passages auxquels je viens de faire allusion, c'est que la doctrine romaine du sacrement est en contradiction avec elle-même. Vous pourrez trouver des assertions officielles qui atténuent le caractère magique du sacrement, mais vous ne pourrez effacer ce caractère même. Il reparaît, il perce, il éclate sur tous les points. S'agit-il de l'ordre : l'Église défend de le conférer aux enfants ou aux aliénés, mais elle maintient que, si des aliénés ou des enfants l'ont néanmoins

reçu, ils sont bien et dûment ordonnés. S'agit-il de l'eucharistie : l'Église prétend que le prêtre conserve le pouvoir d'opérer la transsubstantiation de l'hostie, alors même qu'il serait en état de péché mortel, alors même qu'il serait devenu turc ou païen. S'agit-il du baptême : l'Église enseigne qu'un enfant nouveau-né et qui, par conséquent, ne peut prendre plus de part à la cérémonie qu'un animal ou qu'une pierre, elle enseigne, dis-je, que cet enfant est régénéré, sanctifié, sauvé par le baptême ; elle enseigne que, sans le baptême, ce même enfant ne saurait aller au ciel. Après cela, je le répète, que l'Église catholique exige telle ou telle disposition intérieure pour tel ou tel sacrement, il faut en conclure qu'elle dit non après avoir dit oui, qu'elle dit blanc après avoir dit noir, mais non pas assurément qu'elle abandonne l'idée d'une vertu spécifique inhérente à l'acte sacramentel.

J'avoue donc bien qu'il y a deux éléments dans la théorie sacramentelle de l'Église romaine, mais en même temps je suis forcé de reconnaître que l'élément spirituel est exclu par l'ensemble du système et qu'il y forme une anomalie. Cela est si vrai que vous ne pouvez insister sur la nécessité des dispositions morales sans mettre tout le catho-

licisme en danger. Nous avons vu que, n'osant faire du prêtre une pure et simple machine, l'Église veut que le prêtre ait l'intention de conférer le sacrement. Ce n'est pas beaucoup demander sans doute ; eh bien, c'est encore trop demander. Il fallait exiger plus ou ne rien exiger du tout. Voyez, en effet, quelles sont les conséquences de cette inconséquence. L'Église catholique a un grand nombre de prêtres exemplaires, mais elle en a aussi d'indifférents, d'incrédules, de criminels même et de sacriléges. Il y a eu des Borgia sous la tiare, des Retz sous la barette et des Contrefatto sous la soutane. Loin de moi la pensée d'en faire un crime au catholicisme, ou de tenir une société quelconque pour responsable du caractère de tous ses membres; je me contente de rappeler un fait. Supposons maintenant qu'un de ces prêtres indignes administre le baptême, qu'il donne l'absolution, qu'il consacre l'hostie sans penser à ce qu'il fait, ou même avec une intention sacrilége de ne pas produire l'effet sacramentel; voilà une paroisse dans laquelle les communiants sont frustrés du corps de Christ, les pénitents sont privés de l'absolution et les enfants sont exclus de la vie éternelle. Il y a plus. Supposez un évêque à l'ordination duquel ait présidé la même légèreté ou la même impiété. Il n'est

évêque qu'en apparence, il consacrera, à son tour, des prêtres qui n'auront eux aussi que l'apparence de la prêtrise, et qui iront répandre dans une multitude de paroisses la nullité des sacrements et la damnation des âmes. Ces considérations n'ont pas échappé à quelques-uns des Pères du concile de Trente; ils comprenaient fort bien où aboutissait la doctrine qui a prévalu et ils voulaient qu'on se passât tout à fait de l'intention de l'officiant pour la validité du sacrement.

Les deux éléments du sacrement catholique jurent donc ensemble. On peut les juxtaposer, mais on ne peut les fondre. C'est pourquoi il faut que l'un des deux l'emporte et étouffe son rival. Est-il besoin de rappeler quel est celui qui l'a emporté? Je vous le demande à vous-même. De quel côté penche le dogme catholique? Dans quel sens s'est-il développé? Sous l'empire de quelle idée le prêtre célèbre-t-il la messe, le fidèle participe-t-il à l'eucharistie, le mourant réclame-t-il l'extrême-onction? En un mot qu'est-ce qui domine dans le système, qu'est-ce qui en constitue la physionomie, qu'est-ce qui en détermine le caractère? Evidemment ce n'est pas l'obligation morale imposée au fidèle, mais la vertu intrinsèque attribuée au sacrement.

Je sais bien que si vous faites dépendre le salut du sacrement, c'est parce que vous regardez le sacrement comme la source des grâces chrétiennes. Le sacrement, à entendre la doctrine catholique, sauve les hommes parce qu'il les régénère, et l'Église n'attache le bonheur éternel à la consommation du rite qu'après avoir attaché à ce rite la justification et la sanctification. Sans doute on doit tenir compte à l'Église de n'avoir pas tout à fait oublié ces grâces excellentes. On dirait que le spiritualisme évangélique a su obtenir du matérialisme même quelque stipulation en faveur de ses anciens droits. Mais hélas ! cette stipulation n'est qu'illusoire. Tout à l'heure nous étions en présence de deux assertions contradictoires; eh bien, attacher la religion à la matière du sacrement, c'est plus encore qu'une contradiction, c'est unir deux choses qui n'ont entre elles aucun rapport possible. L'effet ne peut être d'une autre nature que sa cause, la matière ne peut enfanter l'esprit, des manipulations et des formules latines ne peuvent faire un chrétien. Lorsqu'on prétend purifier l'âme en lavant le corps et sanctifier la volonté en appliquant un chrême, on ravale les vertus chrétiennes au rang des choses sensibles. Vous faites découler les grâces divines de la rubrique; une logique instinc-

tive en conclut que les grâces dont il s'agit sont elles-mêmes affaire de rites et de cérémonies. Vous présentez la sainteté comme liée à des actes qui ne sont avec la sainteté dans aucune connexion intelligible et appréciable; chacun en conclut que la sainteté dont il s'agit n'est pas tant un état moral qu'une condition extérieure et arbitraire du salut.

J'ai prononcé le mot d'arbitraire. Aucun mot n'exprime mieux le caractère de la doctrine catholique sur les moyens de salut. Cette doctrine exige, comme condition de la vie éternelle, la foi à l'infaillibilité de l'Église. De quel droit? Pour que la foi soit une condition du salut, il faut qu'elle produise ce salut, c'est-à-dire qu'elle mette l'âme de l'homme en contact avec des vérités et des faits capables de la toucher, de l'humilier, de la sanctifier, avec des faits qui fassent rentrer le pécheur en lui-même, qui renferment des appels à la conscience et des exhortations à une vie nouvelle. Mais la foi à l'Église, à l'autorité de l'Église, à l'infaillibilité de l'Église, une foi implicite, inconsciente, vide, une foi qui, au fond, n'est que l'absence de la foi, comment pourrait-elle agir sur l'âme, et dès lors comment pourrait-elle sauver le pécheur?

Il en est de même du sacrement. Pour qu'un rite quelconque puisse servir au salut, il faut qu'il s'adresse à l'homme intérieur et qu'il agisse sur les affections et sur la volonté. Mais les affections ne peuvent être émues ni la volonté excitée, si ce n'est par le sens religieux que le fidèle attache au rite. On n'est point moralement influencé par un acte qui n'a point de caractère intelligible ni de signification morale. Or, le sacrement catholique ne demande pas à être compris, il n'aspire pas à émouvoir, il veut agir directement et par ses seuls éléments matériels. C'est dire que son action n'est pas une action chrétienne, que le sacrement n'est dans aucun rapport intime avec le salut, et que, s'il en est une condition, il en est une condition arbitraire.

Après cela ce serait perdre son temps que de montrer en quoi l'idée catholique du sacrement est contraire au christianisme évangélique. L'opposition n'est pas seulement dans la lettre des textes, elle est dans l'esprit des institutions, elle est dans le génie tout entier des deux systèmes. Quand on passe des Évangiles et des Épîtres aux canons du concile de Trente, on passe d'une atmosphère morale dans une autre, et du christianisme à ce qui n'en est plus que la contrefaçon. Ce n'est pas trop

dire. Il y a là deux religions en présence. L'une est intérieure, tandis que l'autre est extérieure. L'une veut la conviction, l'autre exige la soumission. La première s'attache au caractère personnel du ministre de Christ, la seconde s'attache au caractère officiel du ministère. Selon la première, l'efficace dépend de l'esprit; selon l'autre, la vertu découle de l'acte rituel. Celle-là inspire des sentiments et détermine la volonté, celle-ci assujettit la vie à un système de cérémonies. En un mot, l'Évangile agit par la parole, le catholicisme par le sacrement.

Au fond, si la théorie catholique des moyens de salut est essentiellement arbitraire, c'est que la notion catholique du salut est une notion essentiellement matérielle. Le salut, c'est, pour vous, l'admission en paradis, et le paradis est un lieu de délices dont saint Pierre a les clefs et dans lequel on entre lorsqu'on apporte un certificat en règle et un mot d'ordre convenu. A ces idées si grossières et, pour tout dire, si irréligieuses, substituez une conception plus chrétienne et tout l'édifice du catholicisme croulera. Placez la félicité à venir dans l'homme au lieu de la placer hors de l'homme; faites consister le ciel dans la communion avec Dieu, source éternelle et suprême du beau, du vrai

et du bien; reconnaissez que la sanctification est moins encore la condition du salut que le salut lui-même, et il ne restera plus de place pour une doctrine qui attache la vie éternelle à la foi aveugle et à l'eau baptismale.

Matérialiser l'idée de la vie religieuse et de la vie éternelle, c'est sans doute une affreuse corruption de l'Évangile, et s'il est des côtés par lesquels l'Église catholique est tombée dans le judaïsme, il semble que par ce côté-là elle ait reculé jusqu'au paganisme. Cependant nous ne sommes pas au bout et nous n'avons pas encore atteint les dernières conséquences du système.

En attachant le christianisme et le salut aux conditions que nous avons dites, le catholicisme proclame que l'on ne peut être chrétien ni avoir part à la vie éternelle à moins de se soumettre à ces conditions. C'est là le sens du principe fameux: hors de l'Église point de salut. Mais voici ce qui arrive. Comme les conditions catholiques du salut sont arbitraires, c'est-à-dire sans rapport nécessaire avec la vie chrétienne, il se trouve qu'on peut être sauvé sans avoir la vie chrétienne et qu'on peut avoir cette vie sans être sauvé; en

d'autres termes, il y a dans l'Église catholique des fidèles sans aucune piété, et il y a en dehors de l'Église de véritables disciples de Jésus-Christ que cette Église est obligée de vouer à la damnation.

C'est un fait et un fait qui peut se vérifier tous les jours : les vertus évangéliques ne sont point exclusivement liées à l'orthodoxie romaine. On rencontre, parmi ceux que vous appelez hérétiques, on rencontre le cœur humble et contrit dans lequel Dieu se plaît à habiter, la foi qui rend visible le monde invisible, la charité qui ne s'aigrit point et qui supporte tout, le zèle qui parcourt le désert pour chercher la brebis égarée ; on trouve, parmi ceux que vous excluez du ciel, on trouve la connaissance de Jésus-Christ, la recherche de sa communion, l'amour de sa parole, l'espérance de sa gloire. Vous-même, Monsieur le Curé, vous n'êtes pas sans avoir vu quelquefois ce spectacle. Ah ! dites, quels ont été vos sentiments lorsque vous avez ainsi contemplé des hommes auxquels manquait, il est vrai, le sceau de vos sacrements, mais qui portaient le sceau de l'Évangile? Avez-vous involontairement salué en eux des enfants du Père céleste, des héritiers de la vie éternelle? Prenez garde, car alors vous avez tacitement renié cette

foi catholique à l'essence de laquelle appartient l'exclusisme. Ou bien avez-vous peut-être cherché à douter de la réalité des grâces dont l'éclat frappait vos yeux, avez-vous essayé de les expliquer par l'orgueil, par l'enthousiasme, par l'esprit de parti, leur avez-vous donné quelque nom outrageant? Alors, Monsieur, permettez-moi de vous le dire, vous avez blasphémé.

Écoutez. L'autre jour j'étais occupé à parcourir le Nouveau Testament. Parmi les passages qui arrêtèrent successivement mon attention, il en est un dont le sens menaçant m'avait déjà quelquefois préoccupé. Vous connaissez ce passage. Jésus venait de guérir un infortuné auquel manquaient à la fois l'usage de la vue et celui de la parole. Les pharisiens avaient été témoins du miracle, mais au lieu d'y reconnaître une manifestation de la puissance et de la bonté divine, ils l'avaient attribué à un pacte qu'aurait formé Jésus avec le prince des démons. Le Seigneur les entendit et leur répondit par ces paroles terribles : « Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'esprit ne leur sera point pardonné. » Or savez-vous, Monsieur le Curé, quel était le péché de ces pharisiens? Ils n'avaient pas voulu admettre que Dieu fût avec celui qui

n'était pas des leurs. Ils avaient vu une œuvre sainte, et, poussés par l'esprit de secte, ils avaient fermé les yeux, ils avaient étouffé la voix de leur conscience, ils avaient expliqué le bien par le mal, et la grâce divine par l'influence du démon. Eh bien, voilà justement à quoi en est réduite votre Église. Semblable aux pharisiens, elle s'est regardée comme ayant le monopole du salut et elle a attaché la grâce d'en haut à des conditions extérieures. Par là elle s'est engagée à nier la possibilité de la vie chrétienne ailleurs qu'en son sein. Et quand elle a rencontré cette vie chrétienne, pure, dévouée, éclatante, elle s'est vue obligée de la méconnaître, et non-seulement de la méconnaître, mais de la vilipender. C'est ainsi qu'elle en est venue à appeler le bien mal et le mal bien; c'est ainsi qu'elle est poussée à jeter le venin et la boue sur tout ce qui ose être saint sans être catholique; c'est ainsi qu'elle est condamnée à blasphémer le Saint-Esprit dès que cet Esprit se manifeste en dehors de la communion avec Rome.

Condamnée à blasphémer le Saint-Esprit... Quel jugement de Dieu sur l'Eglise catholique! Quelle malédiction prononcée sur ce mélange d'esprit sectaire et de formalisme vide qui caractérise l'Église romaine! Mais je m'arrête. Il me répugne de

parler si rigoureusement. Je voudrais pouvoir douter de l'évidence. Je cherche à me persuader que j'ai mal lu les textes, mal compris les doctrines, mal tiré les conclusions. Je nourris un secret espoir que vous me convaincrez d'erreur ou d'exagération. Aussi est-ce avec impatience que j'attendrai votre réponse. Combien je serais heureux de voir que je me suis trompé dans mon appréciation des principes du catholicisme !

SEPTIÈME LETTRE

Monsieur le Curé,

Il me reste un point à examiner pour compléter l'étude que j'ai entreprise, c'est la confession. La doctrine de l'Église nous a fait connaître la croyance du fidèle, les sacrements nous ont indiqué où il puise les grâces dont il a besoin, il faut maintenant que la confession nous montre le catholique dans la vie active. En d'autres termes, nous avons déjà vu ce qui regarde le dogme et le rite, nous avons encore à voir ce qui concerne la morale du catholicisme.

Je connais un homme, membre de votre communion, qui, après avoir passé une partie de sa vie dans l'indifférence pour les choses spirituelles, revint un jour à des sentiments meilleurs. Résolu à devenir catholique tout de bon, il s'adressa à un prêtre et lui demanda ce qu'il devait faire. — « Prenez un confesseur, » lui répondit l'ecclésiastique. Je ne sais, Monsieur le Curé, si vous en jugerez comme moi, mais cette réponse me paraît significative. La confession, sans tenir une bien grande place dans les expositions du système catholique, n'en est peut-être pas moins le rouage principal de ce système. C'est par elle que le catholicisme passe de la théorie à la pratique, c'est par elle qu'il entre en contact avec les masses, par elle qu'il pénètre dans la vie des individus, par elle qu'il s'assied au foyer des familles; bref, c'est par elle qu'il s'applique et qu'il s'impose.

Vous savez, Monsieur le Curé, qu'avec vous je me permets une entière franchise. Sûr que vous tenez compte de mes intentions, confiant dans les ressources que vous possédez pour lever les difficultés qui me troublent, je ne crains pas de vous laisser voir mes impressions dans toute leur vivacité. Il me semble que de cette façon-là vous saurez mieux à quoi vous en tenir sur mon état spirituel,

et que, connaissant le fort et le faible de mes sentiments, vous serez mieux à même d'appliquer le remède aux doutes opiniâtres pour lesquels je vous consulte. Je vous dirai donc, sans déguisements, ce que je pense de la confession. J'avançais l'autre jour que la doctrine catholique renverse la doctrine chrétienne en y substituant la foi d'autorité; je vous montrais dernièrement comment le sacrement catholique renverse le sacrement chrétien en y substituant une opération magique; eh bien! je ne puis m'empêcher d'ajouter aujourd'hui que la morale catholique renverse la morale chrétienne en y substituant la direction de conscience.

Un mot suffit pour exprimer ce que devient la morale entre les mains du prêtre qui reçoit la confession. Elle devient la casuistique, c'est-à-dire ce qu'il y a au monde de plus différent de la morale évangélique. Et je ne parle pas ici de ces détails abominables qu'enseignent les manuels de vos séminaires et qui, après avoir sali l'imagination de vos ecclésiastiques, vont étonner le vice même derrière la grille du confessional. Ce sont là des conséquences affreuses du système, mais des conséquences qui se justifient, je le reconnais, du moment

que le principe de la casuistique est admis. Ce principe, c'est l'appréciation des actions à un point de vue purement extérieur. En effet, le prêtre qui ne peut pénétrer dans la conscience des hommes, et qui, par conséquent, est obligé de juger les fautes sans connaître les intentions, le prêtre est inévitablement amené à considérer le péché comme consistant tout entier dans l'acte qui fait l'objet de la confession. Il en est de lui comme d'un médecin qui confond les symptômes avec la maladie, et qui dès lors néglige de remonter au siége et au caractère général de celle-ci. La vie lui apparaît, non dans l'unité de ses tendances, mais comme une certaine somme d'actions, bonnes ou mauvaises. Il étudie les phénomènes moraux dans leur isolement. Il se préoccupe des péchés plus que du péché, et des œuvres pies plus que de la vie chrétienne. Il prend, pour juger de la valeur des actes, une mesure toute matérielle. Il pèse les circonstances accidentelles au milieu desquelles les faits se sont accomplis. Surtout il met son habileté à distinguer. Selon lui, il est des devoirs qui lient tous les hommes, ce sont les *préceptes;* mais il en est d'autres qui offrent de simples *conseils* et qui ne concernent que les gens épris de la perfection. Il y a des *péchés mortels* qui sont incompatibles avec la grâce, et

des *péchés véniels* qui sont compatibles avec elle. Il y a des cas prévus pour lesquels la jurisprudence est fixée, il y a des cas imprévus qui se règlent d'après la probabilité. Il y a un amour négatif qui consiste à ne pas haïr Dieu, et cet amour est obligatoire ; mais il y a un amour affirmatif qui consiste dans des actes formels d'amour de Dieu, et il suffit de s'acquitter de quelqu'un de ces actes de loin en loin, et, par exemple, tous les cinq ans. On sera inexcusable de tuer un voleur pour conserver un ducat, pour en conserver cinq, mais non s'il s'agit d'en conserver six, ou dix, ou vingt. Je m'arrête. La confession a engendré la casuistique et, grâce à la casuistique, la morale catholique est devenue ce que nous connaissons tous, la morale dévoilée par les *Provinciales* et contre laquelle l'honnêteté publique a fini par pousser un cri de réprobation.

La confession se présente à nous avec le même caractère, lorsque nous examinons le rôle qu'y joue le fidèle.

Le fidèle est tenu de déclarer tous ses péchés, spécialement tous les péchés mortels qu'il peut avoir commis depuis sa confession précédente. En d'autres termes, il procède par voie d'énumération

et de distinction. Cela me suffit. La notion catholique du péché se révèle dans ce seul trait, et cette notion est extérieure, superficielle, judaïque. Elle consiste à considérer l'acte matériel au lieu de regarder à la disposition du cœur. L'homme qui rentre sérieusement en lui-même et qui se prosterne devant la sainte majesté de Dieu, cet homme trouve moins dans sa conscience le souvenir de ce qu'il a fait que la pensée de ce qu'il est; sa vie ne se présente pas à lui comme une série d'actions qu'il a accomplies, mais comme un état de ses désirs et de ses affections. Il ne dresse pas un catalogue de ses faits et gestes pour approuver les uns, excuser les autres et condamner les troisièmes, il ne cherche pas à tirer entre ses péchés une ligne de démarcation en deçà de laquelle ils sont tout pardonnés, et au delà de laquelle il leur faut l'absolution; c'est au pharisien de la parabole qu'appartient ce rôle. Le chrétien ne sait que s'accuser; il reconnaît qu'il n'y a en lui que misère et péché; ses meilleures actions, les plus bienfaisantes, les plus désintéressées, les plus héroïques même lui apparaissent souillées d'égoïsme et de mondanité; il n'éprouve qu'un besoin, celui de se frapper la poitrine en s'écriant: O Dieu! aie pitié de moi qui suis pécheur!

Peut-être me répondrez-vous que Dieu seul lit

directement dans les cœurs, et que le fidèle est obligé d'énumérer ses actes pour guider le regard du prêtre dans l'appréciation de son état moral. Mais non, vous ne direz point cela, car ce serait donner à la confession un sens qu'elle ne saurait avoir. Si la fin de la confession n'est plus l'absolution des péchés, mais l'éducation spirituelle des chrétiens, si la confession cesse d'être cet acte mécanique et grossier qui se termine par une pénitence de quelques jeûnes et de quelques *ave*, si elle cesse d'être cela pour devenir une opération délicate de thérapeutique religieuse ; en un mot, si la confession suppose l'intelligence et la piété de la part du confesseur, oh ! alors il faut fermer les confessionnaux. Ou bien osez affirmer qu'une vertu surnaturelle de l'Esprit transforme tous vos prêtres en autant de St-Cyran et de Fénelon, ou bien reconnaissez que le confesseur ne porte pas en général ses regards au delà des actes extérieurs, reconnaissez que la confession fausse par là le sentiment moral du fidèle, qu'elle porte atteinte à toute notion profonde du péché, qu'elle travestit la repentance et qu'elle n'est, en dernière analyse, qu'une parodie du commerce secret de l'âme avec son Dieu. On comprend, à la rigueur, qu'un directeur de conscience éclairé puisse transformer la

confession en la spiritualisant, mais il est dans la nature des choses que la confession, au contraire, tende sans cesse à descendre jusqu'au formalisme le plus vide pour ne pas dire le plus profane.

Est-ce tout? Non. Si la confession détruit la morale en trompant le sentiment du péché, si elle la détruit en la remplaçant par la casuistique, elle la détruit encore plus efficacement peut-être par cela seul qu'elle enlève l'homme à sa responsabilité personnelle pour le livrer à la direction d'un autre. Ce n'est pas assez que le prêtre croie pour le laïque, ce n'est pas assez qu'il transmette au fidèle les grâces du sacrement, il faut encore qu'il se substitue à la conscience du chrétien. Mais si la foi par dévolution n'est pas la foi, que dirons-nous d'une conscience qui s'aliène? Que dirons-nous d'une Église qui impose cette aliénation comme l'une des conditions de la piété et du salut éternel?

J'avoue bien que le gros des fidèles ne paraît pas disposé à repousser une si odieuse prétention. Non pas toutefois que la direction de conscience réponde à un besoin légitime du cœur humain, mais plutôt parce qu'elle s'accorde avec des instincts fâcheux. Si les hommes se déchargent vo-

lontiers sur le prêtre des intérêts de leur salut, c'est que le soin de leur propre conscience leur est un fardeau. La responsabilité morale leur pèse. Il faut absolument donner quelque attention aux affaires de son âme.... Obligation importune! Heureusement qu'il y a un moyen de s'en tirer: on met son âme en régie.

Mais, Monsieur, ce n'est pas impunément qu'un homme commet en sa personne un pareil attentat contre la dignité humaine. Sa conscience ne lui appartient pas et il ne peut y renoncer sans sacrilége. Pour se donner à Dieu il faut qu'il s'appartienne, et il ne s'appartient plus dès qu'il livre à autrui la gestion de son âme. Son premier devoir est d'être homme, et pour être homme il faut qu'il relève directement de soi. En s'abandonnant à la direction d'un confesseur, il s'abdique lui-même, il abdique en quelque sorte la virilité morale. L'avouerai-je? le catholique dans le confessionnal me rappelle malgré moi ces esclaves mutilés qui remplissent les palais de l'Orient, et qui, impuissants pour la vertu comme pour le vice, portent l'ineffaçable sceau de la servilité.

Ceci me suggère une dernière réflexion. Vous

savez combien les peuples catholiques diffèrent des peuples protestants. Peut-être avez-vous voyagé et avez-vous observé vous-même un phénomène qui devient chaque jour plus frappant. Passez de la France à l'Angleterre et de l'Italie à la Suisse, passez en Alsace d'un village luthérien au village catholique qui le touche; passez, en Suisse, des montagnes du Valais à celles du canton de Berne; traversez l'Océan, comparez les colonies espagnoles avec les colonies saxonnes; en un mot, allez où vous voudrez, et partout où vous trouverez les deux confessions en présence, vous trouverez que les protestants ont l'avantage en ce qui concerne l'instruction, l'industrie et la prospérité. On a expliqué ce fait de diverses manières. Évidemment il ne suffit pas de le mettre sur le compte d'une différence de races, puisqu'il resterait à expliquer l'affinité de telle race avec telle foi, et puisque d'ailleurs le contraste dont il s'agit se manifeste souvent au sein d'une même population. Quant à moi, voici mon avis. Je ne prétends nullement attribuer une valeur directement religieuse à la supériorité sociale du protestantisme, je ne fais point de difficulté de reconnaître que la prospérité des peuples qui se sont affranchis de Rome n'est pas toujours en raison directe de la vie chrétienne qui

règne au milieu d'eux. D'un autre côté c'est bien à une différence religieuse qu'est due la différence de développement et de culture. La Réformation a arraché le fidèle au prêtre pour le rendre à lui-même, parce qu'elle devait le rendre à lui-même pour le restituer à Dieu. Elle lui a appris que pour être chrétien il faut être homme. Elle l'a convié à l'indépendance intérieure, à l'énergie individuelle, au gouvernement de soi. Eh bien! c'est par là surtout, c'est par là qu'elle a jeté les bases d'un monde nouveau et qu'elle a substitué une nouvelle civilisation à la civilisation catholique, une nouvelle société à la société du moyen âge.

Mais que dis-je? J'oubliais que c'est à vous que je parle, Monsieur le Curé, et sans y penser j'ai pris le ton de l'agression au lieu du ton du doute et de la recherche. Au surplus, c'est un peu à vous qu'en est la faute. Me voici à ma septième lettre et vous ne m'avez pas encore répliqué un mot. J'avais espéré converser avec vous et vous me laissez parler tout seul. Sans doute vous trouvez mes objections bien puériles, mes questions bien peu dignes de réponse; cependant, il me semble que leur insignifiance même devrait vous engager à une réfutation qui vous coûterait peu de peine. Veuillez vous rappeler que je ne me présente pas à vous comme un

jouteur jaloux de rompre une lance avec un champion exercé, mais uniquement comme un catéchumène désireux de recevoir les instructions de son pasteur.



HUITIÈME LETTRE

Monsieur le Curé,

Nous avons analysé le catholicisme. Sa doctrine, sa morale, ses sacrements ont successivement formé l'objet de notre examen. Je voudrais aujourd'hui rassembler les différents traits que nous ont offerts ces recherches, et déterminer enfin quel est le caractère général du système. Grande question, qui doit nous conduire en même temps à découvrir le principe constitutif du catholicisme. Il me semble que la controverse ne s'est pas assez occupée de cette question de principe, ou, du moins, qu'elle

s'est contentée de réponses bien superficielles. Il ne manque pas de protestants qui croient trouver l'idée-mère de l'Église romaine, soit dans l'infaillibilité papale, soit dans l'autorité accordée à la tradition, soit dans des erreurs, sur le dogme de la justification, soit dans une notion grossière de la vertu sacramentelle, que sais-je? dans le sacrifice de la messe, dans le culte rendu à la Vierge et aux Saints... Quant à moi, il me paraît évident qu'il faut creuser plus avant pour arriver au fond des choses. Ai-je besoin d'ajouter que je n'oserais entreprendre cette nouvelle tâche, si je ne me sentais comme surveillé par vous? Plus que jamais je vais avoir besoin de vos avertissements. Il faut, Monsieur le Curé, il faut que votre force redresse ma faiblesse, comme il faut que votre charité excuse les témérités de ma critique. Maudite critique! Pourquoi faut-il que je sois né protestant, et combien l'on est à plaindre de ne savoir rien admettre sans de bonnes raisons.

Le catholicisme, si je ne me trompe, n'est autre chose que la satisfaction d'une tendance générale de l'humanité. Tout homme est plus ou moins partagé entre le besoin de chercher Dieu et le be-

soin de l'éviter, entre l'obligation de vivre pour son service et le désir de vivre pour soi, entre la crainte des conséquences d'une vie toute donnée à la terre et la répugnance pour une vie toute consacrée aux intérêts de l'âme, bref, entre la nécessité d'avoir une religion et la commodité de n'en avoir point. Cette contradiction s'explique aisément. La religion, prise en son essence, consiste dans un abandon sans réserve à la direction du Dieu infiniment saint; c'est un nouvel esprit, un esprit divin prenant en nous la place de l'esprit propre. Le christianisme exige le renoncement, et, sur la porte du royaume des cieux, il est écrit que celui qui veut sauver sa vie doit commencer par la perdre. Mais la chair frémit devant ce sacrifice. Cet abandon fait horreur à l'égoïsme qui forme la substance même du péché et le fond de notre nature mauvaise. De là le compromis dont je parlais. Dans ce conflit tragique entre les deux puissances qui se disputent l'homme, l'homme prend le parti de transiger. Non pas toutefois de propos délibéré et en pleine connaissance de cause, mais instinctivement et en se trompant lui-même. Le siége de la religion c'est l'âme, c'est-à-dire ce qui, en nous, pense, sent et veut, l'être moral, la vie spirituelle; l'extérieur. la forme sont secondaires et n'ont de

valeur que comme manifestation et expression de la vie intérieure. Eh bien ! l'homme conclut une espèce d'arrangement en vertu duquel il se réserve le dedans et abandonne à Dieu le dehors ; il refuse ses affections et il livre ses actes ; il repousse le culte en esprit et en vérité, prêt à se soumettre, en revanche, aux plus pénibles exigences, aux plus assujettissantes cérémonies. « Tout, tel est son langage, tout, assujettissements, observances, macérations, martyre même, tout, pourvu que dans le secret et le fond de ma vie je continue à m'appartenir ; tout, excepté ma liberté ; tout, excepté mon moi ; tout, excepté tout. »

Beaucoup de religions, Monsieur le Curé, doivent leur origine à un compromis de ce genre. Il n'est peut-être pas une forme du paganisme qui ne trahisse à la fois la conscience de Dieu et de ses droits, et la volonté de vivre en dehors de lui. Le judaïsme lui-même, sans doute parce que, étant une religion préparatoire, il était une religion d'accommodement, le judaïsme lui-même consacre à Dieu l'homme extérieur, mais sans pouvoir créer l'affection et l'obéissance volontaire. J'ajoute qu'il en est de même du catholicisme.

Le catholicisme a été le produit de l'alanguissement de la vie spirituelle dans l'Église. Sa nais-

sance marque une chute de la société chrétienne. Au commencement l'esprit de Dieu régnait avec plénitude dans les âmes. L'élan était indomptable, la ferveur extraordinaire. La proximité des faits évangéliques, les entraînements du prosélytisme, les périls du martyre contribuaient à entretenir le feu sacré. Cependant, le grain de sénevé devint un arbre. Le filet d'eau auquel étaient venus s'abreuver quelques voyageurs fatigués, forma un grand fleuve, et ce fleuve, grossi de mille affluents, élargit sans cesse son lit et précipita toujours plus rapidement ses flots. Vous savez ce qui arrive alors. En grossissant ainsi, en débordant sur les campagnes, les eaux se troublent; elles gagnent en étendue, mais elle perdent de leur pureté. Telle est aussi la loi des mouvements religieux. L'âge d'or d'une Église, c'est le moment où elle est encore comprise tout entière entre les disciples du cénacle. Plus tard, elle sort de ce cercle étroit, elle marche à ses destinées, elle subjugue le monde, elle entraîne la multitude, la multitude, c'est-à-dire des hommes que l'exemple gagne, que le nombre emporte, que la nouveauté séduit, et qui, au fond, sont plus ou moins étrangers à la foi qu'ils ont embrassée. Ces hommes, néanmoins, font désormais partie de l'Église, et l'Église se trouve profondément mo-

difiée par leur présence. Le niveau de la vie religieuse baisse nécessairement dans la communauté qu'ils ont envahie. Le principe intérieur qui, jusque-là, avait tout soutenu, ce principe vient à manquer. Or, là où le principe intérieur fait défaut, l'âme s'attache inévitablement à ce qui est extérieur; manquant de l'énergie spirituelle dont elle s'inspirait, elle s'appuie sur ce qui est visible et sensible. Ainsi prend naissance le compromis dont je parlais tout à l'heure. On supplée à la religion de l'âme par celle des sens, à l'esprit du culte par ce qui n'en est que la forme. Le fidèle porte, pour ainsi parler, la dévotion du dedans au dehors. On devient chrétien, non plus par la conversion du cœur, par la direction de la volonté et des affections, mais par la célébration de certains rites et l'application de certains spécifiques. L'eau du baptême lave le péché, l'absolution remet la peine, l'eucharistie communique des grâces attachées à l'aliment même que l'on mange. La vie entière est entourée d'un réseau d'observances au moyen desquelles notre salut se fait tout seul. En un mot, de spirituel qu'il était, qu'il est dans son essence, dans son origine, dans ses premiers disciples et ses premiers écrits, l'Évangile devient sacramentel.

Il devient en même temps sacerdotal. La tendance qui porte le chrétien à confondre ce qui est spirituel avec ce qui n'est que rituel, le besoin d'avoir une religion qui n'en soit pas une, d'avoir une piété qui n'implique point la communion avec Dieu, une foi qui n'oblige point ou n'oblige que le moins possible, cette tendance, ce besoin ont aussi inventé la religion par procuration. Mettre la religion dans le prêtre qu'est-ce, sinon un autre moyen de la pousser, si j'ose m'exprimer ainsi, à la circonférence, afin de l'exclure plus sûrement du centre, à savoir de l'âme? Telle est l'origine du prêtre, du prêtre chargé de croire et de décider pour le fidèle, telle est l'origine de la foi d'autorité et de la direction de conscience.

D'ailleurs, la théorie du sacrement suppose le prêtre. C'est lui, nous l'avons vu, qui est le canal de ces grâces magiques, lesquelles, selon cette déplorable théologie, proviennent du Christ lui-même, ont été transmises des apôtres aux évêques, et s'écoulent sur les fidèles au moyen du sacerdoce.

Le sacerdoce catholique et le sacrement catholique sont si bien les produits d'un même besoin, les éléments d'un même système, que le prêtre

peut être considéré comme le sacrement personnifié. Le sacrement agit par lui-même, indépendamment de toute condition spirituelle; de même l'action du prêtre, dans la théorie romaine des moyens de grâce, est parfaitement indépendante de la valeur morale de ce prêtre. Rien ne sert mieux à mesurer le changement qui s'est accompli dans l'ancienne Église, lorsqu'elle a passé du régime apostolique au régime catholique, que le changement qui s'est opéré, à la même époque, dans l'idée du ministère religieux. A l'origine, on regardait avant tout au caractère chrétien du pasteur; on en est venu peu à peu à regarder uniquement au caractère officiel du prêtre.

Au reste, le sacerdoce remplit encore une autre fonction dans le catholicisme. A côté du pouvoir de l'ordre, il y a, comme on dit, le pouvoir de la juridiction; en d'autres termes, à côté de l'élément sacramentel, il y a l'élément hiérarchique. De même que le sacrement représente les grâces chrétiennes, de même la hiérarchie représente l'unité chrétienne. Grâce et unité sont des réalités spirituelles, des biens intérieurs qui ont échappé à l'Église catholique, mais qu'elle croit retenir et qu'elle se plaît à

contempler dans des formes vides, formes auxquelles elle attache d'autant plus de prix que c'est là tout ce qui lui reste. La véritable unité est l'union de tous les fidèles dans l'amour, le service et la communion de Jésus-Christ. La chrétienté sentant cette unité vivante lui échapper peu à peu par l'effet de sa propre décadence religieuse, voulut exprimer d'une manière apparente aux sens l'idéal glorieux qu'elle avait entrevu. Le clergé représentant de l'Église, le clergé devenu l'Église par excellence, offrit naturellement les signes et, en quelque sorte, les matériaux symboliques dont on avait besoin. Le pasteur, l'évêque, le métropolitain, furent comme étagés les uns au-dessus des autres. Bien des siècles travaillèrent au mystique édifice. La soif d'unité visible ne fut satisfaite que lorsque l'Église entière se trouva personnifiée dans un seul individu.

On voit quel rôle joue le prêtre dans ce grand système au moyen duquel l'Église met la forme à la place du fond, l'apparence à la place de la réalité, le symbole à la place de la chose signifiée, le sacrement à la place de la piété, le ministre de la religion à la place de la religion. Cependant le

prêtre est quelque chose de plus encore. L'Église, pour être ainsi dégénérée, n'en conserve pas moins un souvenir de la mission qui lui a été confiée, et c'est sur le clergé, représentant et ministre de l'Église, que retombe naturellement le soin de remplir cette mission. Le clergé se trouve ainsi l'instituteur né de ces masses indifférentes et grossières, qui ne demandent pas mieux que de s'abandonner à la direction du prêtre, mais qui, par là même, imposent des devoirs à celui-ci. C'est dire que le sacerdoce, à côté de son rôle sacramentel et symbolique, a un rôle pédagogique. Ici se déroule à nos regards tout un nouvel aspect du catholicisme.

Le peuple de l'Église, répétons-le encore une fois, se compose d'hommes qui ont abdiqué le soin de leurs intérêts spirituels entre les mains du clergé, ou qui n'ont pas même eu à abdiquer, parce qu'ils n'ont jamais possédé. L'heure de la majorité intellectuelle et morale n'a jamais sonné pour eux. Aussi sont-ils tombés en tutelle. Cette tutelle est exercée par le sacerdoce. L'Église romaine s'est chargée de conduire l'humanité à la lisière, et le caractère superficiel, la tendance matérialiste, les accommodements apportés à l'Évangile, tous les vices du catholicisme peuvent être regardés comme

les conséquences plus ou moins inévitables des fonctions pédagogiques que l'Église se croit appelée à remplir.

Il s'agit, en effet, de masses dont l'éducation chrétienne est tout à faire. La religion, pour des hommes qui se trouvent dans cet état, ne peut être la religion personnelle, spirituelle et pure de l'Évangile. C'est, au contraire, une religion imposée, c'est-à-dire une religion d'autorité. C'est, de plus, une religion légale, c'est-à-dire que, au lieu de pénétrer l'homme comme un principe de vie et de liberté, la religion s'offre à lui comme une loi, et agit sur lui comme une forme; elle l'emprisonne dans des observances, elle le réglemente au lieu de l'inspirer, elle le contraint au lieu de l'influencer, elle le menace au lieu de le gagner. La plupart des fidèles sont encore sous l'Ancien Testament, par cela seul qu'ils ne sont pas encore mûrs pour le Nouveau. Il leur faut encore des symboles, des cérémonies, des lois, parce qu'ils ne sont pas capables de recevoir la vérité sous sa forme pure. Ils sont encore dans la chair, comment pourraient-ils supporter le régime de l'esprit? C'est avec toute raison qu'on a parlé du judaïsme de l'Église catholique; le catholicisme n'est pas le christianisme, c'est une préparation au christianisme.

Est-ce un reproche que je lui adresse? Nullement. La minorité spirituelle des masses, leur inaptitude à comprendre une religion aussi élevée que l'Évangile, est un fait, et dès lors la tutelle de ces masses tombe d'elle-même aux mains de celui qui se trouve assez zélé pour la saisir ou assez fort pour l'exercer. Je vais plus loin. Je crois que tout pasteur d'une Église, dans l'état actuel de la chrétienté, exerce inévitablement une action de ce genre, parce que toute Église est inévitablement composée, pour la plus grande partie, de faibles et d'enfants. Le chrétien n'est jamais ici-bas entièrement spirituel et par conséquent entièrement capable de se passer de la tutelle dont nous parlons. En un sens, nous sommes toujours mineurs, nous faisons toujours partie du peuple de la promesse et de la préparation Aussi n'est-il pas de plus beau rôle pour une société religieuse que de travailler à élever graduellement l'humanité à l'intelligence de l'Évangile. Le reproche que j'adresse au catholicisme porte donc sur un autre point. Si l'action ecclésiastique est une éducation, l'Église ne doit jamais oublier que le but de l'éducation est d'amener l'enfant à l'état d'homme fait, partant à l'indépendance. L'instituteur ne saurait, sans danger pour sa tâche, méconnaître le caractère

purement relatif des moyens dont il use, ou attribuer à ces moyens une autre valeur que leur valeur éducative. Or, voilà précisément ce qu'a fait l'Église catholique. Au lieu de chercher à mettre le chrétien en état de se passer d'elle, elle s'efforce de le retenir à jamais; au lieu de tendre à l'affranchissement graduel des fidèles, elle les enserre de mille liens; au lieu de voir en eux des hommes futurs, elle voit en eux une race inférieure éternellement vouée à la servitude; au lieu de les préparer à une religion personnelle et indépendante, elle met tous ses efforts à étouffer parmi eux toute aspiration de ce genre.

Et comme elle n'a pas reconnu ce que son rôle a de passager, elle n'a pas reconnu non plus ce que les moyens qu'elle emploie ont de relatif. Sous ce rapport encore, elle en est au point de vue du judaïsme, qui, lui aussi, se regardait comme définitif et tenait pour un blasphème l'idée d'une institution nouvelle et supérieure. Cela se comprend d'ailleurs. Le catholicisme, pour remplir sa tâche pédagogique, a dû se présenter comme une institution positive de Dieu, et, qui plus est, il a dû le faire de bonne foi. Quelque étrange que puisse sembler l'illusion, il en est arrivé à croire que l'Église romaine est la forme même du christia-

nisme, et par conséquent aussi, la forme définitive et éternelle de la religion. Dès lors toutes les institutions du catholicisme ont été revêtues de ce même caractère absolu. Nous avons eu une nouvelle théocratie, et une théocratie au delà de laquelle il n'y a rien à attendre, parce qu'elle constitue la révélation parfaite et dernière de Dieu.

Mais je m'arrête. Le rôle pédagogique du catholicisme suppose une action légale; celle-ci suppose à son tour une institution divine, et cette institution, regardée comme l'essence même de la révélation chrétienne, tire de cette prétention un caractère définitif et absolu. Ce dernier point est capital. Souffrez que j'en renvoie l'examen à une prochaine lettre.

NEUVIÈME LETTRE

Monsieur le Curé,

Le catholicisme est la vérité absolue. Doctrine, culte et constitution, tout en lui porte ce caractère. Ne faisant qu'un avec le christianisme il en a toute l'autorité. Révélation de Dieu au monde, il est la forme définitive de la religion. En un mot, le catholicisme est surnaturel, surnaturellement institué, surnaturellement maintenu, et, dans un monde où tout est changeant, altéré, imparfait, il échappe seul à la condition des choses humaines.

Telle est la donnée fondamentale du système catholique.

C'est parce qu'il est absolu qu'il est exclusif. Puisqu'il est la vérité religieuse sous une forme pure et parfaite, il ne saurait tolérer qu'on s'écarte de lui sur un point quelconque. Aucune diversité ne peut être admise. L'unité doit être rigoureuse. Un fidèle s'avise-t-il de penser autrement que l'Église sur un sujet de doctrine, il est hérétique. Un fidèle s'élève-t-il contre les formes consacrées, il est schismatique. Et comme la vérité ne se divise pas, comme on ne peut la posséder qu'à la condition de la posséder tout entière, comme enfin la vérité c'est la vie, l'hérétique et le schismatique, en se séparant de l'Église, se privent du salut éternel.

On a quelquefois cherché à défendre l'exclusisme. On a allégué qu'il est de l'essence même de la vérité d'être exclusive. Une proposition et son contraire, a-t-on rappelé, ne peuvent être tous deux vrais à la fois ; le oui et le non ne sauraient se concilier ; l'axiome mathématique, la formule qui exprime une loi de la nature, le principe politique ou social impliquent, pour autant qu'ils sont fondés, l'erreur de toute affirmation opposée. — Ceux qui parlent ainsi sortent doublement de la question. En premier lieu, ils assimilent des vérités d'un ordre entièrement différent. En second

lieu, ils confondent la vérité telle qu'elle est en soi avec la conception humaine et individuelle de cette vérité. Il ne s'agit pas de savoir si, à parler d'une manière abstraite, une chose peut à la fois être vraie et être fausse, être et ne pas être. Il s'agit de savoir si un homme quelconque a le droit d'identifier tellement ses opinions avec la vérité même, que ce qui peut être affirmé de celle-ci puisse également être affirmé de celle-là. C'est ainsi que nous nous retrouvons en face de notre question. Il s'agit de savoir si l'homme peut prétendre à la possession de la vérité absolue.

On fait valoir l'analogie des vérités physiques et mathématiques. Je le répète, en parlant ainsi on méconnaît la nature particulière de la vérité religieuse. Il est des faits qui sont perçus par les sens, de sorte que la réalité en est reconnue par tout homme qui jouit de l'intégrité de ses perceptions. Il est des propositions dont la certitude repose sur la constitution même de l'intelligence humaine, tellement que toute intelligence non obscurcie est convaincue de la vérité de ces propositions. Or, comme la plus grande partie des hommes jouissent de l'usage de leur raison et de leurs sens, il en résulte que la plus grande partie des hommes sont d'accord sur les points dont je

parle, et que les vérités de l'ordre physique et mathématique sont tenues pour évidentes. Est-ce à dire qu'il en soit de même pour les vérités de l'ordre moral ou religieux? Nullement. Pourquoi les premières sont-elles évidentes? Parce que nous ne sommes pas libres de ne pas les reconnaître, parce que notre volonté ne peut les obscurcir à nos yeux, et, sans doute aussi, parce que nous n'avons point d'intérêt à les révoquer en doute. Mais il en est tout différemment des autres vérités. Elles sont morales, c'est-à-dire qu'elles tiennent à la sphère de la liberté; dès lors elles ne sont point évidentes; la religion cesserait d'être ce qu'elle est si elle pouvait se prouver comme on prouve que deux et deux font quatre.

Ici se montre l'erreur catholique. Le catholicisme se considère comme étant en possession de la vérité absolue. C'est dire qu'il regarde ses doctrines comme évidentes. Les deux prétentions, en effet, n'en forment qu'une. La vérité relative est celle qui varie avec les individus, parce que, n'étant point évidente, elle peut être comprise différemment, reconnue partiellement ou même rejetée. La vérité absolue, au contraire, est celle qui reste toujours la même pour tous, ce qui ne peut s'expliquer que par l'évidence. La vraie pensée du

catholicisme, alors même qu'il ne l'avoue point ou qu'il ne s'en rend pas compte, le fond de sa théorie religieuse, c'est l'évidence des droits de l'Église. J'ai déjà été amené à cette idée en étudiant les preuves du catholicisme, et je m'y trouve ramené ici de nouveau.

Mais le catholicisme ne se contente pas de repousser ceux qui se permettent quelque liberté d'opinion en matière de foi, il aspire à les poursuivre. il cherche à les châtier. Le catholicisme n'est donc pas seulement exclusif, il est encore, il est nécessairement intolérant. Quel est en effet le principe de la tolérance? C'est la persuasion que la vérité religieuse ne saurait être élevée à une évidence telle que toutes les intelligences soient obligées de la reconnaître. C'est, en outre, la persuasion que cette vérité, pure et absolue dans sa source, cesse de l'être lorsqu'elle prend une forme dans l'esprit de l'homme, parce que l'homme est à la fois un être limité et un être imparfait. Il résulte de ces principes que les vérités religieuses se modifient pour chacun d'après ses facultés naturelles, ses lumières, son développement intellectuel et moral. Il en résulte aussi que nul de nous n'a le

droit ni le pouvoir d'imposer ses croyances à autrui, c'est-à-dire de le forcer à voir comme nous voyons nous-mêmes. On doit chercher à le convaincre, on ne peut le contraindre à croire.

L'histoire tout entière de la tolérance confirme ce que nous venons d'avancer. Il y aurait, pour le dire en passant, un livre singulièrement instructif à écrire sur ce sujet. On y verrait comment cette grande conquête des temps modernes s'est établie peu à peu à mesure que l'expérience, le doute, les controverses, ayant entamé les systèmes consacrés, entamaient aussi la foi naïve du genre humain à la vérité absolue. On comprendrait en même temps pourquoi cette conquête est encore si incertaine; l'homme n'apprend que difficilement et lentement à douter: il est naturellement dogmatique; une culture profonde est nécessaire pour l'accoutumer à voir partout un mélange de vérité dans l'erreur, un mélange d'erreur dans la vérité; aussi les masses croient-elles volontiers à la vérité pure et sont-elles toujours prêtes à refuser la tolérance aux autres après l'avoir réclamée pour elles-mêmes. Il y a naturellement en tout homme l'étoffe d'un inquisiteur, et l'esprit de persécution est toujours sur le point de se réveiller dans le cœur de quiconque s'abandonne à ses propres instincts.

Les rigueurs pour cause de religion font partie de la tradition constante de votre Église. On pourrait dresser un long catalogue de témoignages catholiques en faveur de la persécution. On mettrait en tête les écrits de saint Augustin contre les Donatistes. On puiserait à deux mains dans le droit canonique du moyen âge On rappellerait avec quelle abondance de précédents les Bollandistes établissent la légitimité des procédés de saint Dominique. On citerait M. de Maistre et sa réhabilitation de l'inquisition espagnole, *l'Univers* et son apologie des missions bottées. L'Église, Monsieur le Curé, a sévi contre l'erreur aussi longtemps qu'elle l'a pu et elle n'y a renoncé que lorsque le pouvoir lui en a été enlevé. Que dis-je? Elle arme encore, à l'heure qu'il est, le bras du pouvoir temporel partout où celui-ci consent à s'y prêter. J'ajoute qu'en tout cela l'Église ne fait qu'obéir au principe de l'évidence en matière de foi. Du moment qu'un homme n'a qu'à ouvrir les yeux pour voir, du moment que la vérité frappe nécessairement son esprit, l'incrédulité ne peut s'expliquer que par la mauvaise volonté, ou plutôt elle n'est plus que de la mauvaise foi, et l'on peut raisonnablement espérer que le cachot ou le bûcher triompheront d'un aveu-

glement d'autant plus pervers qu'il n'est que volontaire.

Il est un autre trait du catholicisme qui s'explique de la même manière. Je veux parler de sa tendance théocratique. L'Église romaine ne peut se contenter d'exercer une influence purement spirituelle sur les peuples, ni même de former une société indépendante dans l'État. Elle aspire, comme par une force invisible, à s'emparer du gouvernement temporel des nations. Elle commence par demander la liberté, elle réclamera bientôt le privilége, elle finira par exiger la soumission. Non pas que le prêtre cherche à devenir roi ; mais il prétend régner sur le roi, ce qui n'est qu'une manière plus sûre de régner. L'État, insinue-t-on, doit devenir un État catholique, la loi religieuse doit former la loi de l'État, le citoyen doit être un chrétien orthodoxe. Un pouvoir politique qui n'est point subordonné au pouvoir spirituel est un pouvoir athée. Les nations soupirent après l'unité et elles ne voient pas que l'unité sociale ne peut exister qu'au moyen de la suprématie du sacerdoce. Ainsi parle l'Église, et en parlant ainsi, elle ne fait qu'obéir à la logique intérieure

de ses principes. En effet, si le catholicisme est vrai et si sa vérité est évidente, le catholicisme peut, et dès lors aussi il doit devenir la loi sociale universelle. L'obligation religieuse cessant de dépendre de la conviction individuelle, pourquoi ne serait-elle pas érigée en devoir civil? Si tout homme peut reconnaître un symbole pour divin, rien n'empêche que ce symbole n'entre parmi les conditions du contrat social; si tout citoyen n'a qu'à vouloir pour croire, il ne saurait se plaindre d'être contraint à accomplir ce qui est à la fois si facile et si nécessaire.

Le caractère absolu du catholicisme fait à la fois sa force et sa faiblesse.

Ce caractère fait sa force. C'est par là que le système impose au grand nombre des esprits, c'est par là qu'il séduit tous les hommes inhabiles à examiner pour eux-mêmes, c'est par là qu'il apparaît comme divin au milieu de ce qui est humain, comme certain au milieu de ce qui est incertain, comme conséquent au milieu de ce qui est contradictoire. D'autres confessions prétendent au même caractère, mais le catholicisme a cet avantage sur elles qu'il est plus entier dans ses prétentions, plus

absolu dans ses principes. Or il faut reconnaître que l'absolu étant l'un des besoins ou l'une des illusions de l'homme, c'est dans le plus absolu des systèmes absolus que l'homme cherchera naturellement la satisfaction de cet appétit. L'enseigne est tout ici. Celui qui fait les plus belles promesses entraîne le chaland trop inexpérimenté ou trop pressé pour examiner la qualité des marchandises.

Mais la cause du succès devient en même temps la source du danger. Plus les prétentions sont exagérées, plus elles imposent aux siècles et aux classes d'hommes qui sont inhabiles à juger, mais plus aussi elles sont facilement réduites à leur juste valeur lorsque les progrès de l'intelligence publique permettent de comparer l'affiche avec la réalité. Il est impossible qu'une prétention absolue à l'absolu ne vienne pas se briser de toutes parts contre la connaissance des faits. C'est ce qui arrive déjà sous nos yeux. La société fait de grands et continuels progrès dans toute espèce de connaissances, et la conséquence en est que la thèse catholique devient tous les jours plus difficile à maintenir. Cela est inévitable. L'Église romaine a introduit dans la religion une foule d'éléments d'une valeur purement temporaire ou relative, et elle a prétendu les élever tous à la dignité de

vérité révélée et absolue. Or, encore une fois, il n'y a rien d'absolu sur la terre, ou, pour mieux dire, il n'y a rien d'absolu, d'universel, d'éternel, que ce qui appartient à l'essence de la vie humaine, le sentiment religieux et le sentiment moral. La parole de Jésus-Christ est toujours jeune et nouvelle, parce qu'elle s'adresse tout entière aux besoins constants de l'homme pécheur. Mêlez-y toute espèce de thèses métaphysiques, historiques, juridiques, vous en ferez quelque chose de semblable aux pieds de la statue de Nabuchodonosor ; vous aurez allié l'argile au fer, et quand le droit public aura changé, quand les événements auront marché et en marchant auront semé leurs enseignements, quand la philosophie de votre époque se sera modifiée, il se trouvera que votre religion est frappée de caducité.

DIXIÈME LETTRE

Monsieur le Curé.

L'*Histoire des Variations* est un bien beau livre, le plus beau peut-être de ceux qui sont sortis de la plume de Bossuet. On ne saurait trop admirer l'érudition du grand évêque, la sagacité avec laquelle il démêle les subtilités des docteurs, l'aisance avec laquelle il se meut au milieu des nombreux éléments de la controverse, l'autorité enfin avec laquelle il domine tout le débat. Et cependant l'*Histoire des Variations* est un livre manqué, parce que la donnée qui sert de point de départ à l'auteur est

fausse. Bossuet est tombé dans une erreur que j'ai déjà signalée, et dont il semble que les écrivains catholiques ne puissent absolument pas se garantir. Il a considéré le protestantisme comme une contre-partie exacte du catholicisme. Il y a vu un système déterminé de doctrines et d'instructions. Il l'a envisagé sous la forme d'une vaste Église. Dès lors aussi, il s'est imaginé que les protestants étaient solidaires les uns des autres, les calvinistes solidaires des luthériens, les pasteurs de Charenton solidaires des réformateurs du seizième siècle. En un mot, malgré l'admirable souplesse de son génie, il n'a pu se placer entièrement au point de vue qu'il attaquait, et reconnaître que le protestant est essentiellement, comme on dit aujourd'hui, un individualiste, et, par conséquent, un homme fort indifférent sur la question de savoir si Luther a parfois changé d'opinions et si les Églises séparées de l'Église romaine ont toujours été fidèles à leurs confessions de foi.

Je sais bien que les protestants n'ont que trop donné lieu à la méprise dont il s'agit. Ce n'est que peu à peu qu'ils ont acquis la conscience du principe qu'ils représentent et des conséquences de ce principe. On les a vus pendant deux siècles répudier à l'envi cet individualisme religieux qui est le

vrai sens de la réforme. Que dis-je? les réformateurs eux-mêmes ont ignoré la portée de l'œuvre qu'ils accomplissaient. Comme Rome, comme Bossuet, ils croyaient à la vérité absolue, ils attachaient le plus grand prix à l'unité de la doctrine, ils s'estimaient les défenseurs de l'orthodoxie. Dès lors aussi ils s'imaginaient avoir substitué une Église à l'Église romaine, la véritable Église à la fausse. Il ne faut pas s'en étonner. Le dessein de Dieu est toujours plus grand que l'intention des hommes qui sont appelés à l'exécuter. Luther, Zwingle, Calvin, ont enfoncé une porte qui, depuis lors, est restée ouverte, que personne ne refermera jamais, et par laquelle nous pouvons assurément passer aujourd'hui, sans prendre la responsabilité des opinions de Calvin, de Zwingle ou de Luther.

Mais si le caractère fondamental du protestantisme ne permet pas qu'on regarde les protestants comme liés par autre chose que par le principe même de l'individualité des croyances, il en est autrement des catholiques. Le catholicisme suppose, au contraire, la plus étroite solidarité entre l'Église et ses chefs, entre l'Église et son passé. C'est sur ce dernier point que je voudrais m'arrêter. Le catholicisme ne peut être divin, et l'Église catholique ne peut être infaillible, à moins qu'ils

n'aient été institués par Jésus-Christ et ses apôtres, et qu'ils ne soient restés, à travers les siècles, fidèles à cette institution. Il faut que cette œuvre divine se soit constamment montrée identique à elle-même, qu'elle ait toujours eu les mêmes principes, les mêmes doctrines, la même organisation. Telle est, en effet, je n'ai pas besoin de vous le dire, la prétention du système catholique. Il se donne pour avoir été expressément établi par le Seigneur. Il retrouve ses formes dans celles de l'Église apostolique. Il affirme qu'il n'a point changé, et qu'au milieu des vicissitudes infinies des idées et des choses, lui seul reste immuable comme ce Dieu dont il est l'œuvre et la révélation.

La prétention est hardie, mais elle a l'avantage de ramener la question, par sa hardiesse même, à des termes extrêmement simples. En effet, le changement est tellement la loi des choses d'ici-bas, que l'immutabilité d'une institution peut à bon droit passer pour un miracle, et, par conséquent, pour un signe de la divine origine de cette institution. Si le catholicisme est resté le même, ainsi qu'il le proclame, il faut cesser de discuter avec lui, Dieu a parlé en sa faveur, le sceau du surnaturel est sur son front.

J'ajoute qu'il sera facile de constater le miracle.

Il en est comme de la prétention à la vérité absolue, dont je parlais dans ma dernière lettre, et dont la prétention à l'immutabilité n'est, au fond, que la conséquence. Comment ne pas reconnaître l'édifice qui seul se tient debout au milieu de la poussière des empires? Comment le rocher immobile ne se distinguerait-il pas, au premier coup d'œil, de ces vagues incessamment agitées qui se brisent contre ses flancs? Vous dites que le catholicisme est invariable : je le veux; mais il faut que le phénomène soit manifeste, que l'histoire entière rende témoignage à un si magnifique prodige.

L'histoire nous apprend, au contraire, que le catholicisme a partagé le sort de toutes les choses humaines. Il a eu sa période de croissance, son époque de maturité et de pleine force, après quoi il a déchu peu à peu, pour entrer enfin dans l'état de sénilité où nous le voyons aujourd'hui. Toutes ses institutions ont changé, tous les siècles portent les traces de ses variations. Le christianisme du Nouveau Testament ne renferme rien d'analogue à l'organisation qui surgit cinquante ans plus tard. Le catholicisme primitif diffère infiniment de l'Église des apôtres; il ne diffère guère moins du catholicisme postérieur. De simple ancien qu'il était, l'évêque devient d'abord le pasteur et le représen-

tant du troupeau ; ce n'est que plus tard qu'il deviendra évêque dans le sens hiérarchique du mot. Une fois constitué, l'épiscopat proprement dit subira, à son tour, plusieurs modifications successives. Au-dessus de l'évêque diocésain viendront s'élever le métropolitain, puis le patriarche, puis le pape. Mêmes variations en ce qui concerne ce dernier. L'évêque de Rome n'a pas été tout d'abord le vicaire de Jésus-Christ et le législateur de la chrétienté. Au troisième siècle, la primauté des patriarches romains était simplement honorifique ou, pour mieux dire, symbolique ; elle n'impliquait aucune subordination des autres évêques à l'égard de leur puissant confrère; ce dernier n'était que le successeur de Pierre, et, comme tel, le premier entre des égaux. Peu à peu, ce qui n'était que rang devient autorité ; le pape se considère comme le vicaire du prince des apôtres, et, en quelque sorte, comme le métropolitain universel. Plus tard encore, le vicaire de Pierre devient vicaire de Jésus-Christ, le souverain pontife concentre et absorbe en sa personne tous les pouvoirs ecclésiastiques, et les autres évêques ne sont plus que ses délégués. On comprend que le dogme de l'infaillibilité papale a dû suivre ces évolutions. Les évêques de Rome avaient été vantés d'abord pour la pureté de

leur foi et la constance de leur orthodoxie. Bientôt les assertions allèrent plus loin : la chaire de saint Pierre ne pouvait errer. Plus tard, enfin, on transporta implicitement à l'individu ce qui avait été affirmé du siége qu'il occupait, et l'on alla jusqu'à s'écrier : *Dominus Deus noster Papa!*

C'est ainsi, Monsieur, que le catholicisme a changé de gouvernement; d'épiscopal il est devenu papal; sa constitution était aristocratique et représentative, elle a fini par prendre la forme d'une monarchie absolue. Mais ce changement n'est pas le seul. Le concile de Trente a modifié toutes les conditions de la foi catholique, en définissant ce qui était auparavant indéterminé, et en supprimant ainsi la liberté dogmatique dont le fidèle jouissait sous le système précédent. La Réformation a agi autrement, mais plus profondément encore sur le catholicisme. En détruisant l'unité religieuse de l'Occident, elle a détruit le prestige de l'Église qui se disait une, unique et universelle. Il y a plus : à la suite de la Réformation, la société s'est affranchie, les États se sont sécularisés, et Rome s'est vue dépouillée de sa suzeraineté européenne. Jadis, un mot du souverain pontife armait mille bras contre le prince rebelle, contre les populations hérétiques. Aujourd'hui, Rome, privée de

tout point d'appui dans les croyances, ne peut ni ressaisir sa puissance temporelle ni s'en passer.

Il n'est pas jusqu'aux temps où nous vivons qui n'aient été témoins de quelques-uns de ces changements que subit le catholicisme. Au dix-septième siècle, le centre du système était dans la doctrine; c'est sur ce point que portaient toutes les discussions; c'est d'après cette règle que se mesuraient les mérites des diverses confessions. On se demandait avant tout ce que pensait le Catéchisme Romain de l'état primitif de l'homme, de la chute, de la justification, des sacrements. Bossuet, Möhler lui-même, il y a vingt ans, ne comprenaient pas autrement la controverse. Eh bien! Möhler a vieilli. La dogmatique n'est plus en cause. Le catholicisme a réduit toute sa doctrine au seul point de l'infaillibilité de l'Église. Il n'a plus d'autre croyance aujourd'hui. Cela se comprend. A son point de vue, il ne peut être question de savoir si un dogme est clair, juste, scripturaire, fondé sur la nature de Dieu et sur celle de l'homme, propre à sanctifier les âmes. A supposer que cette démonstration fût possible au catholicisme, à supposer qu'elle ne fût pas dangereuse en tant qu'elle implique un appel au jugement individuel, il est manifeste qu'elle serait superflue. Pourquoi tant d'ambages? Croyez-

vous à l'infaillibilité de l'Église, ou n'y croyez-vous pas? Si vous n'y croyez pas, vous n'avez rien de mieux à faire que de vous convertir. Si vous y croyez, vous n'avez pas de devoir plus évident que la confiance ou la soumission. Voilà le langage du catholicisme moderne, de celui dont Joseph de Maistre peut être regardé comme le père. Or, Monsieur le curé, vous connaissez trop bien l'histoire des institutions et des idées catholiques, pour ne pas voir qu'il y a là une modification profonde apportée à l'ancienne orthodoxie.

Cela est si vrai, les variations du catholicisme sont si patentes, le progrès des études historiques les a si bien mises dans tout leur jour, que les défenseurs de l'Église se sont vus obligés de reconnaître le fait. Ils ont cherché, en même temps, à changer de position pour faire de nouveau face à l'ennemi. Du temps que l'histoire de France était écrite par les Velly et les Villaret, on se représentait Pharamond, Mérovée et Clovis, couronne en tête, sceptre au poing, et trônant à la manière de Louis XIV. Du temps que la polémique antiprotestante était conduite par les Bellarmin et les Du Perron, on se représentait saint Pierre, saint Lin et saint Clet comme des papes à la façon d'Innocent III, de Boniface VIII ou de Sixte-Quint.

Aujourd'hui, la fiction est décidément trop transparente, et, je le répète, force a été d'aviser aux moyens de la remplacer par quelque chose de plus spécieux. Nous allons voir comment on s'y est pris.

L'explication nouvelle porte le nom de théorie du développement. On nous rappelle (comme si le catholicisme n'avait pas tenu jadis un langage tout opposé) que Dieu n'intervient pas brusquement et violemment dans les choses humaines, mais qu'il se prête aux conditions de la vie des peuples et se soumet, en quelque sorte, aux lois de l'histoire. Ainsi, poursuit-on, l'Éternel ne jette point sur la terre des institutions toutes formées; loin de là, il introduit peu à peu celles qu'il veut établir, il les cultive dans l'ombre, il les laisse grandir d'elles-mêmes jusqu'à ce qu'enfin elles soient parvenues à ce parfait épanouissement qui étonne les hommes et réjouit les anges. Il en est comme de la semence, ténue et presque invisible, qui est confiée à la terre, qui perce lentement le sol, qui se développe sous l'action du soleil et des pluies du ciel, et qui devient enfin un grand arbre dans les branches duquel les oiseaux habitent. Telles sont les habitudes de la Providence. Le mosaïsme est venu s'enter sur la dispensation patriarcale, la prophétie sur le mosaïsme. Le Nouveau Testament, à son tour, est

sorti de l'Ancien. Pourquoi n'en serait-il pas de même des institutions et des dogmes du catholicisme? Jésus-Christ n'a pas sans doute établi l'Église romaine telle qu'elle s'est montrée plus tard aux yeux des peuples, il n'a fait que jeter un germe en terre, mais ce germe a levé, et un développement organique, à la fois insensible et puissant, a tiré de la semence sacrée tout ce que Dieu y avait renfermé.

Voilà, Monsieur le Curé, la théorie catholique la plus récente; voilà le romanisme à la mode. Peut-être bien des gens penseront-ils que, entre toutes les transformations de l'Église, ce changement apporté à l'ancienne apologétique n'est pas l'un des moins extraordinaires. Quant à moi, je ne puis vous dire combien l'explication dont il s'agit me causa de plaisir, lorsque j'appris d'abord à la connaître. Jamais rien ne m'avait paru si naturel, si simple, si irrésistible. Toutes les difficultés semblaient levées comme par enchantement. Cependant, je réfléchis qu'il était de mon devoir, en matière si grave, d'y regarder à deux fois, avant de me tenir pour entièrement satisfait. Hélas! un examen plus approfondi a renouvelé tous mes doutes. Je veux, au reste, vous faire juge des considérations qui m'ont arrêté.

Vous connaissez l'adage: comparaison n'est pas raison. Or, la théorie du développement n'est, au fond, pas autre chose qu'une comparaison. On assimile le christianisme à une plante dont l'Évangile serait le germe, tandis que l'Église catholique en offrirait le développement. Mais la comparaison est-elle exacte? La ressemblance est-elle certaine? Je ne puis me le persuader. Les faits de l'ordre moral ne s'accomplissent pas avec la régularité et la nécessité que les lois de la nature imposent aux phénomènes physiques. Quand j'ai planté un arbre, je sais d'avance ce que produira la semence confiée à la terre. Son port, son feuillage, son fruit, son espèce, en un mot, sont déterminées par des règles fatales. Il n'en est pas de même d'une religion telle que le christianisme, d'une institution telle que l'Église. Un chêne ne peut, en croissant, devenir un ormeau, un lys devenir un rosier, mais il arrive souvent, il arrive tous les jours qu'une institution change peu à peu d'esprit, de tendance, de caractère. Le nom reste, mais qui nous garantit que, sous ce nom, nous avons toujours la même chose? Il y a eu développement, mais qui nous prouve que ce développement a été légitime? Le catholicisme est le produit du christianisme : un produit, je le veux bien, mais un produit altéré, une dégénération, une corruption.

La théorie du développement suppose que l'Évangile renfermait le catholicisme à l'état de germe, ou, ce qui revient au même, elle affirme que le catholicisme a été un simple épanouissement du christianisme primitif. Quant à moi, je suis souvent tenté de me représenter les choses sous une autre image. Le catholicisme est moins un produit authentique du christianisme qu'une plante parasite qui s'y est attachée. Il a grandi avec lui, il s'est nourri de sa substance, il a confondu ses rameaux avec les siens, mais il n'a jamais fait un avec lui. Le chêne diffère, il est vrai, du gland dont il est sorti, mais au moins existe-t-il entre eux une affinité intime. L'arbre en germe et l'arbre devenu grand ne peuvent être de nature opposée. Or l'Église romaine et l'Évangile de Jésus-Christ ne sont pas l'une à l'égard de l'autre dans le rapport du commencement et du développement, ce sont sur bien des points deux religions diverses. Je vous ai déjà dit quelle est en cela mon impression : je vois d'un côté une religion toute personnelle, de l'autre une religion où le prêtre tient la place du fidèle; d'un côté le culte en esprit et en vérité, de l'autre le culte mécanique et extérieur; d'un côté la parole, de l'autre le sacrement; là une doctrine qui, à tous les égards, se trouve en harmonie avec l'âme

humaine, ici un système de dogmes abstraits, de rites magiques et d'institutions arbitraires. Quel rapport voulez-vous qu'il y ait entre ces choses? Comment le contraire pourrait-il naître de son contraire?

Je ne conteste point la logique intérieure du catholicisme, non plus que la régularité de ses développements. Loin de là, je ne sais point de système religieux qui porte plus distinctement en soi le caractère d'une formation organique. Le principe donné, tout en sort le plus naturellement du monde. Mais ce principe n'est pas l'Évangile, c'est le judaïsme. Le catholicisme est fils de cette dispensation que le Nouveau Testament est venu abroger en l'accomplissant; il a ses racines dans ce culte extérieur et légal que le Seigneur condamnait; et s'il peut se vanter de son ancienneté, c'est qu'il était déjà présent et agissant dans les tendances auxquelles le plus grand des apôtres faisait une si rude guerre, et qui cherchaient sans cesse à substituer, malgré lui, la loi à la grâce et la chair à l'esprit.

Au reste, je ne veux rien exagérer. Le catholicisme, comme le judaïsme dont je le fais descendre, est à la fois en opposition au christianisme et en affinité avec lui. S'il est contraire au spiritualisme évangélique, il en offre cependant les symboles.

Voici donc ce qu'il en faut penser. Le catholicisme est un judaïsme, mais un judaïsme chrétien. Il est une conception imparfaite et élémentaire de la vérité chrétienne. Vous regardez l'Évangile comme le germe d'où est sorti l'Église, l'Église comme le plein développement de l'Évangile. C'est le contraire qu'il faudrait dire. Le catholicisme n'offre que les rudiments d'une Église vraiment chrétienne. Il n'est que la grossière ébauche de l'œuvre dont Jésus-Christ a confié l'exécution à tous les siècles. Il semble, en effet, que l'enseignement du Sauveur était trop élevé et trop simple, trop naïf et trop sublime pour être saisi tout d'abord. Rien ne frappe davantage dans l'étude de l'histoire que l'impuissance des hommes à comprendre ces discours merveilleux. Plus on remonte haut et plus on s'étonne de voir combien la parole évangélique a été obscurcie par les imaginations et les subtilités des docteurs. L'exégèse des Pères serait tout ce qu'il y a de plus risible si elle n'était tout ce qu'il y a de plus triste au monde. La pleine conception comme l'entière réalisation de l'Évangile ne se trouve pas derrière nous, mais devant. C'est le but vers lequel nous avançons constamment sans devoir peut-être y arriver jamais. Ce qui est certain, c'est que chacun des pas qui nous en approche est un pas que

nous faisons en dehors du catholicisme, un pas qui nous éloigne de l'Église romaine.

Le catholicisme, j'entends celui des premiers siècles, par cela même qu'il était chrétien, portait en soi les éléments d'une transformation. Or, cette transformation a déjà eu lieu. Comme l'Ancien Testament renfermait le Nouveau dans ses flancs, le catholicisme renfermait en soi la Réformation. Les Églises de la Réformation, à leur tour, ne sont peut-être pas loin du jour où elles feront place à un christianisme plus pur que le leur. Mais le catholicisme, en se régénérant, en se rajeunissant, a laissé derrière lui une dépouille sans vie qui porte encore son image et son nom. Son essence éternelle s'est dégagée, elle est entrée dans de nouvelles combinaisons, et l'Église romaine d'aujourd'hui n'est plus qu'un résidu inutile, un *caput mortuum* dans le creuset qui consume et transforme toutes choses.

ONZIÈME LETTRE

Monsieur le Curé,

L'étude à laquelle je me suis livré ne serait point complète, si je n'y ajoutais quelques mots sur l'avenir du catholicisme. L'avenir du catholicisme! Grave question, qui en renferme une autre en son sein : l'avenir de l'humanité.

La réponse des catholiques est toute prête. Leur religion étant la vérité de Dieu, durera jusqu'à la fin des siècles. Rome est immuable, et l'humanité doit rester immobile. Les sociétés ont secoué la tutelle du sacerdoce, mais elles devront, tôt ou

tard, confesser leur erreur et chercher de nouveau leur salut dans une soumission sans réserve à l'autorité de l'Église.

D'un autre côté, il ne manque pas de gens qui prévoient la ruine du catholicisme dans un avenir assez rapproché. Ils appuient leur opinion sur ce qu'ils appellent des signes manifestes et croissants de décadence. Avouons, Monsieur le Curé, que ces fâcheux prophètes ont bien pour eux les apparences.

Ils rappellent la Réformation. A les en croire, cet événement a porté au catholicisme un coup dont il ne s'est point remis, dont il ne se remettra jamais. Il a détruit son caractère universel, c'est-à-dire son caractère catholique. Il lui a enlevé la moitié de l'Europe. Il a donné à l'hérésie une existence permanente, et au monde le spectacle d'une société, d'une civilisation et d'une religion indépendantes de l'Église romaine. Des princes, des peuples, ont osé secouer le joug, et la foudre n'est pas tombée sur leurs têtes, et la terre ne s'est pas ouverte pour les engloutir. Au contraire, ils n'ont pas trop mal prospéré.

Les partisans de l'opinion que j'expose ne s'en tiennent pas là. Le catholicisme, à les entendre, n'a pas seulement perdu tous les peuples que la

Réformation a séduits, il a perdu avec eux la souveraineté du monde. Le sceptre de la civilisation a passé des nations catholiques aux nations protestantes. Le centre de gravité de l'Europe s'est déplacé et se trouve aujourd'hui dans les sociétés séparées de Rome. Il semble, le dirai-je? que la dégénération nationale et morale soit en proportion de la place que l'Église romaine tient encore dans les pays qui reconnaissent sa loi, à tel point que cette loi pourrait passer pour une condition d'impuissance et de décadence. L'Espagne, l'Italie, le Mexique, périssent, attachés au cadavre de leur religion, et si la France tient encore sa place dans le monde, c'est moins parce qu'elle est catholique que parce qu'elle l'est si mal ou si peu.

Cette réflexion peut mener à une autre. Le catholicisme n'a pas seulement conduit à la décadence les peuples que j'ai nommés, il les a en même temps enfantés à l'incrédulité. Ils sont catholiques de nom, de profession, mais, grand Dieu! quels enfants de l'Église! Où la religion a-t-elle moins de puissance qu'au milieu d'eux? Où compte-t-elle plus d'ennemis? Que vaut un désir du pape auprès du plus catholique des gouvernements? Pourquoi le souverain pontife ne lance-t-il plus ses foudres? Pourquoi est-il devenu si sobre d'inter-

dits? C'est, apparemment, que l'opinion ne le soutiendrait plus, l'opinion, c'est-à-dire la foi. Hélas! bien loin d'avoir assez de crédit pour excommunier des rebelles, l'évêque de Rome n'en a pas assez pour tenir en respect ses propres sujets.

L'indépendance des États à l'égard du pape, et, comme on dit, la séparation du temporel et du spirituel, est devenue le trait le plus saillant du caractère politique de l'Europe. Les rois honorent encore le souverain pontife, ils ont des ambassadeurs auprès de lui, ils sollicitent pour leurs évêques des chapeaux de cardinaux, ils lui envoient, au besoin, des soldats pour le soutenir; mais, au fond, il n'est pas un prince dont on fasse plus complétement abstraction dans les conseils. Le roi Othon a plus d'importance, le grand Turc est plus influent.

Ce n'est pas tout. La sécularisation menace jusqu'aux États du pape lui-même. Voici comment la question se pose à cet égard. La théorie ultramontaine maintient que le chef de la chrétienté ne saurait exercer son ministère avec la liberté et la dignité nécessaires, à moins d'être également indépendant de tous les souverains de l'Europe. Or, il ne peut jouir de cette indépendance qu'à une condition, c'est d'être lui-même souverain. D'un autre

côté, il se trouve que la tendance des peuples modernes est de revendiquer, sinon une part dans le maniement des affaires, au moins un certain contrôle sur le gouvernement. C'est ce qu'on appelle le régime constitutionnel. Mais le pape ne saurait faire aucune concession à cette tendance. La papauté consiste dans un mélange si étroit du temporel et du spirituel, qu'on ne peut toucher à l'un de ces éléments sans toucher à l'autre. La conséquence en est que la moindre concession faite par le souverain pontife, je ne dis pas au principe démocratique, mais au principe laïque, équivaudrait à une sécularisation de la papauté. Une sécularisation de la papauté, c'est-à-dire le sacerdoce abdiquant en faveur des fidèles, et l'infaillibilité contrôlée par vous et moi! Nous en avons vu l'essai. Pie IX a voulu devenir souverain constitutionnel, et l'on peut dire que la révolution romaine a sauvé la papauté de la ruine en la sauvant de ce suicide. Quoi qu'il en soit, l'évêque de Rome se trouve aujourd'hui enfermé dans le dilemme suivant : régner selon les conditions de la monarchie moderne et cesser d'être pape, ou rester pape et régner, au moyen des baïonnettes étrangères, sur une population qui maudit à la fois son prince et son pontife.

Mais il y a pour la papauté quelque chose de

plus fatal encore que cette fausse position du pouvoir pontifical, que cet affranchissement croissant des États, que le schisme séculaire de la moitié de l'Europe, ce sont les progrès de l'esprit humain. On fait souvent abus de ce mot, mais le mot n'en exprime pas moins un fait. De même, on exagère souvent la valeur des progrès dont il s'agit, et il importe, en effet, de reconnaître que ces progrès ne supposent nullement un avancement égal dans la vie morale qui est la vraie vie des peuples. Il n'en est pas moins certain que le niveau général de l'intelligence s'élève peu à peu. Les résultats de la science se popularisent. Les connaissances qui avaient longtemps été l'apanage exclusif de quelques savants, tendent de plus en plus à entrer dans le domaine public. Et ce n'est pas seulement la masse des connaissances qui augmente, c'est l'instrument intellectuel même qui s'aiguise, la pensée qui gagne en expérience, le sentiment critique qui se développe en s'exerçant. Or, il est de fait que le catholicisme, né dans des siècles où l'on n'examinait guère, supporte mal l'examen auquel il est aujourd'hui soumis. Ici l'interprétation des Livres saints renverse le sens prêté à tel ou tel passage, ailleurs la critique met à nu le caractère frauduleux de tel ou tel document, les sciences natu-

relles modifient l'ensemble de nos données cosmologiques. l'histoire montre l'Église soumise, comme tout le reste, à l'imperfection et à l'erreur. Il semble que la pensée moderne fasse éclater le catholicisme par tous les côtés à la fois, comme un habit qui gêne ses mouvements. Les prétentions romaines sont toutes percées à jour. Que dis-je? Les défenseurs de la papauté capitulent; ils font des concessions tacites et forcées, mais significatives; ils ont déjà abandonné la donation de Constantin, les fausses décrétales, le droit théocratique des papes. Ils n'osent plus alléguer les deux épées de saint Pierre, pour établir le pouvoir des évêques de Rome; le moment viendra où ils n'oseront pas davantage citer le *Tu es Petrus* en faveur de la primauté, le *Hoc est corpus meum* en faveur de la transsubstantiation. Le bon sens populaire suffit, de nos jours, pour trancher les questions que l'érudition des docteurs parvenait autrefois à rendre douteuses. Vous plaidez encore, vous argumentez, vous subtilisez, eh! de grâce, à quoi bon? on ne vous écoute plus.

Tels sont, Monsieur le Curé, les arguments au moyen desquels beaucoup de personnes s'imaginent

prouver que le catholicisme approche de sa fin. Vous connaissez le mot brutal de l'un de ces prophètes : « Tirons-lui le chapeau quand nous le rencontrons, il a encore cinquante ans à vivre. »

Pour mon compte, je ne saurais partager cette manière de voir.

Qu'est-ce que le catholicisme? Si les recherches que je vous ai soumises ne m'ont pas trompé, le catholicisme est une institution de tutelle religieuse, appropriée à l'incompétence spirituelle des masses, institution qui, sans être le christianisme, pourrait être regardée comme une préparation au christianisme, si elle ne se considérait, au contraire, comme la forme parfaite de cette religion. Le catholicisme est un système conséquent et complet d'autorité religieuse. Sa puissance repose sur le besoin qu'éprouvent la plupart des hommes de renoncer à toute individualité spirituelle, à toute piété personnelle, pour se laisser enseigner, diriger et sanctifier par le prêtre.

La question de la durée du catholicisme revient donc à chercher, non pas quelle est la valeur de celui-ci, mais bien quelle est la permanence des besoins qu'il satisfait. Ainsi posée, la question est vite résolue. Oui, les prétentions du catholicisme à la vérité absolue fondent devant l'histoire, comme

la neige devant le soleil. Oui, le développement critique des intelligences ruine les preuves et les arguments du catholicisme, comme le changement du droit public ruine sa constitution politique. Oui, le catholicisme, dans sa forme séculaire, dans sa forme consacrée, dans sa forme romaine, est sans doute menacé. Je dis plus, la décadence a commencé, et la ruine entière ne dépend plus peut-être que d'une dernière secousse. Il serait, d'ailleurs, impossible de se dissimuler l'importance de cette révolution. Le moindre changement doit être fatal à une Église qui se dit immuable. Et cependant, ils se font une singulière illusion ceux qui croient que le catholicisme peut succomber définitivement sous les efforts de la critique, sous les bouleversements de la société, sous les progrès même de l'humanité. L'homme restera toujours l'homme. Le penseur restera toujours rare; le chrétien spirituel et indépendant par cela même qu'il est spirituel, sera toujours plus rare encore. Il y aura à jamais des ignorants, des faibles, qui réclameront un christianisme proportionné à leur état, des indifférents surtout, gagnés d'avance à la religion qui les troublera le moins. A ce point de vue, le catholicisme est immortel. Qu'il disparaisse sous une forme, il reparaîtra sous une autre. Que dis-je?

Si, par impossible, il cessait de constituer une communauté distincte, si son nom même disparaissait de la surface de la terre, il ne serait pas anéanti pour cela ; il renaîtrait, comme en vertu d'une métempsycose, dans les Églises, dans les esprits qui s'en croient le plus à l'abri. Le catholicisme est à la fois périssable comme tout ce qui est de l'homme, éternel comme tout ce qui est de l'humanité.

En terminant ces lettres, j'éprouve de nouveau, Monsieur le Curé, le besoin de m'excuser auprès de vous. Je crains de vous avoir paru, çà et là, trop confiant dans ma manière de voir, trop tranchant dans mes assertions. Peut-être même vous a-t-il semblé parfois que mon langage trahissait un adversaire du catholicisme, plutôt qu'il n'indiquait un homme à la recherche de la vérité. Souvent, en effet, je me suis surpris moi-même en flagrant délit d'indignation. C'est que souvent j'ai été amèrement déçu dans mon attente. J'ai voulu appuyer ma faiblesse sur l'Église, et, pour me servir de l'expression de l'Écriture, j'ai trouvé l'Église semblable au roseau qui se brise et perce la main. Quoi qu'il en soit, vous avez maintenant connaissance de

toutes mes difficultés, et j'espère encore que vous parviendrez à les dissiper. Soyez sûr qu'il n'est point trop tard pour me ramener. Je me sens plus éclairé qu'en commençant mes recherches, je ne me sens pas plus prévenu ou plus hostile. Vous pouvez avoir eu des disciples moins importuns que moi, j'ose dire que vous n'en avez jamais eu de moins entêtés. Je suis de ces hommes qui s'estiment heureux d'être convaincus de leurs erreurs ; renversez mes arguments dans la poudre, et j'irai vous serrer la main comme à un bienfaiteur et à un ami.

UNE CONVERSATION

J'ai rencontré mon curé! Ce fut peu de jours après ma dernière lettre. Un ami commun voulut bien nous réunir chez lui. La conversation, on le croira sans peine, ne tarda pas à tourner en discussion. Je fus charmé de trouver dans mon interlocuteur un homme aimable, sérieux, instruit, disposé à oublier l'autorité du prêtre pour se fier aux seules armes du raisonnement. Il serait trop long de rapporter toute notre conversation; je n'en citerai qu'un fragment. Si l'on y retrouve quelques considérations déjà présentées dans les pages précédentes, on verra en même temps que ce dialogue

forme comme un résumé et un complément des lettres qu'on vient de lire. Il me semble en même temps qu'il va plus au fond des choses. La discussion orale a cet avantage qu'elle force de serrer les idées de plus près et qu'elle pousse rapidement les adversaires vers ces questions de principe qui forment la ligne de partage des opinions.

Notre controverse menaçait de traîner en longueur. Je voulus l'abréger :

— Finissons, lui dis-je, par où nous aurions dû commencer. Donnez-moi une définition. Qu'est-ce que le catholicisme ?

— Qu'à cela ne tienne, répondit-il avec un sourire où je crus discerner un léger embarras. Le catholicisme, c'est à la fois la religion révélée et l'Église instituée par Jésus-Christ ; le catholicisme, c'est le christianisme.

— Prenez garde. Votre définition a le tort de tenir pour accordé ce qui est précisément en question. Elle exprime l'idée que les catholiques se font du catholicisme, voilà tout. Ne serait-il pas possible d'arriver à quelque formule plus impartiale ? Ne pourrait-on pas dire, par exemple, que le catholicisme est une des formes sous lesquelles le christianisme s'est réalisé sur la terre, l'un des grands systèmes entre lesquels se partagent les

chrétiens? De cette manière, nous aurions égard à toutes les prétentions rivales, et nous éviterions de décider entre Rome, Genève et le saint Synode.

— Eh quoi! s'écria-t-il, ne voyez-vous pas que, sous prétexte d'être impartial, vous devenez sceptique? En prenant position en dehors des Églises, vous les placez sur le même rang, comme si elles pouvaient être toutes à la fois dans le vrai. Vous voulez arriver à une définition objective, comme on dit, et, au fond, vous ne faites que substituer votre subjectivité à la mienne, une définition d'indifférent à une définition de croyant. Tenez, laissez-moi vous faire à mon tour une question: croyez-vous à l'existence de la vérité sur la terre?

— Je ne comprends pas très-bien. Voulez-vous dire que la vérité est une personne ou une chose occupant un espace quelconque de notre globe?

— Vous avez raison. L'expression dont je me suis servi est à la fois trop abstraite et trop métaphorique. Eh bien! dites-moi si vous croyez à la distinction du vrai et du faux.

— Assurément.

— Et le vrai ne vaut-il pas mieux que le faux? Le premier n'est-il pas le bien, la vie de l'âme, tandis que le second en est la mort?

— Sans doute.

— Et ce bien de l'âme, Dieu n'aura-t-il rien fait pour le procurer aux hommes?

— Continuez; je n'ai garde de vous contredire.

— Faisons donc un pas de plus, me dit-il: le christianisme est-il vrai ou faux?

— Quel christianisme? vous savez bien qu'il y en a plusieurs.

— Le vôtre, si vous voulez, répliqua-t-il avec humeur. De grâce, laissons de côté pour un moment ce genre d'objections. Je répète ma question: Croyez-vous que le christianisme soit vrai ou faux?

— Je le tiens pour vrai.

— Et croyez-vous, demanda-t-il, que le christianisme sauve les hommes parce qu'il est vrai, ou qu'il pût être également divin, également saint, également puissant sur les âmes, s'il était faux?

— Non, certes. J'estime que la vérité ne fait qu'un avec le bien.

— Dieu, qui a donné le christianisme aux hommes, a probablement voulu qu'ils en eussent connaissance?

— Je vous l'accorde.

— Et non-seulement qu'ils en eussent connaissance, continua-t-il, mais qu'ils en eussent une connaissance exempte d'erreur, puisque autrement

le christianisme aurait cessé d'être la vérité, c'est-à-dire d'être le christianisme et le salut du monde.

— Je vous entends, répondis-je; vous croyez que le christianisme n'est pas seulement la vérité en soi, dans la pensée et dans les paroles du Christ, par exemple, mais qu'il est également vrai dans sa manifestation terrestre; Dieu, selon vous, a fait en sorte que la vérité chrétienne fût maintenue pure de toute erreur; il a ménagé un moyen pour que tous les hommes pussent en avoir une connaissance exacte. En un mot, vous croyez à la vérité absolue sur la terre, au moins dans l'ordre religieux, et vous croyez que la vérité absolue c'est le catholicisme.

— Précisément.

— Fort bien, et je rends grâce aux hasards de la discussion qui nous conduisent ainsi au cœur de la discussion débattue entre nous. Il y a longtemps, en effet, que je regarde la prétention à l'absolu comme le fond même du catholicisme. Mais ne nous payons pas de mots et tâchons de saisir les choses derrière les noms qu'elles portent. Permettez-moi donc de vous demander ce que vous entendez par la vérité absolue?

— J'entends par là, dit-il, la vérité parfaite et sans mélange d'erreur.

— A merveille; mais la vérité elle-même, comment la définissez-vous? Nous sommes d'accord, je crois, à reconnaître que ce n'est ni une personne, ni une substance, ni une entité quelconque. Qu'est-ce donc?

— On la définit, je crois, la conformité d'une notion avec l'objet de cette notion.

— On ne peut mieux, poursuivis-je. La vérité n'est donc pas dans l'objet lui-même, mais dans la notion que je m'en forme. Un corps est ce qu'il est, un fait s'est passé comme il s'est passé; la connaissance que j'en ai n'y change rien; mais cette connaissance elle-même peut être exacte ou inexacte. En un mot, ce qui est vrai ou faux, c'est ma notion des faits, c'est ma conception des choses.

— Je vous l'accorde, dit-il.

— Par conséquent, repris-je, quand vous parlez de vérité absolue, vous voulez dire une idée absolument conforme à la nature des choses, et, quand vous dites que le catholicisme est la vérité absolue. vous entendez que le catholicisme est une conception adéquate du christianisme, une religion entièrement conforme à l'enseignement et à l'institution de Jésus-Christ.

Il inclina la tête en signe d'assentiment. Je continuai :

— Encore une fois, prenons garde de ne pas nous payer de mots. Rien n'égare comme les termes abstraits. Nous parlons d'une conception du christianisme, mais cette conception suppose un sujet. Je m'explique. Il faut que la notion catholique du christianisme se soit formée dans des intelligences humaines. Eh bien, où s'est-elle formée, où se trouve-t-elle? Qui en est le porteur ou le dépositaire?

— L'Église.

— Encore un terme abstrait! Qu'est-ce que l'Église? Voulez-vous parler de l'Église enseignante?

— Sans doute.

— Mais quoi? Attribuez-vous l'infaillibilité à tout le clergé? Tout prêtre est-il à l'abri de l'erreur?

— Non, mais l'Église représentative, le pape et les conciles.

— Allons, je ne veux pas vous presser sur ce point. Je mettrai l'infaillibilité où vous voudrez, dans les conciles présidés par le pape, dans les conciles seuls, dans le pape seul, cela m'est égal. Tenez, plaçons-là dans le pape. La vérité absolue dont se vante le catholicisme consistera donc en ceci que le pape aura du christianisme une connaissance exempte de toute erreur.

— Ajoutez que cette conception du christianisme, comme vous l'appelez, est, en partie du moins, déjà fixée dans les ouvrages des Pères et formulée dans les décrets de l'Eglise.

— Qu'à cela ne tienne. Mais pourquoi, je vous prie, l'Église catholique attache-t-elle tant d'importance à la possession de la vérité absolue et à l'infaillibilité qui lui garantit cette possession?

— Vous le demandez, s'écria-t-il avec chaleur. Parce qu'il n'y a que la vérité qui sauve, parce que la vérité c'est la vie, ainsi que vous l'avez reconnu vous-même. Rien n'est moins arbitraire, au fond, que la nécessité de l'orthodoxie pour le salut.

— J'attendais cette réponse. Maintenant, voici quel est mon embarras. Dieu est la vérité substantielle. Jésus-Christ, si j'ose m'exprimer ainsi, a conçu Dieu d'une manière infaillible. Le pape, à son tour, a conçu la conception de Christ d'une manière également infaillible. Mais la conception de cette conception? Mais l'interprétation de cette interprétation? Seront-elles infaillibles aussi? l'Église enseignante n'a pas reçu le dépôt de la vérité absolue pour elle-même, ou pour elle seule, mais pour en faire part aux fidèles: ces fidèles seront-ils infaillibles aussi? S'ils ne le sont pas, la vérité absolue ne deviendra t-elle pas relative, c'est-à-dire imparfaite et mêlée

d'erreurs, en pénétrant dans leur esprit? Dès lors, pourra-t-elle encore les sauver? Et si elle les sauve, malgré le caractère relatif qu'elle a revêtu, pourquoi ne sauverait-elle pas aussi bien l'hérétique, le protestant, par exemple, dont les erreurs ne sont pas sans doute sans quelque mélange de vérité? Je ne vois pas pourquoi l'infaillibilité est nécessaire au pape si elle ne l'est point aux évêques, aux prêtres, aux simples fidèles; et, si le fidèle peut s'en passer pour recevoir l'enseignement des docteurs, je ne comprends pas pourquoi les docteurs n'ont pu s'en passer lorsqu'il s'agissait de comprendre l'enseignement du Christ.

Mon interlocuteur ne répondit pas tout d'abord. Il avait l'air de soupçonner quelque point faible dans mon raisonnement. Je repris moi-même au bout d'un instant.

— Vous ne sortirez pas de là. L'infaillibilité est nécessaire partout ou elle ne l'est nulle part. L'apôtre a été infaillible en interprétant la doctrine de Jésus-Christ, les Pères de l'Église l'ont été en interprétant les enseignements des apôtres, les conciles l'ont été en déterminant le sentiment des Pères; mais vous n'avez rien gagné si l'évêque n'est pas infaillible en expliquant les conciles à mon curé, si mon curé ne l'est pas en me trans-

mettant les explications de son évêque, si moi-même enfin je ne le suis pas pour comprendre les paroles de mon curé. Je vous défie de montrer que la vérité risque moins de s'altérer à un degré de cette transmission qu'à un autre. De deux choses l'une : vous allez trop loin ou vous n'allez pas assez loin. Vous prétendez à la vérité absolue, et il se trouve que, l'eussiez-vous, elle ne vous servirait de rien. A quoi bon commencer par l'absolu pour retomber ensuite dans le relatif?

Nous marchâmes quelque temps en silence, cherchant de part et d'autre à jeter sur la question un regard plus direct, à en obtenir une intuition plus vive et plus complète. Cela dura deux ou trois minutes. Je continuai :

— L'hypothèse de la vérité absolue est facile à vérifier. L'existence de l'inconditionné, comme disent les philosophes, dans un monde où tout le reste est relatif, borné, conditionnel, doit se reconnaître aussitôt. C'est un miracle, un miracle permanent, un miracle qui ne peut manquer de se détacher avec éclat sur le tissu des faits purement naturels dont se compose l'histoire des hommes. Nous avons éprouvé l'hypothèse catholique en examinant comment elle résout le problème pour la solution duquel elle a été inventée. Je voudrais

continuer l'épreuve en poussant cette même hypothèse à ses conséquences prochaines et légitimes. Il y a longtemps que le terme de vérité absolue me paraît synonyme de vérité évidente; je veux dire que l'un de ces attributs implique l'autre, que le second est le corrélatif inséparable du premier. Qu'en pensez-vous?

— Comment l'entendez-vous, dit-il? Qu'est-ce qui est évident? La vérité de la doctrine catholique, ou cette vérité particulière que l'Église catholique est infaillible et son enseignement absolument vrai?

— L'un et l'autre, répondis-je. Les deux choses n'en font qu'une. Vous ne nierez pas que la doctrine catholique ne se résume dans le dogme de l'infaillibilité, c'est-à-dire dans la croyance au caractère absolu de son enseignement. Dites-moi donc ce que vous en pensez: vous semble-t-il que la possession de la vérité par l'Église catholique soit évidente?

— Mais non. Expliquez-vous.

— Je dis que, si ce privilége n'est pas évident, il doit l'être, et que cette évidence est un corollaire nécessaire, une conséquence inaperçue peut-être, mais étroite, un élément logique du système catholique. Vous croyez que l'Église catholique est

dépositaire de la vérité absolue ; comment le savez-vous, dites-moi ?

— Par l'Église elle-même, ou, si vous voulez, par Jésus-Christ et les apôtres qui ont fondé l'Église.

— Impossible ! Nous sommes en plein cercle vicieux. Le témoignage de Jésus-Christ, des apôtres, de l'Église, font partie de cette vérité dont nous cherchons le caractère ; la réalité, le sens, la valeur de ce témoignage dépendent de la valeur de l'enseignement de l'Église, c'est-à-dire de cela même qui est en question.

— Reste à savoir si l'on peut éviter le cercle vicieux en pareille matière.

— On le doit dans tous les cas, et on le peut à une condition : c'est que le point de départ soit l'évidence. Nous voici arrivés à la thèse que je voulais établir : le catholicisme n'est rien s'il n'est pas évident. Il faut qu'il s'appuie sur un axiome, et cet axiome ne peut être que lui-même, ses prétentions ou ses droits, son caractère absolu. Mais je touche ici à une autre considération. Voyons, laissons pour un moment le catholicisme de côté ; connaissez-vous quelque autre vérité absolue dans le monde ?

— Sans doute ; l'axiome, par exemple, dans

l'ordre mathématique, et, dans l'ordre moral, le devoir.

— Et comment savez-vous que ces vérités sont absolues, si ce n'est par la possibilité de comparer à chaque instant la notion avec l'objet, la définition de la ligne droite avec la ligne droite elle-même, l'acte commandé par la conscience avec le sentiment même de l'obligation morale? Et comment s'opère cette comparaison, si ce n'est par une intuition plus ou moins directe :

. . . . . per se noto,
A guisa del ver primo che l'uom crede.

Or, la possibilité d'une intuition de ce genre est précisément ce que nous appelons l'évidence. Si donc le catholicisme est la vérité absolue, il ne peut être reconnu comme tel qu'intuitivement et par voie d'évidence, il faut qu'il soit évident.

— Soit, me dit-il, je ne tiens pas à vous contredire. Je suis prêt à admettre que le catholicisme est évident.

— Un instant, repris-je. La thèse mérite qu'on l'établisse avant de l'admettre. Comment dites-vous que l'homme est sauvé?

— Par la foi.

— Oui, mais par quelle foi?

— Par la foi orthodoxe.

— C'est-à-dire en croyant ce qu'enseigne l'Église, tout au moins en étant prêt à y croire, c'est-à-dire encore en croyant à l'Église même, à son infaillibilité, à sa qualité de dépositaire de la vérité absolue. La foi à l'Église est donc obligatoire?

— Assurément.

— Obligatoire pour tous, pour le prêtre et le laïque, le savant et l'ignorant, le missionnaire et le sauvage?

— Pourquoi donc tant insister? Cela va sans dire.

— Voyez maintenant si le catholicisme peut se passer de l'évidence! Il faut y croire, y croire comme à la vérité absolue, y croire sous peine de damnation; — il faut que le plus ignorant des hommes y croie comme le plus éclairé; comment cela se pourrait-il si l'objet proposé à notre foi n'était pas évident? Les artisans et les paysans de nos contrées, les nègres ou les sauvages de nos colonies ne peuvent pas faire des études pour apprécier les preuves alléguées par vos savants et vos prédicateurs; il leur faut quelque chose de plus universellement accessible. Ou bien peut-être prétendez-vous qu'on croie sans raison de croire?

— Nullement. Au reste, je vous le répète, je ne vois pas quel intérêt j'aurais à faire des réserves contre vos conclusions.

— Attendez. Je ne vous lâche pas encore. Je veux établir sans réplique que le catholicisme prétend à l'évidence et ne saurait s'en passer. Vous savez qu'il n'est pas tolérant de sa nature. L'emploi de la contrainte pour convertir, soit les hérétiques, soit les incrédules, est une tradition constante de votre Église. Augustin invoquait ce moyen, les papes et les rois très-chrétiens en ont beaucoup usé, les plus zélés et les plus approuvés de vos organes dans la presse ne veulent pas qu'on en médise, et le fait est que l'autorité catholique officielle ne l'a jamais réprouvé. C'est une satisfaction qu'elle n'accordera point à l'esprit moderne. Je crois qu'en cela elle est guidée par un instinct très-sûr. Elle comprend que la vérité absolue doit être une vérité évidente, et que l'évidence d'une religion rend la persécution aussi naturelle, aussi nécessaire, qu'elle serait autrement odieuse et absurde. Je n'ai pas besoin de développer cette proposition. Si la vérité du catholicisme brille d'une évidence suffisante pour convaincre tous les esprits, il est clair que tout le monde l'embrassera, sauf le méchant ou l'insensé. Dès lors aussi je ne vois pas

pourquoi il ne serait pas légitime, disons mieux, utile et convenable de forcer le méchant à s'amender et de le châtier s'il s'y refuse obstinément.

— Bravo ! dit-il en riant, on n'a jamais mieux plaidé que vous la cause de l'intolérance.

— C'est la cause de la logique que je plaide. Mais revenons aux faits. M'accordez-vous ce que je demande ? Comprenez-vous qu'une vérité absolue ne peut être qu'une vérité évidente, et que les deux termes sont, sinon identiques, du moins corrélatifs ?

— Je crois pouvoir vous l'accorder.

— Vous me l'accordez ! m'écriai-je alors avec quelque vivacité. Vous me l'accordez! le catholicisme évident ! Mais c'est une mauvaise plaisanterie ! Dites plutôt qu'il est paradoxal. En quoi est-il évident ? Sur quel point ? Est-elle évidente, cette tradition qui gît éparse et insaisissable dans les Pères et dans les conciles ? Evidente cette autorité dont on n'a jamais pu décider quel en est le siége? Evidente, cette infaillibilité qui reste sans rapport avec les lumières, le caractère, la sainteté de ceux qui en sont les organes, si bien qu'un scélérat peut devenir la bouche du Saint-Esprit ? Evidents, ces sacrements qui, rites extérieurs et matériels, doivent laver le péché et régénérer les âmes ? Evi-

dente, cette transsubstantiation, miracle anonyme qui n'existe que pour la foi, fait surnaturel qui se cache sous les apparences du naturel? Il faut que le catholicisme soit évident, je le vois bien, et, encore une fois, il n'est rien s'il n'est pas cela. Mais, en même temps, il ne l'est point, il ne peut l'être, il ne le sera jamais. Il y a là une contradiction interne et qui le ronge!

— Je ne vois là aucune contradiction, répondit-il. Je ne vois pas même comment il pourrait y en avoir une. La prétention à l'évidence, manquât-elle de fondement, serait toujours une excellente fin de non-recevoir. Vous avez beau soulever des objections contre la religion, je déclare que cette religion porte à mes yeux le caractère de l'évidence; que me répondrez-vous? Si l'évidence ne se prouve pas, elle ne se discute pas non plus, elle ne se réfute pas. Je vois, je dis que je vois; vous ne prétendez pas, je pense, me prouver que je ne vois pas.

— Faites donc attention. Vous oubliez votre rôle. Vous maniez une arme qui va vous couper les mains. Ne venez-vous pas de dire *je* et *moi*? N'avez-vous pas déclaré que la religion est évidente à *vos* yeux? Vous vous retranchez par là dans votre sentiment intime, dans votre conviction

personnelle. Mais c'est l'évidence qu'il fallait invoquer et non votre propre sentiment, l'évidence qui, au reste, n'a pas besoin d'être invoquée, parce qu'elle est la même pour tous, l'évidence que personne ne pense à contester ou à prouver, précisément parce qu'elle est l'évidence, parce que tous la voient. On ne dispute pas sur la lumière du jour, parce qu'on sait que tout le monde y participe également.

— Sauf les aveugles.

— Laissons les aveugles. J'y reviendrai tout à l'heure. Je disais donc que le propre de l'évidence c'est l'universalité, et que le catholicisme n'est pas universel. On pouvait se faire illusion avant le seizième siècle ; depuis que la moitié de l'Europe s'est détachée de l'Église romaine, il n'y a plus moyen. Le catholicisme n'est plus qu'une branche du protestantisme.

— Que voulez-vous dire ?

— Qu'il n'est plus qu'une opinion à côté d'une autre opinion, une secte à côté d'une autre secte. Il maudit l'individualisme, le subjectivisme, et il ne peut s'y soustraire lui-même. Vous affirmez vos dogmes, vous maintenez l'infaillibilité de votre Église, la vérité absolue de son enseignement, l'évidence de ses prétentions, qu'est-ce à dire ? Que

telle est votre opinion, voilà tout. Peu importe d'ailleurs que cette opinion soit partagée par un grand nombre de personnes, c'est là une question de plus ou de moins, une affaire de chiffres. La majorité ne fait rien à la vérité.

Voyez-vous, repris-je, l'évidence est évidente ou elle n'est pas. Vous la réclamez, c'est déjà mauvais signe, c'est une preuve qu'on ne la voit point. Or, qu'est-ce qu'une évidence qui ne se voit point? On peut différer de vous puisqu'on en diffère ; on ne le pourrait si votre vérité absolue était une vérité manifeste. Vous dites que le catholicisme est vrai, un autre en dira autant de sa religion ou de son irréligion ; vous dites qu'il est évident, mais si l'évidence devient affaire d'opinion, un autre invoquera aussi l'évidence. Vous aurez beau faire, vous vous trouverez toujours vis-à-vis d'une opinion différente de la vôtre et qui fera valoir absolument les mêmes droits et les mêmes prétentions, sans que le monde entier vous fournisse le moyen de trancher la question à la satisfaction commune. A tous vos arguments, je pourrai répondre qu'ils ne me convainquent point, que je pense différemment, que les avis sont libres. Que voulez-vous? Dieu a ainsi fait le monde; il n'a pas permis que la vérité religieuse fût comme le lustre qui pend au

plafond d'une chambre et que chacun aperçoit en entrant. Vos tentatives pour faire sortir la vérité de cette condition relative où Dieu l'a placée, vos efforts pour constituer l'absolu sur cette terre, méconnaissent les conditions mêmes du problème, je pourrais dire les conditions de l'humanité. Vous êtes comme un homme qui voudrait monter sur ses propres épaules, ou se mettre à la fenêtre pour se voir passer lui-même dans la rue. Pardonnez-moi, mais je ne puis m'empêcher de trouver tout cela passablement puéril.

— Et moi, s'écria-t-il à son tour avec chaleur, je ne puis m'empêcher de dire que vous nagez en plein scepticisme. A vous entendre, il n'y aurait plus ni vrai ni faux.

— Vous vous trompez. Il y a le vrai relatif, c'est-à-dire ce que chacun tient pour vrai. Car, remarquez-le bien, je ne prétends pas que vous cessiez de tenir le catholicisme pour vrai, et, si vous voulez, pour évident: il est dans la nature des choses que nous tenions pour tel ce que nous tenons pour vrai; nous ne pouvons à la fois regarder une proposition comme vraie et comme douteuse, comme certaine et comme incertaine. Tout ce que je demande, c'est que vous réagissiez contre votre impression. Il faut contrôler le fait personnel

et intérieur au moyen du fait extérieur et historique. Vous tenez une thèse pour évidente, c'est-à-dire qu'elle vous *paraît* telle ; mais d'autres ne sont pas de votre avis ; dès lors cette thèse n'est pas évidente, car l'évidence exclut la différence d'opinions, et vous devriez vous borner à dire que la thèse en question est évidente *pour vous*, ou, mieux encore, que vous la regardez comme vraie, que vous y croyez.

— Nullement! Le genre humain ne dit pas : « Cela me parait vrai ; » il dit : « Cela est vrai. » Et pourquoi ? Parce qu'il croit à l'unité de l'intelligence humaine ; il n'admet pas que ce qui est vrai pour l'un puisse ne pas l'être pour l'autre, pour tous. Je le répète, vous tombez dans le scepticisme. Aussi bien, c'est le sort de ceux qui abandonnent la vérité catholique.

— Vous oubliez, répondis-je, que le même homme qui identifie son opinion avec la vérité absolue reconnaîtra peut-être demain qu'il s'est trompé et adoptera avec confiance un nouvel avis que, mieux informé, il sera forcé d'abandonner encore. Vous vous enfermez dans l'observation du phénomène psychologique, c'est-à-dire dans le fait personnel et subjectif, tandis que la question qui nous occupe est une question capable d'une solu-

tion historique. Que dis-je? Au fond, c'est une question de mots. Il s'agit de savoir ce que c'est que l'évidence. Eh bien! je l'ai déjà dit, l'évidence n'est pas ce qu'un ou plusieurs individus tiennent pour certain, mais ce qui entraîne la certitude pour tous, ce qui la produit bon gré mal gré, ce qui l'impose.

Après cela, continuai-je, je n'ai garde de nier une certaine objectivité de la vérité. Il y a autre chose au monde, je le reconnais, que des opinions individuelles, il y a une fusion de ces opinions qui s'opère au milieu de la lutte même et du choc des esprits, il y a une vérité générale qui se dégage des affirmations et des négations particulières, il y a comme une puissance objective du vrai qui plane au-dessus d'elles, qui les modifie, qui les tempère et les harmonise. C'est ainsi que l'humanité résout successivement telle ou telle question pour n'y plus revenir, après quoi elle passe à d'autres et avance toujours, laissant les bords du chemin jonchés de débris. Ces débris sont ceux des doctrines qu'elle a essayées et rejetées, des idées surtout dont, après avoir dégagé la substance, elle a laissé tomber l'expression première, abandonné la forme enfantine et naïve. On a dit et on a pu dire, dans ce sens, que la vérité n'est pas, mais qu'elle

se fait. Reste à savoir si le catholicisme est une de ces conquêtes définitives que l'humanité a accomplies, s'il est devenu l'un des axiomes de sa vie intellectuelle et morale, ou s'il n'est pas plutôt l'enveloppe vieillie de quelque vérité substantielle, une forme dont le genre humain sentira de plus en plus l'insuffisance.

— J'aime à croire, répliqua-t-il, que les vérités morales sont du nombre de celles auxquelles vous accordez la puissance objective et l'évidence qui en résulte. Eh bien! je ne réclame rien de plus pour le catholicisme. Le catholicisme est évident d'une évidence morale; il est puissant d'une puissance religieuse. Il va sans dire aussi qu'il exige des dispositions correspondantes. L'Évangile s'adresse aux cœurs humbles et pénitents. Il n'y a pas de démonstration de la foi pour celui qui craint les exigences de la foi. La lumière brille pour tout le monde, mais il est des hommes qui aiment mieux les ténèbres que la lumière.

— Voilà qui s'appelle rabattre de ses prétentions. Vous avez commencé par soutenir l'évidence du catholicisme ; cette assertion n'allait à rien moins qu'à déclarer tout dissident atteint de folie ou coupable d'endurcissement. Maintenant vous renoncez à l'évidence intellectuelle ; il est clair, en

effet, que tous les incrédules ne sont pas aux petites maisons. Mais vous y renoncez pour vous retrancher dans une prétendue évidence morale. La position vaut-elle beaucoup mieux? Toutes les Églises, toutes les opinions ne peuvent-elles pas invoquer le même moyen? Ne le font-elles pas? Ne serait-il pas convenable d'abandonner de part et d'autre un argument qu'on fait valoir de part et d'autre? Peut-il être question d'évidence lorsque chacun réclame cette évidence pour sa propre cause? Mais ce n'est pas tout. Je vous conteste la vérité de votre assertion; et j'en appelle de votre apologétique à votre conscience, de votre théorie morale à votre sentiment moral. Vous parlez des dispositions intérieures nécessaires pour croire; ces dispositions conduisent-elles nécessairement au catholicisme? N'y a-t-il de repentance, d'humilité, de charité, de dévouement, que dans votre Église? L'hérésie n'a-t-elle pas ses saints? N'avez-vous jamais senti l'esprit du Christ dans d'autres communions que la vôtre? N'est-ce pas le malheur, j'allais dire la malédiction de votre système, de ne pouvoir reconnaître la piété chez un dissident, d'être obligé de la nier, sous peine de se nier lui-même? Croyez-moi, ne soulevez jamais la question à laquelle vous venez de toucher; il n'en est pas

de plus dangereuse pour le catholicisme; c'est le côté par lequel sa théorie se brise contre les faits, c'est là qu'elle devient ou inconséquente ou odieuse!

— Vos arguments sont spécieux, répartit mon interlocuteur; peut-être serais-je embarrassé pour y répondre, et cependant, l'avouerai-je? votre dialectique ne m'ébranle pas beaucoup. Il est si facile de critiquer! Vous avez beau prouver que le catholicisme est faux, il n'a pas moins été pendant des siècles la vie d'un monde; et aujourd'hui encore que lui manque-t-il pour sauver la société, si ce n'est d'être cru par cette société émancipée?

— Le malheur est précisément que la société ne peut plus y croire. Vous vous défiez de la dialectique, dites-vous; comme si j'avais fait autre chose, dans toute cette discussion, que de montrer le désaccord de la théorie catholique avec la réalité et l'expérience. Il y eut un temps où cette théorie correspondait avec les faits. Le catholicisme était vraiment catholique, car il embrassait, sinon le monde, au moins l'Europe; ses doctrines pouvaient passer pour évidentes, puisqu'elles étaient généralement admises; les vérités qu'il enseignait pour absolues, car on n'en soupçonnait pas d'autres. Mais les faits qui le soutenaient l'ont abandonné

aujourd'hui ; il y a contradiction entre lui et la réalité, entre ses dogmes et les besoins, les tendances, les idées de notre siècle. Il a vieilli, il est devenu impossible.

Et plût au ciel que ce fût le seul reproche à lui adresser ! Le catholicisme, ce n'est pas moi qui le contesterai, le catholicisme a été une des grandes choses de ce monde ; il a veillé au berceau de notre société moderne; il lui a appris le nom de Dieu et celui de Jésus-Christ ; il lui a inculqué la foi à l'esprit et à l'immortalité; il a, dans des âges de rudesse et de licence, représenté lui seul la justice et la charité; nous lui devons tout ce que nous sommes. Hélas ! ce n'est pas nous qui le quittons, c'est lui qui nous a abandonnés. Il n'a pas su rester jeune ; avec la force il a perdu la sincérité, — avec la sincérité, la sève et la vie. Pour ceux qui savent s'élever au-dessus des passions sectaires et regarder les choses à la lumière de la vérité éternelle, il n'est pas, soyez-en sûr, de plus douloureux spectacle que le catholicisme moderne avec son impuissance, ses passions, ses paradoxes puérils, la mauvaise foi de sa polémique, l'âpreté de son esprit de parti, son manque de moralité politique, avec son clergé fanatique et ignorant, avec ses journaux voués au dénigrement de toutes choses,

avec un pape occupé à décréter l'immaculée conception! Il porte au front tous les signes de la décadence; dans notre époque de grandes ruines, c'est, au fond, la ruine la plus étrange et la plus complète.

TABLE DES MATIÈRES

